

Après la tourmente de 1903-1904

Les Frères de Ploërmel
dans la Grande Guerre

Frère Louis Balanant
Jean-Yves Coulon
Frère Joseph Pinel

*Frères de l'Instruction Chrétienne
Ploërmel, février 2019*

Préface

1918–2018, cela fait 100 ans qu'a pris fin la Première Guerre Mondiale. Pour défendre la France, les Frères de Ploërmel, comme tout citoyen français en âge d'être appelé, ont quitté classe et communauté pour monter au front. 290 ont été mobilisés et une trentaine sont morts pour Dieu et pour la Patrie.

Ce numéro de Recherches Historiques entend faire mémoire de leur double fidélité : à la patrie et à la Congrégation. Il veut mettre en lumière le courage de ces pionniers dont l'engagement s'alimentait à une double source : la passion pour Dieu et la compassion pour l'homme.

Aujourd'hui, faire mémoire de ces Frères qui ont apporté, à leur époque, leur pierre à la construction d'un monde plus libre, plus paisible et plus fraternel, c'est une belle occasion pour saluer leur triple courage :

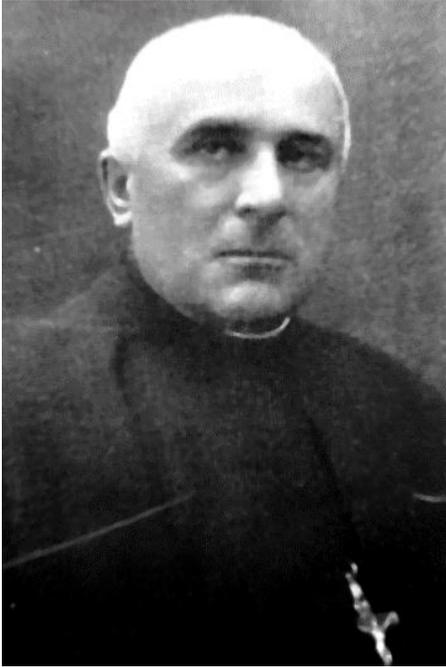
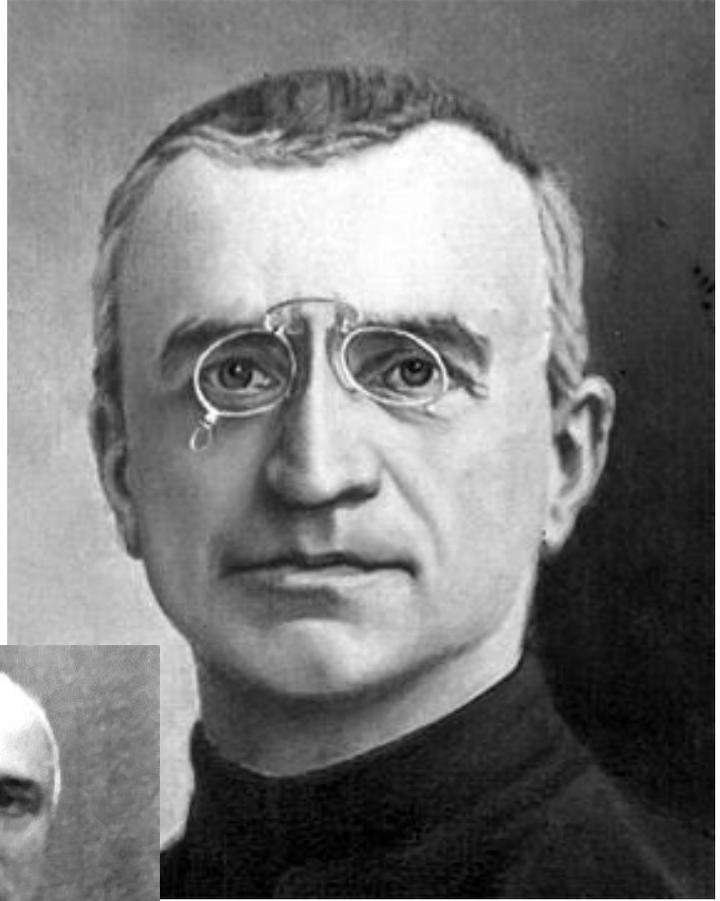
Le courage de l'espérance : Ils ont risqué leur vie parce qu'ils ont espéré en un avenir meilleur pour le monde.

Le courage de l'action : Ils ont agi au nom de la paix, de la fraternité, de la liberté et de la justice.

Le courage de l'amour : Ils ont livré leur vie par amour de Dieu et de la Patrie !

Je saisis l'occasion pour remercier tous ceux qui ont travaillé à la rédaction de ce numéro des Recherches Historiques, véritable stèle à la mémoire de nos devanciers. Puisse sa lecture nous inciter, 100 ans plus tard, à poursuivre notre engagement aujourd'hui, avec le courage de l'espérance, de l'action et de l'amour, en vue de la construction d'un monde plus juste, plus libre et plus fraternel pour les générations futures.

*Frère Hervé Zamor
Supérieur général*



Le Révérend Frère Jean-Joseph Quirion, Supérieur général de 1909 à 1933 (en haut, à droite)

et le frère Louis-Arsène Bizeul, provincial du Canada de 1910 à 1921, deux supérieurs majeurs confrontés aux problèmes humains et religieux générés par la guerre de 1914-1918.

Présentation

Il y a cent ans, le 11 novembre 1918, un armistice mettait fin aux combats de la Première Guerre mondiale et, le 28 juin 1919, le principal des traités post-conflit, le traité de Versailles, abordait, outre la question des responsabilités de la guerre, l'organisation de la paix. Nous ne pouvions rester muets lors de cet anniversaire tant l'Institut a été marqué dans ses buts religieux et son fonctionnement communautaire durant toute cette période.

Comme l'ensemble du clergé et des congrégations religieuses masculines, les Frères ont répondu en masse à la mobilisation générale. Ils ont fait la guerre avec beaucoup d'honneur ; ils ont connu les tranchées, affronté l'ennemi dans des combats rapprochés, supporté les continuels bombardements du front, soigné les blessés dans les diverses unités de santé et partagé totalement la vie, les souffrances et les épreuves de leurs compagnons d'armes. Une trentaine d'entre eux y ont laissé leur vie, morts pour Dieu et pour la France. Un siècle plus tard, le devoir de mémoire nous impose à nouveau de leur rendre hommage, ce qui a justifié que l'ensemble de ce numéro de *Recherches Historiques* leur soit consacré.

Au lendemain de la guerre, un ouvrage monumental, *La preuve du Sang. Livre d'or du clergé et des congrégations*, a recensé au travers de notices succinctes le parcours militaire des prêtres, des religieux et des religieuses, d'une part victimes de la guerre, d'autre part ayant fait l'objet de décorations ou de citations alors que, quelques années auparavant, notre Institut, à l'instar d'autres congrégations, avait publié en 1921 le *Livre d'Or des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel*. Cet ouvrage a été rédigé essentiellement à partir d'articles du *Lien Fraternel* publiés, par les soins du Supérieur général d'alors, le Révérend Frère Jean-Joseph, dans notre revue, *L'Écho des Missions*. Mais d'autres sources sont aujourd'hui disponibles, en particulier les bases de données françaises du Ministère des Armées regroupées sur l'incontournable site : « *Mémoire des Hommes* » ainsi que les registres matricules militaires de chaque département désormais tous en ligne.

Un chercheur, Jean-Yves Coulon, qui se consacre depuis plusieurs années à la participation du clergé et des membres des congrégations religieuses des cinq diocèses bretons¹ dans la Grande Guerre, est, un jour,

¹ Voir à cet égard le blog interdiocésain consultable depuis septembre 2014 : bretagne14-18.catholique.fr

entré en contact avec nous pour son travail. Il s'est alors instauré une collaboration très active permettant de confronter nos propres données d'archives avec les données officielles pour les valider, voire parfois les compléter. Son approche, avec son expérience acquise lors de ses investigations dans de nombreuses autres congrégations, nous a été fort utile dans la préparation de ce numéro 52 de *Recherches Historiques* dont il est un des contributeurs, notamment sur la mobilisation et surtout sur un sujet jusqu'ici peu approfondi dans l'historiographie de la guerre de 14-18 : « l'insoumission religieuse ». Ce sujet étant d'un réel intérêt dans les congrégations missionnaires comme la nôtre, le deuxième chapitre de ce bulletin consacré à la mobilisation des Frères étudie ce problème spécifique en temps de guerre, car nombreux ont été les Frères missionnaires, au Canada et en Espagne essentiellement, qui ont choisi de ne pas se présenter à l'issue de la mobilisation générale décrétée pour tous les Français de Métropole et de l'étranger. Le problème est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue et les options choisies par les uns et les autres peuvent se justifier parfaitement à condition d'en assumer toutes les conséquences, comme certains de nos Frères les ont subies. Je vous laisse le soin de lire dans le texte les divers attendus de cette problématique.

Au-delà de ce thème spécifique, ce numéro, après avoir replacé la guerre 14-18 dans le contexte historique, social et international de l'époque, étudie d'abord les conditions générales de la mobilisation et la réponse concrète de nos Frères à l'appel de la Nation. Ensuite, grâce à leurs correspondances, nous les retrouvons au front avec leurs frères d'armes et découvrons ce qu'est leur vie quotidienne sous l'uniforme : les horreurs des tranchées, les temps interminables d'inaction, la vie spirituelle individuelle,... en même temps que la noblesse d'âme de beaucoup de combattants. Enfin est évoquée la gestion de la fin de la guerre et de la paix retrouvée qui n'a pas toujours été facile.

Outre la rédaction d'un nouveau nécrologe illustré de portraits des victimes (lorsque ceux-ci ont pu être retrouvés), quelques annexes, dont la liste des Frères mobilisés et l'implication des Filles de la Providence de Saint-Brieuc dans le soin des blessés à l'arrière, complètent ce numéro.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

F. Louis Balanant

I

LE CONTEXTE HISTORIQUE, SOCIAL ET INTERNATIONAL DE LA GUERRE

En cet été 1914, sont-ils partis, eux aussi, comme on l'a longtemps dit et écrit, « en chantant et la fleur au fusil » ? Peut-être pas ; certainement pas tous ; mais ils sont partis. Heureusement pour eux, comme pour des milliers de jeunes Français, on leur avait fait croire que cette guerre serait courte, qu'ils seraient de retour pour la Toussaint, ou au plus tard pour Noël (et plus tard on leur répétera que c'était la « der des der »). Inondés depuis quatre décennies par la propagande patriotique et même nationaliste, ils le croyaient sans doute sincèrement et de toute manière il fallait faire bonne figure !

Dans toutes les écoles de France, les publiques et les libres, et depuis quarante ans, tous les maîtres et toutes les maîtresses avaient enseigné à leurs élèves qu'ils devraient un jour reprendre l'Alsace et la Lorraine. De belles cartes murales représentaient ces provinces perdues, derrière la « ligne bleue des Vosges », qu'une génération courageuse devrait un jour ramener à la « mère patrie » et l'on chantait : « Ils n'auront pas l'Alsace et la Lorraine ». Mais, s'il n'y avait pas eu, un jour, quelque part dans les Balkans, cet attentat « sacrilège » de Sarajevo, sans doute l'Alsace et la Lorraine seraient encore restées allemandes, pour Dieu sait ! combien de temps.

Alors que des orateurs publics, des hommes politiques comme Jaurès (et même le Pape), appelaient à la paix, parfois au risque de leur

vie, d'autres annonçaient que l'occasion était trop belle et qu'elle risquait fort de ne pas revenir de sitôt... Du reste la France était prête, même si cette fois aucun ministre ne se risquerait à dire, comme en 1870² : « *Nous sommes prêts et archi-prêts. La guerre dût-elle durer deux ans, il ne manquerait pas un bouton de guêtre à nos soldats.* ». Ses armées ne manquaient pas de soldats, malgré une démographie en berne, mais parce que le service militaire avait été porté à trois ans, ainsi au cas où la guerre éclaterait le pays pourrait se défendre...

Oui, cette fois on était prêt, même les affiches annonçant la mobilisation étaient imprimées (... depuis 1904 !), il ne restait plus qu'à en préciser la date... On manquait peut-être un peu d'armes individuelles, et certaines étaient anciennes, mais surtout il n'y avait de munitions que pour trois mois... De toute manière la guerre ne devait pas durer plus de trois mois ; à ce sujet tout le monde était d'accord, aussi bien les militaires que les politiques. D'ailleurs les Français disposaient de ce « glorieux canon de 75 » que les Allemands leur enviaient !

C'est dans ce contexte que le 2 août 1914, dans toutes les villes et tous les villages de France, le tocsin annonce la terrible nouvelle : c'est la guerre ! Il faut partir, laisser ses champs où la moisson n'est pas encore terminée, abandonner son atelier, son école ou sa famille, et même sa paroisse. La France a besoin de tous ses enfants... On s'était bien un peu inquiété de savoir combien il pourrait y avoir de déserteurs ? Inquiétude vaine ! C'est vrai qu'il y eut parfois quelques retardataires, des gens qui se réfugièrent un moment dans les bois ou les forêts... mais après quelques jours ils gagnèrent eux aussi leur centre de mobilisation comme les autres. Il ne fallait surtout pas attirer la honte et l'infamie sur toute la famille. Oh certes ! quand on quittait le village ce n'était pas l'enthousiasme délirant, les uns et les autres essayaient furtivement une larme... mais quand on se retrouvait à la gare, en ville, avec les camarades de régiment, perdus de vue parfois depuis des années, on se redonnait du courage en fredonnant les chansons d'autrefois !

² Parole prononcée par Edmond Le Bœuf (1809-1888), ministre de la Guerre en 1870, il s'était illustré lors de la conquête de l'Algérie, il fut le dernier maréchal de France avant Joffre.

1.-Le contexte social en France avant la guerre

Mais comment avait-on pu en arriver là ? Le général Lyautey³ dira même, dès le premier jour de la guerre :

« *Ils sont fous ! complètement fous ! Une guerre entre Européens, c'est une guerre civile ! C'est la plus monumentale ânerie que le monde ait jamais faite !* » (3 août 1914).

Et c'était pourtant la Belle Époque, expression inventée un peu plus tard, au cours des « années tristes », mais qui finalement dit quelque chose de ce début du XXe siècle. La Tour Eiffel pourrait à elle seule servir de symbole, à la fois de la technique triomphante, et d'une ville de France qui devient alors la « Ville Lumière ». Tous les jeunes Français vont à l'école, et quelques années plus tard il n'y aura guère de « poilus » incapables d'écrire à leur femme ou à leur fiancée (on estime à 10 milliards le nombre de correspondances échangées entre le front et l'arrière au cours des quatre années de guerre, et cela pour la France seulement)⁴. L'école gratuite et obligatoire était passée par là... Et même si l'espérance de vie reste encore assez faible (environ 48 ans en France en 1900), grâce à la vaccination et aux progrès de la médecine, les grandes épidémies ont pratiquement disparu, si bien que l'épidémie de grippe espagnole elle-même sera plutôt une sorte de conséquence de la Grande Guerre.

Oh certes ! tout n'est pas rose, la condition ouvrière reste très pénible et incertaine, d'ailleurs ce n'est qu'avec la législation sur l'école obligatoire qu'a enfin disparu le travail des enfants de moins de 12 ans. En France la démographie est inquiétante parce que la natalité

³ Hubert LYAUTEY, 1854-1934, officier pendant les guerres coloniales, premier résident général au Maroc, élu à l'Académie française en 1912, ministre de la Guerre en 1916-1917, maréchal de France en 1921.

⁴ Gérard CANINI, (dir), *Mémoire de la Grande Guerre. Témoins et témoignages*, Nancy, PUN, 1989, p.141

ne cesse de diminuer. Des opérations financières hasardeuses, comme les fameux emprunts russes, ont pratiquement ruiné des familles entières. Mais tous les Français (ou presque...) chantent la Marseillaise et se pressent en famille à venir voir et applaudir l'Armée française, alors qu'au même moment l'Affaire Dreyfus⁵ va marquer profondément les esprits, et diviser l'opinion, parfois au sein même des familles, pour de très longues années.

Par ailleurs, en ce début de XXe siècle, la France se trouve en proie à une véritable fracture, que cette Affaire Dreyfus contribuera encore à élargir, qu'on appellera la « guerre des deux Frances ». Il s'agit d'une fracture religieuse « entre ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas » comme on dira beaucoup plus tard. Cléricalisme et anticléricalisme se font la guerre. Malgré le « Ralliement », dans certaines régions de France, l'Église continue de regarder avec une vraie nostalgie du côté de la « fleur de lys » et parfois aussi le « poids des châteaux » reste important⁶. Alors qu'au même moment, le Bloc des gauches veut anéantir l'influence de l'Église et proclame, à qui veut l'entendre, « le cléricalisme, voilà l'ennemi ».

En un quart de siècle, de 1880 à 1905, toute une série de lois, de décrets et de mesures diverses vont marquer la lutte de la République contre l'Église. On peut fixer cette lutte autour de quatre dates majeures : 1880 et les lois scolaires, 1901 et la loi sur les associations, 1903 et la loi contre les congrégations religieuses, 1905 et la loi de séparation des Églises et de l'État.

1880-1882 : lois scolaires

Ces premières lois, œuvre de Jules Ferry⁷, concernent toutes l'enseignement scolaire en France :

⁵ Alfred DREYFUS, officier juif, accusé à tort de trahison en 1895, dégradé, envoyé au bagne, sera finalement réhabilité en 1906, à la suite d'une intense campagne menée par Zola.

⁶ Éric MENSION-RIGAUD, *Le donjon et le clocher. Nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, 2003

⁷ Jules FERRY, (1832-1893), avocat puis journaliste et homme politique, sa carrière gouvernementale a été marquée par les lois scolaires et par son

1880 : laïcisation de l'enseignement secondaire.

1881 : gratuité de l'enseignement public primaire.

1882 : obligation et laïcité scolaire.

Cependant, comme à la rentrée de 1882, et même pour les rentrées suivantes, nombre d'écoles restaient sous l'autorité de maîtres religieux ; la loi Goblet de 1886 laissera une période de cinq ans aux communes pour laïciser entièrement leurs écoles, et beaucoup en profiteront.



Jules Ferry et Waldeck-Rousseau, signataires des lois de laïcisation et de sécularisation de 1880 et 1901

1901 : loi sur les associations

Cette loi, dite loi Waldeck-Rousseau, organisait la liberté d'association. Il s'agit en soi d'une loi très libérale puisque tous les Français qui le souhaitent peuvent constituer librement une association, depuis les pêcheurs à la ligne jusqu'aux éleveurs de labradors... Seules les congrégations religieuses sont soumises à une demande d'autorisation préalable après avoir constitué un très lourd dossier comprenant par exemple les avis de toutes les communes hébergeant une ou l'autre de ces communautés.

engagement colonial spécialement en Indochine ce qui lui vaudra le surnom de « Ferry-Tonkin ».

1903 : les mesures combistes

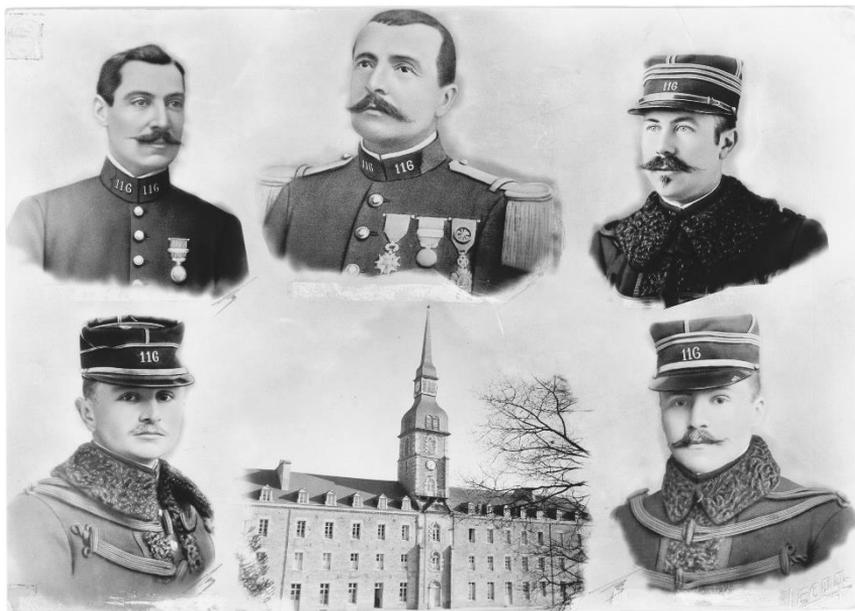
Un vote de la Chambre des députés du 18 mars 1903 rejette en bloc toutes les demandes d'autorisation déposées par les congrégations religieuses. Les Frères de Ploërmel étaient évidemment concernés, comme les autres congrégations enseignantes, et ainsi du jour au lendemain 19 763 religieux, du fait de leur option religieuse, étaient frappés d'incapacité d'enseigner. Il ne restait plus que deux possibilités aux religieux soucieux de rester fidèles à leurs engagements, soit se séculariser, c'est-à-dire abandonner tout signe distinctif tout en restant en France, soit s'expatrier et continuer à porter leur habit distinctif. Et pendant ce temps ils devront assister impuissants à la liquidation de leurs œuvres, écoles, collèges, pensionnats, vendus au plus offrant. C'était le fameux « Milliard des congrégations », destiné soi-disant, à alimenter une Caisse de Retraite en faveur des classes populaires (qui n'en verront guère les effets !).

Dans cette lutte « du pot de terre contre le pot de fer », une date restera à jamais mémorable dans l'histoire des Frères de l'Instruction chrétienne, celle du 12 février 1904 où la maison-mère de Ploërmel fut, en quelque sorte, assiégée par une troupe de 1 200 soldats et gendarmes, armés jusqu'aux dents, chargés de déloger une soixantaine de vieillards et d'infirmités⁸. Ceux-ci ne manquaient certes pas de courage, et il en fallut à leur supérieur, le frère Tabary⁹ pour répondre aux questions inquisitoires de ses assiégeants ; mais de quelle force auraient-ils pu faire usage ? Heureusement l'honneur de l'Armée fut sauf grâce au refus de cinq officiers, les capitaines de Beudrap et Morel et les lieutenants Boux de Casson, de Torquat et Boulay de la Meurthe. Ils refusèrent en effet de marcher à l'assaut de la maison-

⁸ L'un des plus grands quotidiens de l'ouest de l'époque, *L'Ouest-Eclair*, relate l'événement dans son édition datée du 13 février 1904 sous le titre « Un fait d'armes de M. Combes : la bataille de Ploërmel ».

⁹ Louis-Eugène TABARY (frère Antoine-Eugène), 1863-1911, avait enseigné longtemps à Quintin dans les Côtes-du-Nord, lorsqu'il fut nommé à la Maison-mère de Ploërmel et en 1903 il était directeur de la Clinique Saint-Jean lorsque survinrent les expulsions.

mère, brisant ainsi des carrières qui s'annonçaient pleines de promesses.



Courageusement les quatre survivants reprirent du service en 1914, mais un seul survécut à la guerre, le lieutenant Boulay de la Meurthe. Il convient aussi d'ajouter, pour être équitable, que nombre de jeunes soldats, parfois anciens élèves des Frères, répugnèrent à exécuter cet ordre d'expulsion.

1905 : loi de Séparation des Églises et de l'État

La loi du 9 décembre 1905 déclare ne reconnaître, ne salarier, ne subventionner aucun culte. C'est donc la fin du Concordat de Bonaparte, qui n'aura guère duré plus d'un siècle, beaucoup moins que le précédent, le Concordat de Bologne.

Cette loi de 1905, non reconnue par le Vatican, provoquera une véritable crise, à l'occasion des Inventaires. Dans certaines villes ou villages, entraînés par leurs curés, les populations se barricaderont dans leurs églises, en refusant l'entrée aux fonctionnaires chargés d'en faire l'inventaire, ou au contraire se mettront à entonner des cantiques pendant que le prêtre aspergera d'eau bénite les agents de l'administration, comme s'ils étaient le diable en personne... Il faudra attendre les années d'après-guerre pour que de timides relations reprennent entre la France et le Vatican, mais aucun gouvernement, malgré quelques timides approches, n'osera aller jusqu'à signer un nouveau concordat.

2.-La situation des Frères après 1904

C'est donc le 18 mars 1903 que la Chambre des députés refusait par 300 voix contre 257 l'autorisation demandée par les congrégations religieuses enseignantes, dont les Frères de Ploërmel.

Trois jours plus tard le Révérend Frère Abel¹⁰, Supérieur général, revenant de Paris, arrivait en gare de Ploërmel, où il fut accueilli par plusieurs centaines de Ploërmelais, avec le Curé à leur tête. D'un optimisme inaltérable, il avait cru jusqu'au bout que la question finirait par s'arranger, sa déception était totale.

Il fallait se rendre à l'évidence, malgré une importante population catholique, surtout en Bretagne et dans la plupart des régions où les Frères étaient implantés, l'opinion française n'avait pas réagi face à la volonté déterminée d'une majorité républicaine laïcisée. On peut légitimement s'interroger sur les raisons de ces défaites successives de l'Église en France : montée de l'incroyance depuis le XVIIIe siècle, contagion croissante de l'indifférence même dans les zones rurales, positivisme imprégnant de plus en plus le monde intellectuel, influence appréciable de certaines loges maçonniques...et peut-être aussi le manque de réaction appropriée de la part des autorités religieuses trop attachées à un concordat qui leur liait les mains, mais qui sera finalement lui aussi emporté dans la bataille?¹¹

¹⁰ R.F. Abel (GAUDICHON Jean-Marie) 1845-1910, Supérieur général des Frères de Ploërmel de 1897 à 1909, après avoir été Assistant du R.F. Cyprien de 1889 à 1897, il s'était fait connaître et apprécier comme directeur de l'école de La Guerche-de-Bretagne où il avait encouragé la modernisation de l'agriculture.

¹¹ Dans son journal, le très parisien abbé Mugnier note à la date du 17 juillet 1904 : « Combes fait fermer je ne sais combien d'écoles, de pensions, tenues par des frères, des sœurs et d'autres congrégations... Tout s'en va. Fin d'un monde ! Mais ce monde avait-il été vraiment fécond ? », *Journal de l'abbé Mugnier, 1879-1939*, Paris, Mercure de France, 1985, p.148

Sans doute les Frères de l'époque n'avaient pas le loisir, ni non plus la tête à se poser ces questions ! En effet après cette décision parlementaire sans appel, quelles étaient les possibilités qui étaient encore offertes à des hommes pour la plupart désemparés, mal informés, et parfois peu soutenus ? Sans doute la persécution qui s'annonçait ne devait pas être sanglante ? La France de 1904 n'était pas celle de 1793, et le « petit père Combes » n'était pas non plus Robespierre... l'Incorruptible (oh que non !)

En fait si le choix était douloureux, les options n'étaient pas nombreuses. Il n'y en avait guère que deux : la sécularisation ou l'exil. Chacune pouvait être à l'origine d'un drame personnel et le fut souvent, surtout lorsque les Frères n'étaient pas bien entourés ou conseillés. Se séculariser, c'était apparemment renoncer un peu à ses promesses, mais quant à quitter la France, sans avoir forcément une véritable vocation missionnaire, ne serait-ce pas considéré comme une fuite ? « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers » comme on disait des émigrés de 1793...

La sécularisation

C'est par une lettre personnelle datée du 27 mars 1903 que chaque Frère apprenait sa sécularisation¹². En principe cette lettre aurait dû être remise de la main à la main, par le Frère Visiteur ou son délégué, avec les explications orales nécessaires, précisant bien que cette sécularisation n'était qu'extérieure, chacun conservant intérieurement les mêmes obligations que par le passé. Hélas ! il n'en fut pas toujours ainsi, certains recevant même cette lettre par la poste...

Beaucoup d'interrogations surgirent autour du sens et de la portée qu'il fallait donner à ce texte. Ce n'est qu'en 1905 (deux ans après !) que le Pape Pie X précisait clairement que tous les engagements religieux demeuraient pour les sécularisés.

C'était beaucoup trop tard ! Pour maintenir l'enseignement libre, parfois encouragés par leurs curés ou même certains évêques, des

¹² Voir *exemple de sécularisation* dans F. Hilaire NOURRISSON, *Les Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel dans la tourmente en France de 1880 à 1914, Études mennaisiennes*, n° 25, juin 2002, Annexe 3, p.145

Frères s'étaient mariés, ou avaient totalement abandonné la Règle et les engagements de leur profession religieuse. D'autres étaient restés plus fidèles, mais la vie quotidienne de ces Frères clandestins n'était pas de tout repos. L'incertitude du lendemain, les soupçons de la police, la violation fréquente du courrier et parfois les citations devant les tribunaux, autant d'aléas auxquels ne les avait pas préparés leur noviciat.

Certains connurent la misère, surtout ceux qu'on appelait les « Frères des travaux », très nombreux à Ploërmel avant 1903, prêts à accepter le premier emploi qui leur assurerait le vivre et le couvert. Parfois des Frères Visiteurs plus actifs ou plus ingénieux, imaginèrent des moyens originaux pour rencontrer leurs confrères, les aider et les encourager. Ainsi le Frère Adérit Coto (1837-1923) se fit voyageur de commerce en épicerie et marchand de café.

L'exode missionnaire

Par suite de la politique anticléricale du gouvernement français, les Frères avaient déjà dû quitter leurs premières missions aux Antilles et en Afrique, des missions généralement fondées par le Père de la Mennais lui-même. De cette première œuvre missionnaire il ne resterait que Tahiti... et de nombreuses tombes, souvenirs du sacrifice de jeunes vies largement moissonnées et généreusement données. Mais une nouvelle épopée missionnaire allait commencer avec ces Frères, souvent jeunes ou même très jeunes, obligés par la loi de quitter la France... mais qui généreusement y reviendront dix ans plus tard lorsque celle-ci les appellera pour la défendre !

Le Canada

C'est en 1886 que l'œuvre canadienne avait été lancée. Heureuse initiative qui permit d'accueillir une centaine de jeunes Frères, venus de Ploërmel, à partir de mai 1903. En septembre de la même année, 55 seulement pourront y trouver une classe où enseigner, une trentaine seront, faute de places, employés à des tâches manuelles et près d'une vingtaine partiront aux U.S.A. pour y apprendre l'anglais.

L'Espagne

Le Pays basque s'étend de part et d'autre des Pyrénées, plusieurs Frères de la Province du Midi parlaient le basque, cela simplifiera une nouvelle implantation. Il n'empêche que les premiers Frères à franchir la frontière, comme le Frère Xavier Ménoret (1874-1953), ne parlaient que quelques phrases d'espagnol quand ils parurent devant leurs élèves en octobre 1903, à Echevarri.

L'Égypte

Ce sont les Pères de Vérone qui demandèrent des Frères pour le collège de Hélouan-les-Bains. Le premier d'entre eux, le Frère Alcime Labbé (1863-1942) venait du Sénégal. Pendant 50 ans les Frères se dévouèrent dans les écoles du Canal de Suez jusqu'au jour où en 1957 ils devront abandonner l'Égypte à la suite de la nationalisation du Canal.

L'Angleterre et Jersey

Le premier objectif recherché dans cette fondation était de trouver un refuge, en particulier en vue de la formation pour de possibles recrues françaises. Les Frères s'installeront à Taunton dans le sud-ouest de l'Angleterre. Dès 1910, ils rejoindront Bitterne (Southampton) qui deviendra par la suite le centre d'une nouvelle Province religieuse. Plus tard, en 1922, les Supérieurs achètent le collège jésuite Highlands College de Jersey et y transfèrent tout l'ensemble des structures de formation et l'Administration générale.

Le Moyen-Orient

C'est à la demande du Père Bailly, Supérieur général des Assomptionnistes et ami personnel du Frère Abel, que les Frères se rendront en Bulgarie et en Turquie. Leur présence y fut de courte durée, la guerre de 1914 les obligeant à rentrer en France, Turcs et Bulgares étant alliés des Puissances de la Triple Alliance.

Il est intéressant de noter que beaucoup d'autres propositions furent adressées aux Supérieurs, et parfois même avec beaucoup d'insistance. On peut citer entre autres, les Indes, l'Indochine, le Brésil, la Chine (voir ci-après)... On pourra regretter plus tard de ne pas y avoir répondu positivement, mais les Frères ne pouvaient pas aller partout, la langue était souvent une barrière, et on ne « refait pas l'histoire » ...

L'administration des Frères de l'Instruction Chrétienne

Le 7 février 1904, le R. F. Abel, après une longue prière sur le tombeau du Père de la Mennais¹³, quittait la maison-mère de Ploërmel et prenait le chemin de l'exil. La veille, il avait, une dernière fois réuni le Conseil général. On devine sans peine quelle pouvait être l'ambiance... et aussitôt après cette réunion commençait la dispersion.



Le 6 février 1904, le Révérend Frère Abel prie au tombeau du Père, en la chapelle de la maison-mère, avant son départ pour Jersey

Les derniers mois avaient été épuisants pour chacun, mais surtout pour le Supérieur général, convoqué à de multiples reprises par le juge d'instruction et entendu pendant des heures dont il sortait parfois à bout de forces... Malgré tout il aurait souhaité rester à Ploërmel, mais ses

¹³ Dans la chapelle de l'Institut, à Ploërmel (voir la photo)

avocats lui conseillaient vivement de partir, ne serait-ce que pour ne pas exposer ses Frères sécularisés dont les rencontres et le courrier étaient sans cesse espionnés par la gendarmerie ou la police.

Le 9 février il arrivait à Jersey, île anglo-normande, proche de la France et bien reliée avec Saint-Malo. Depuis 1896, les Frères y dirigeaient une école, et les Pères Oblats animaient la paroisse Saint-Héliier sur laquelle se trouverait désormais la nouvelle résidence de l'administration générale. Depuis le 19 juin précédent les archives y étaient déjà rendues, après quelques avatars aux conséquences heureusement limitées.

Nouvelle résidence, nouvelle vie, mais préoccupations toujours aussi lancinantes. Et d'abord déjouer les soupçons d'une police de plus en plus inquisitoriale (n'étaient-ils pas en effet tous d'affreux suspects ?). Le Révérend Frère s'appellera donc M. Robert, ou même Miss Garret, pour préserver le secret de son courrier. Ensuite, lui revient sans cesse la pensée de ses Frères laissés derrière lui en France. Tout d'abord ces vieillards demeurés à la maison-mère presque sans ressources, ensuite ces Frères sécularisés dont quelques-uns vivent comme des miséreux, enfin ces jeunes Frères que la sécularisation a surpris sous les drapeaux et qui ne savent à qui s'adresser... mais surtout tous ceux qui, oubliant leurs engagements, partent à la dérive et pour qui l'appât du gain devient plus lancinant que la ferveur religieuse.

Heureusement il trouve un motif de consolation et d'espoir pour l'avenir en apprenant que l'enseignement chrétien résiste. Chaque jour de nouvelles « écoles libres » apparaissent, construites grâce à la bonne volonté des fidèles, encouragés par leurs curés et parfois aidés par la générosité de donateurs plus ou moins fortunés. Ailleurs grâce à d'habiles subterfuges, on réussit à racheter d'anciennes écoles congréganistes... Tout n'est pas perdu !

3.-Le contexte géopolitique de la guerre

Les préludes de la déclaration de guerre

Sans doute, et pendant longtemps encore, se posera-t-on la question : « Mais quand a vraiment commencé la guerre ? »

Le 28 juin 1914, lorsque ce jeune nationaliste serbe, Gavrilo Prinzip, assassine l'archiduc héritier d'Autriche François-Ferdinand ?

Le 23 juillet 1914, lorsque l'Autriche-Hongrie adresse son fameux ultimatum à la Serbie ?

Ou peut-être beaucoup plus tôt, pourquoi pas en 1871, lorsque l'Allemagne victorieuse annexe l'Alsace et une partie de la Lorraine ?

Il est certain qu'à partir de cette date, et pendant toute la fameuse « Belle Époque », les relations internationales sont de plus en plus tendues. Si la France réclame toujours le retour de l'Alsace-Lorraine, l'Allemagne, quant à elle, se plaint de ne pas avoir eu sa part du « gâteau colonial », et la guerre fut bien proche déjà en 1905, à propos du Maroc. L'Angleterre redoute la perte de sa suprématie maritime, face à une Allemagne dotée de sous-marins (les U-boots) inquiétants. La Russie, minée de l'intérieur, voudrait étendre son influence dans les Balkans auprès de ses frères slaves. Et la Double-monarchie, si composite, redoute la montée du nationalisme serbe.

Du reste, un peu partout, en Europe, les nationalismes s'exacerbent, souvent racistes et xénophobes. Le nationalisme trouve d'ailleurs une première manifestation dans une sorte de course aux armements. Nous avons déjà évoqué les U-boots allemands, pendant que la France, fière de son fameux 75, porte le service militaire à trois ans. Surtout ce nationalisme s'exprime politiquement et militairement dans les systèmes d'alliances qui divisent l'Europe en deux groupes antagonistes, la Triple Entente (France, Royaume-Uni, Russie) et la Triple Alliance que ses adversaires surnomment Triplice (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie). Au moindre incident, à la moindre étincelle, ce système pouvait déclencher l'embrasement de l'Europe, et c'est ce qui se produira à l'été 1914 après l'attentat de Sarajevo. Seule l'Italie, dont l'engagement n'était que défensif, fera alors défection dans son camp, pour s'agréger au camp adverse l'année suivante...

L'Union sacrée

Gambetta¹⁴ l'avait dit : « *l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation* », mais, en 1914, on aurait pu actualiser la formule, en disant : « l'anticléricalisme n'est pas un article de guerre ». La France avait besoin de tous ses enfants, ce sera l'Union sacrée de toutes les forces sous les plis du drapeau tricolore. Cette expression du Président Poincaré¹⁵, le 4 août 1914, eut un immense succès, la droite et la gauche pour un temps réconciliées. Le gouvernement se chargera donc de calmer les esprits par deux mesures, suivant le principe bien connu « un coup à gauche, un coup à droite ».

Le Carnet B

Le Ministre de l'Intérieur, Louis Malvy¹⁶, afin de prévenir une éventuelle réaction ouvrière face à la guerre et permettre le ralliement des ouvriers à l'Union sacrée, décide de ne pas faire usage du Carnet B qui recensait les personnes (anarchistes, syndicalistes...) susceptibles d'être arrêtées en cas de guerre.¹⁷

¹⁴ Léon GAMBETTA, (1838-1882), homme politique ardent républicain, membre du Gouvernement de la défense nationale en 1870, président du Conseil en 1881, il fut inhumé au Panthéon comme père fondateur de la République.

¹⁵ Raymond POINCARÉ, (1860-1934), Président de la République de 1913 à 1920 après avoir été ministre et Président du Conseil. C'est lui qui fera appel à Clemenceau en 1917. Il redeviendra Président du Conseil en 1926.

« C'est vraiment l'unanimité du peuple qui est debout, face à l'Allemagne, sous le drapeau tricolore. Et lorsque j'ai écrit mon message, le mot m'est venu, tout naturellement, sous la plume ; l'union sacrée, sacrée comme le bataillon thébain, dont les guerriers, liés d'une indissoluble amitié, juraient de mourir ensemble [...] », Raymond POINCARÉ, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, Paris, Plon, Tome IV, *L'union sacrée*, 1927, p.541.

¹⁶ Louis MALVY, (1875-1949), député radical du Lot, ministre de l'Intérieur de 1914 à 1917, accusé de trahison par l'extrême droite, votera les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

¹⁷ Pour plus d'informations sur ce sujet, se reporter à Jean-Jacques BERCKER. *Le Carnet B, les Pouvoirs Publics et l'Antimilitarisme avant la guerre de 1914* ; Paris, Klincksieck, 1973.

La dépêche Malvy

Pour se concilier l'opinion catholique, après quarante ans de politique anticléricale marquée entre autres par l'expulsion des congrégations et la séparation des Églises et de l'État, le gouvernement décide de suspendre les mesures contre les congrégations religieuses. Le 2 août ce même ministre Malvy demande aux préfets : « *de suspendre l'exécution des décrets de fermeture ou de refus d'autorisation, par application de la loi de 1901...* ». Mesure de tolérance permettant aux instituts non autorisés (dont les Frères de Ploërmel) d'exister comme groupement de fait... Cette dépêche fut-elle appliquée avec diligence et rapidité ? On peut être parfois en droit d'en douter ...

L'espionnite et la rumeur infâme

En temps de guerre, la crainte de l'espionnage, et même de la trahison, marque toutes les opinions. « Taisez-vous, méfiez-vous, des oreilles ennemies nous écoutent », telle était l'affiche à la mode en 1914.



Les Français parlaient alors de « bobards », un peu plus tard dans leurs tranchées, les poilus inventeront le mot « bouteillons » (et de nos jours on a inventé le mot « fake news »), pour désigner ces rumeurs invérifiables et difficiles à combattre et d'autant plus à une époque où les journaux sont strictement soumis à la censure et où se pratique le « bourrage de crâne ».

Dans ce contexte, à partir de 1915, année où la guerre s'enlise, une rumeur particulièrement anticléricale, se répand à l'arrière et même au front. Certains journaux n'hésitent pas à s'en faire l'écho, quitte à en rajouter, à l'amplifier et « l'embellir ». On lui donnera le nom de « rumeur infâme ». Selon elle, les prêtres et les religieux seraient les soutiens de l'Allemagne, pour faire la guerre à une France laïque qui mérite bien les malheurs qui lui arrivent. Elle affirme même que prêtres et religieux essaient par tous les moyens de se soustraire à leurs obligations...Et dans ce domaine le bon sens populaire dit bien que « plus c'est gros et plus ça passe », voici en effet une trouvaille qui vaut son pesant d'or : « *La guerre fut décidée au Congrès eucharistique de Lourdes. L'empereur allemand, assistant au Congrès, déguisé en curé, convint avec l'évêque de Tarbes, pour que le trésor de la basilique de Lourdes lui fût livré. Et c'est avec cet argent que l'Allemagne mène la guerre contre la France.* »¹⁸

Face à de pareilles absurdités, le ministre de la Guerre ordonna de rechercher les colporteurs de ces bruits pour les remettre entre les mains de la justice. De grandes voix eurent le courage de s'élever contre ces inepties, comme Clemenceau¹⁹ ou Barrès²⁰, mais jusqu'à la fin de la guerre cette rumeur renaîtra de ses cendres.

On est en droit de s'interroger sur l'origine de cette rumeur. Sans doute l'anticléricalisme était loin d'être mort, malgré l'Union sacrée (surtout les cinq premiers mois de guerre) proclamée par les plus hautes autorités de la République, mais peut-être aussi l'Église se montra-t-elle parfois imprudente, voire excessive, en insistant sur la guerre, punition divine, à l'encontre d'un peuple ayant abandonné la foi de ses pères ?

¹⁸ J. SANTO, *Contre la rumeur infâme*, Collection Foi et Patrie.

¹⁹ Georges CLEMENCEAU, (1841-1929), Président du Conseil de 1906 à 1909, et de 1917 à 1920, il avait été surnommé le Tigre comme ministre de l'Intérieur, il fut ensuite surnommé le « Père la Victoire ».

²⁰ Maurice BARRÈS, (1862-1923), écrivain et homme politique, maître à penser de la droite nationaliste.

Les 13 accusations portées au clergé français constituant la rumeur infâme:

- Les curés sont causes de la guerre
- Les curés ont fait éclater la guerre pour se venger de la loi de séparation et renverser la République
- Les curés ont fait faire la guerre pour, grâce au triomphe de l'Allemagne, rétablir le pouvoir temporel du pape et détruire l'oeuvre laïque accomplie en France
- Les curés, voyant le vide se faire dans leurs églises et les fidèles se soustraire à leur direction spirituelle, déchaînèrent la guerre pour faire reflourir la foi et reprendre le gouvernail. "Is fecit scelus cui podest. Celui qui a commis le crime est celui à qui il profite"
- Du moment où les curés ont ramassé de l'or et l'ont porté à la Banque de France pour permettre au gouvernement de continuer la lutte, c'est donc qu'ils voulaient la guerre
- Les curés ont fourni des fonds à l'Allemagne pour la guerre; ils lui ont envoyé notamment l'argent du denier du culte
- Les curés sont des traîtres, des judas, des vendus
- Les curés sont des poltrons et des lâches fuyant devant l'ennemi
- Les curés mobilisés sont des embusqués
- Si les curés l'avaient voulu, ils auraient empêché la guerre
- Si les curés n'ont pas fait la guerre, ce sont eux qui la font durer
- Les curés ont intérêt à ce que les hostilités durent et se prolongent, parce que les services funèbres nombreux, conséquence des tueries de la guerre, les enrichissent
- Ce sont les évêques qui ont déchaîné la guerre pour faire tuer une partie de leurs curés affamés que la caisse du denier du culte ne permettait plus de nourrir.

Il y eut au moins une quinzaine de réfutations argumentées de ces rumeurs, dont E. POULAIN, *Réfutation décisive des treize rumeurs infâmes sur le clergé français*, Paris Téqui, 1917, 118 pages, ou encore J. SANTO , *Contre la rumeur infâme*, Collection Foi et Patrie.

La position du Pape et du Vatican

Le 3 septembre 1914 le Cardinal Giacomo Della Chiesa était élu Pape sous le nom de Benoît XV, il succédait au Pape Pie X.

La guerre durait déjà depuis un mois et se révélait de plus en plus comme un « suicide de l'Europe chrétienne ». Que pouvait faire le Pape, et de plus un Pape nouvellement élu ? Tous ses appels à la paix sont rejetés. Le 1^{er} novembre il s'adresse aux peuples en guerre :

« Chaque jour la terre inondée par de nouveaux ruisseaux de sang se couvre de morts et de blessés... Il y a sans doute d'autres voies,

d'autres moyens qui permettraient de réparer les droits s'il y en eut de lésés. »

Même le clergé catholique fait la sourde oreille ; l'un des plus intransigeants sera sans doute Mgr Baudrillart²¹, recteur de l'Institut catholique de Paris. Déjà la première lettre pontificale du 8 septembre lui paraissait « *molle et insignifiante* ». Benoît XV n'aura pas plus de succès auprès de l'Italie qui, malgré ses paroles pressantes, entrera dans le conflit en 1915, aux côtés des pays de l'Entente. Pendant que les Français le surnomment « le Pape boche » et les Allemands « le Pape français », alors qu'il essaie de maintenir un équilibre et de rappeler chacun à la raison, en réaffirmant les règles du droit.

Le 1^{er} août 1917, alors que la guerre dure depuis déjà trois ans et que dans chaque camp les victimes se comptent par centaines de milliers, le Pape adresse une lettre aux belligérants appelant « *à une paix juste et durable* » et au respect « *des aspirations des peuples* ». Cette exhortation fut très mal reçue, notamment en France, et à nouveau y compris par le clergé. Dans la chaire de Notre-Dame de Paris, en présence du cardinal Amette²², archevêque, le Père Sertillanges²³ O.P., se permet d'affirmer, le 10 décembre 1917 : « *Très Saint Père, nous ne pouvons pas pour l'instant, retenir vos appels à la paix.* »



BENOÎT XV

Devant ces réactions nationalistes, le Pape décide alors de s'abstenir de toute initiative nouvelle en faveur de la Paix.

²¹ Alfred BAUDRILLART, (1859-1942), historien, recteur de l'Institut catholique de Paris, cardinal et membre de l'Académie française, son anticommunisme profond lui fait soutenir le régime de Vichy en 1940.

²² Louis-Adolphe AMETTE, (1850-1920), archevêque de Paris en 1908 et cardinal.

²³ Antonin-Dalmace SERTILLANGES, (1863-1948), dominicain, professeur à l'Institut catholique de Paris, à la suite de ce discours il ne sera pas sanctionné immédiatement, mais seulement en 1922 et exilé en Hollande.

4.-Les grands moments de la guerre

En août 1914, tout le monde en était persuadé, les politiques, les militaires, les économistes, que la guerre serait courte, trois mois tout au plus. Les Français se voyaient rentrer à Berlin, et les Allemands à Paris, pour Noël au plus tard. D'ailleurs on n'avait prévu des munitions que pour trois mois... mais l'Histoire n'est pas souvent au rendez-vous de ceux qui la convoquent !

On distingue souvent trois périodes dans cette guerre, que les Français appellent la Grande Guerre, même si depuis, elle a été suivie d'une guerre plus terrible encore... on parle de la guerre de mouvement, puis de la guerre de positions ou des tranchées, et enfin des grandes offensives de 1918.

La guerre de mouvement ou les illusions des débuts



Joffre et Foch, deux grands généraux de la guerre 14-18

Alors que la France attaque en Alsace, l'armée allemande envahit la Belgique, se livrant au passage à des atrocités innombrables, villes et villages détruits, représailles sanglantes envers des « francs-tireurs » imaginaires, ce qui permet de comprendre le succès futur du thème de la barbarie allemande.

Défaites à Charleroi, en une journée le 22 août 1914, les troupes françaises perdent 27 000 hommes, autant que pendant toutes les guerres napoléoniennes ou pendant toute la guerre d'Algérie et sont

obligées de refluer dans la panique, pendant que le gouvernement quitte Paris pour Bordeaux.

Une manœuvre maladroite des armées allemandes, un peu trop euphoriques, permet alors à Joffre²⁴, soutenu par Galliéni²⁵, de se ressaisir. C'est la Bataille de la Marne de septembre 1914, qui arrête par « miracle » l'offensive allemande. Une tentative infructueuse de contournement réciproque, la « course à la mer », oblige les armées épuisées, à s'enterrer pour refaire leurs forces : ce sont les tranchées.

Au cours de ces semaines douloureuses, d'autres fronts se sont ouverts : à l'Est avec les Russes, au Proche-Orient avec les Ottomans et même en lointaine Polynésie.

La guerre de positions ou l'enlèvement

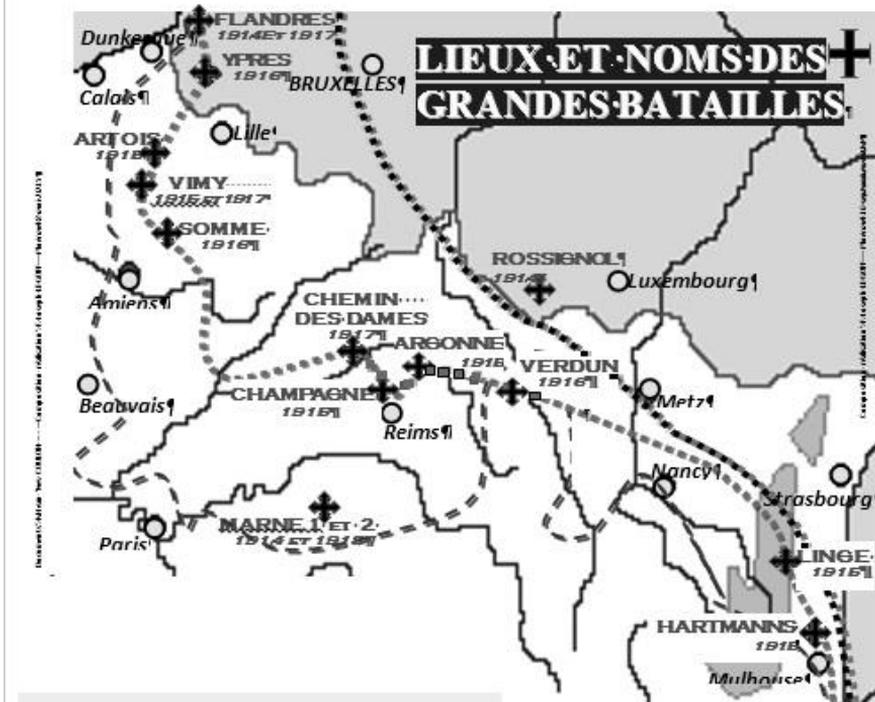
C'est maintenant l'impasse, les troupes sont épuisées, les munitions commencent à manquer, la ligne de front est à peu près fixée pour trois ans, de la Mer du Nord aux Vosges, tandis que les soldats creusent des tranchées qu'ils protègent par des sacs de sable et des barbelés. Il faut se préparer à l'hiver qui approche. Pendant ce temps l'industrie de guerre tourne à plein régime et des armes nouvelles apparaissent : gaz de combat, lance-flammes et bientôt les chars (baptisés tanks par les Anglais, simple nom de camouflage). A l'arrière, jour après jour, les femmes prennent la place des hommes, à la maison, au champ, à l'usine, dans les transports ; il faut bien que le pays continue de vivre.

L'année 1915 est l'année des offensives inutiles. Les Français pour percer le front tentent des **offensives en Artois et en Champagne**, quelques mètres de gagner qui seront perdus aussi vite et des milliers de morts pour rien... À l'Est, pendant ce temps, les Turcs exterminent les Arméniens sous prétexte qu'ils soutiennent les Russes, et cela dans le silence le plus complet... que voulez-vous c'est la guerre !

²⁴ Joseph JOFFRE, (1852-1931), officier de l'armée coloniale, commandant en chef en 1914, partisan de « l'offensive à outrance », vainqueur de la Marne, fait maréchal en 1916 et évincé.

²⁵ Joseph GALLIÉNI, (1849-1916), officier colonial, comme gouverneur militaire de Paris il réquisitionna les taxis parisiens en 1914 (les taxis de la Marne).

LA GRANDE GUERRE 1914-1918



L'année 1916 restera dans les mémoires comme « l'année de Verdun ». Offensive allemande cette fois, débutée le 21 février et destinée sans doute à épuiser l'armée française. Bataille sans précédent, marquée par la bravoure de toute une génération pour qui « le fort de Douaumont » ou encore « le fort de Vaux » seront à tout jamais les symboles de leur héroïsme et de leur sacrifice. L'objectif allemand ne sera pas atteint, mais les pertes seront énormes, **près de 200 000 morts de chaque côté.**

Afin de soulager l'armée française pilonnée dans Verdun, les Anglais ont prévu une grande opération sur la Somme. Lancée en juillet, au milieu des coquelicots, elle se finira dans la boue de l'hiver. Une première utilisation des chars se révélera finalement peu concluante... et l'année se termine sur une impasse !

L'année 1917 est l'année trouble. Cette année terrible voit d'abord le retrait de la Russie. La révolution de février a chassé le tsar Nicolas II. Alors que les désertions se multiplient dans les armées russes, et que Lénine affirme que « *les moujiks votent pour la paix avec leurs pieds* », la révolution d'Octobre installe le régime des soviets à Petrograd.

Un second basculement est l'entrée en guerre des USA qui ne peuvent rester passifs face aux pertes navales provoquées par les sous-marins allemands ; mais leur intervention ne sera efficace que dans un an, le temps nécessaire pour devenir opérationnels.

Enfin la bataille du **Chemin des Dames**, engagée par Nivelle²⁶, successeur de Joffre, et mal préparée, entraîne un échec sanglant et démoralise de nombreux soldats français, persuadés de se faire tuer pour rien et de « servir de chair à canon ». Aussi de nombreuses mutineries éclatent, certains régiments refusant de remonter au front. Une sévère répression (et même une trentaine d'exécutions environ), mais finalement tempérée par des mesures bienveillantes (permissions, ordinaire amélioré...) et un changement de commandement en chef, permettront le retour au calme.

Les grandes offensives de 1918

En ce début de la nouvelle année, le contexte semble favorable aux Allemands. La Russie bolchevique signe la paix le 3 mars à Brest-Litovsk, aussi toutes les troupes allemandes sont disponibles, et il ne faut surtout pas attendre que les Américains soient devenus trop nombreux sur le champ de bataille. Ludendorff²⁷ lance successivement **cinq grandes offensives**, et cinq fois les lignes françaises sont enfoncées ... mais succès sans lendemains faute de réserves suffisantes.

²⁶ Georges NIVELLE, (1856-1924), succède à Joffre comme commandant en chef des armées françaises, le 16 avril 1917 il lance la malheureuse offensive du Chemin des Dames dont l'échec provoquera de nombreuses mutineries et son remplacement par Pétain.

²⁷ Erich LUDENDORFF, (1865-1937), général en chef des armées allemandes de 1916 à 1918, après la guerre il soutiendra le parti national-socialiste avant de se brouiller avec Hitler.

Pendant ce temps, **les renforts américains** arrivent chaque jour par milliers, avec leurs chars, leurs avions et... leurs groupes de jazz. Ils suscitent l'admiration étonnée, mais parfois un peu sceptique, de ces poilus recrues de fatigues et d'expérience. Profitant de ces renforts tant attendus, le 18 juillet Foch²⁸ ordonne la contre-attaque. Les Allemands perdent pied, d'autant que la révolte gronde dans leurs villes affamées. Cependant ce sont leurs alliés autrichiens qui capituleront les premiers après la victoire italienne de Vittorio-Veneto. Le moral allemand est alors au plus bas, les marins de Kiel se mutinent soutenus par les ouvriers. Guillaume II est même contraint d'abdiquer et de partir en exil. Le 11 novembre enfin les armes se taisent à 11 heures, l'armistice a été signé.



²⁸ Ferdinand FOCH, (1851-1929), commandant en chef des forces alliées en 1918, partisan de l'offensive à outrance, se montrera très réservé sur les clauses du traité de Versailles.

5.-Un bilan général

Lorsque les canons eurent fini de tonner, tout n'était pas terminé : de nombreux soldats, hélas !, continueront de mourir des suites de leurs blessures ou de maladies contractées dans les tranchées, et il restait après avoir fait le bilan à signer la paix. Faire un bilan après quatre années aussi terribles n'est pas chose facile, et cela encore moins quand on connaît la suite de l'histoire. Les poilus avaient beau répéter que c'était la « der des der », tant de haines accumulées, tant de ressentiments devaient aboutir vingt ans plus tard à un autre conflit encore plus meurtrier, encore plus destructeur, à tel point qu'on a pu parler « d'une nouvelle guerre de 30 ans ».

« Nous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles. Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie. » dira Paul Valéry²⁹.

Au cours de cette terrible « guerre civile », **l'Europe a perdu huit millions d'hommes**, et l'on atteint presque les dix millions si l'on y ajoute les victimes d'autres continents. Les deux pays les plus touchés sont la France (34 morts pour 1 000 habitants) et l'Allemagne (30 morts pour 1 000 habitants). Parmi ces morts figurent les « disparus », dont les corps ont été pulvérisés, sans identification possible, sans deuil possible, environ 250 000 en France. Et ces morts sont pour la plupart des hommes jeunes, parce que le plus souvent en premières lignes, à l'origine ensuite d'un important déficit de naissances, ce que l'on appellera « les classes creuses ».

Chacun ou presque a perdu un proche ou un voisin. La violence de la guerre se voit partout, aussi bien dans les rues des villes que dans les villages à la campagne, où l'on croise des aveugles, des amputés, des mutilés (300 000 en France) et ces grands blessés de la face que l'on surnomme « les gueules cassées ». Difficile pour ces pauvres gens de se réinsérer dans une société qui aurait parfois tendance à les oublier. Et toutes ces destructions, ces villages entièrement rasés qui ne revivront jamais et dont seules les cartes anciennes se souviennent du

²⁹ Paul VALÉRY, (1871-1945), écrivain, poète et philosophe français, fut le disciple de Mallarmé et l'ami de Gide, deux de ses œuvres célèbres sont *La Jeune Parque* et *le Cimetière marin*.

nom, ces monuments détruits ou endommagés comme la cathédrale de Reims témoignage d'un passé glorieux, et ces milliers d'hectares de bonne terre qu'on ne cultivera jamais plus, trop bousculés, trop pilonnés, abandonnés à la végétation sauvage ou à la forêt... ou s'ils sont rendus à la culture, pendant longtemps et même un siècle après on y retrouvera de la ferraille, parfois des obus intacts, ou de pauvres restes humains dont on ne saura jamais ni les noms, ni la date de leur mort et que des familles auront parfois pleurés et recherchés pendant des années !

La Paix

L'armistice n'est pas la paix, et gagner la guerre n'est pas toujours synonyme de gagner la paix... Hélas ! les vainqueurs devaient parfois l'apprendre à leurs dépens... et l'humanité en faire les frais.

La Conférence de la paix se réunit à Paris, le 18 janvier 1919, elle se terminera par le Traité de Versailles, le 28 juin 1919, imposé aux Allemands, sous peine de reprise des hostilités. Ce n'est peut-être pas sans raison qu'ils le surnommeront plus tard le « diktat », tandis que les Français iront répétant « *l'Allemagne paiera* ». Clemenceau, Lloyd George³⁰ et Wilson³¹ en furent les négociateurs principaux, tandis que le Vatican, sous la pression des Italiens n'y fut même pas invité. Au terme de ces six mois de discussions, l'Allemagne fut sommée de se reconnaître responsable du déclenchement du conflit, d'accepter d'importantes pertes territoriales (notamment l'Alsace et la Lorraine) et de verser d'énormes dédommagements pour la réparation des destructions de la guerre.

C'est alors que commencèrent les « Années folles », on croyait que la « grande guerre » était finie, et que ce serait « la der des der ». Mais entre ceux qui prétendaient avoir été victimes « d'un coup de poignard

³⁰ David LLOYD GEORGE, (1863-1945), homme politique britannique, membre du parti libéral, Premier Ministre du Royaume-Uni de 1916 à 1922, signataire du Traité de Versailles, il essaya de tempérer les réparations infligées à l'Allemagne.

³¹ Woodrow WILSON, (1856-1924), 28^e Président des États-Unis, rompt avec la politique isolationniste américaine, est à l'origine de l'idée de Société des Nations, à laquelle les USA ne participeront pas.

dans le dos »³², et ceux qui se lamentaient sur « une Victoire mutilée »³³, combien pouvaient encore raisonnablement croire à une « paix universelle » ?

Quelques voix pacifistes cherchent à se faire entendre, mais comment seraient-elles écoutées au milieu des chants de victoire et des cris de revanche ? Konrad Adenauer, le maire de Cologne, s'adresse aux catholiques français en 1922 :

*« La France nous martyrise, la France nous torture, nous qui sommes vos frères dans la foi.... Venez vers nous, vous catholiques français, laissez-nous trouver ensemble un moyen qui puisse aider nos deux pays. »*³⁴

Ce cri prophétique ne fut malheureusement ni entendu, ni écouté, il arrivait sans doute trop tôt. Trente ans plus tard il aura heureusement plus de succès, mais une Seconde Guerre mondiale était passée par là, et des millions de morts avec elle.

³² « *Le coup de poignard dans le dos* » : légende répandue par les nazis, la défaite allemande de 1918 serait due aux civils, notamment les socialistes et les juifs.

³³ « *Victoire mutilée* » : thème de la propagande nationaliste italienne, l'Italie n'aurait pas reçu en 1919 ce qui lui avait été promis en 1915.

³⁴ Marie-Emmanuelle REYTIER, *Histoire du Christianisme*, Magazine n°24, août 2004, pp. 74-77.

II

LA MOBILISATION DANS LA CONGRÉGATION



La célèbre affiche française de la mobilisation générale avec ses deux drapeaux tricolores placardée dans tous les lieux publics de France métropolitaine et de la France à l'étranger stipule précisément et de manière concise : « ... la mobilisation des Armées de terre et de mer est ordonnée... Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août 1914. Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du fascicule de

mobilisation...Sont visés... tous les hommes non présents sous les drapeaux et appartenant : 1°. à l'Armée de terre y compris les troupes coloniales et les hommes des services auxiliaires; 2°. à l'Armée de mer y compris les inscrits maritimes et les armuriers de la marine. »

Par « tout Français » et « tous les hommes » il faut entendre toutes les personnes de sexe masculin (y compris les religieux que leur situation n'exonère pas des obligations militaires), de nationalité française et quelle que soit leur domiciliation le 2 août 1914. Si pour les séculiers et les sécularisés il était quasiment impossible d'y échapper, pour les religieux exilés d'intenses débats ont eu lieu dans nombre de congrégations et instituts.

Compte tenu des épisodes anti-congréganistes qui ont tant marqué la société française pendant un demi-siècle et qui ont contraint tant de religieux à l'exil, on peut *a priori* se demander comment ces hommes ont réagi à la loi de mobilisation générale. Une première attitude possible aurait pu consister à se désintéresser du sort d'un pays qui les avait jadis rejetés. À l'opposé, eu égard à un patriotisme demeuré intact et animé par le désir de pardonner les injustices commises à leur égard par les pouvoirs publics, c'était de répondre favorablement à la mobilisation pour défendre la France (mais aussi, peut-être, profiter de l'occasion pour entamer son retour).

À titre individuel on peut penser qu'un réel dilemme entre patrie et reste de l'Europe et du monde n'a pu manquer de s'installer dans l'esprit d'un certain nombre de Frères qui, faut-il le rappeler, ont par essence un fort sentiment d'appartenance à l'Église qui a pour particularité son universalité comme l'est d'ailleurs leur famille religieuse. Mais *in fine* les consciences ont dû rapidement se déterminer en faisant (ou non) abstraction de leur statut canonique et de leur situation juridique.

L'analyse minutieuse des circulaires émises alors par les supérieurs généraux des congrégations et instituts laisse apparaître trois types d'attitudes :

- Celles qui considèrent que, dans ce conflit de civilisation qui vient d'éclater, la religion catholique fait partie du patrimoine de la France : « *Nous combattons pour défendre contre les barbares agresseurs la terre sacrée de nos pères. Nous combattons pour le droit et la civilisation... La France ne peut périr.* », écrit *La Revue du clergé français* dans sa livraison du 15 août 1914. Les jésuites, les salésiens ou encore les membres français des Missions étrangères de Paris, pour ne citer que ces trois exemples, sont sur cette ligne et répondront quasiment tous 'présent' aux ordres successifs de mobilisation.

- Celles qui sont intransigeantes canoniquement (un homme d'Église ne peut participer à des affaires de sang ; ... et la réponse du Saint-Siège à l'évêque de Verdun en 1912 sur l'application de cette règle au cas français ne change rien à l'affaire) et rancunières politiquement (ne pardonnent pas les décisions d'État prises à leur rencontre après la loi du 1^{er} juillet 1901). Pour les tenants de cette ligne « dure » la nouvelle de la mobilisation générale a suscité par sa soudaineté et sa gravité de vives réactions d'inquiétude face à cette décision d'État. Malgré la dépêche Malvy, beaucoup de religieux ont écrit alors :

« Nous ne sommes pas contre la France mais contre ce gouvernement qui, aujourd'hui le même que celui d'hier, nous a contraint à nous exiler ».

La position du Frère Louis-Arsène [J-M.Bizeul], provincial de l'Institut au Canada, s'inscrit dans cette ligne :

« Si le gouvernement français ne nous avait pas chassés du pays après nous avoir volé tous nos biens, interdit le port de notre habit religieux et l'exercice de nos fonctions, nous aurions comme les autres répondu à l'appel ; mais on nous a forcés à chercher un refuge dans un pays étranger, que nous avons fait nôtre et vis-à-vis duquel nous avons contracté des obligations stipulées même par contrat. Peut-on trouver mauvais que dans ces conditions nous restions à notre poste ? »³⁵.

L'autre exemple souvent cité à cet égard est celui du père abbé bénédictin dom Delatte qui, en 1916, de son refuge de l'Ile de Wight, écrit :

« Je suis un expulsé, expulsé sans motif... Le pouvoir de 1901, qui est le pouvoir politique d'aujourd'hui, en me chassant de France, m'a retiré l'exercice de tous mes droits de Français. Il m'a défrancisé, dénationalisé. Non, vous n'êtes pas assez Français pour habiter la France ; mais dès que le veut le gouvernement, vous l'êtes assez pour redevenir corvéable [...]. Il y a la France, oui. Il y a aussi l'Église et nos engagements envers Dieu tels qu'ils sont définis et compris par elle [...]. Je suis catholique d'abord, Français ensuite et une autorité humaine, quelle qu'elle soit, n'a

³⁵ Lettre du 22 septembre 1914 écrite de Québec du Frère Louis-Arsène au Révérend Frère Jean-Joseph, AFIC, Rome, Dossier 422/17

*de titre à me demander, à me commander que ce qui est compatible avec mon devoir de prêtre et de religieux [...]*³⁶

- Celles, à l'identique de la Congrégation des Frères de Ploërmel, qui laissent à leurs membres la pleine liberté d'agir en conscience. Répondant à son provincial du Canada cité ci-dessus, le Révérend Frère écrit :

« Je crois vous avoir assez fait connaître mon idée et celle du Conseil au sujet des départs pour la guerre. Cependant puisque vous y revenez, je vous expose ma manière de voir que partagent les Assistants au moins d'une façon générale, car il peut y avoir des nuances. Assurément la loi qui appelle nos jeunes gens au service militaire est injuste et n'oblige pas en conscience. Assurément aussi, nos devoirs envers Dieu sont au-dessus de ceux que nous avons envers la Patrie lorsque surtout elle nous a rejetés et que nous avons été obligés de demander l'hospitalité à l'étranger.

*Mais, dans les circonstances actuelles, vu la disposition d'esprit qui règne en France, la réputation des religieux et l'honneur de la religion elle-même demandaient l'élan de générosité qui s'est produit [...] En résumé, si je n'engage point à partir pour la guerre ceux qui peuvent facilement et librement rester dans le pays où ils sont, je ne veux pas qu'on s'oppose au départ d'un jeune frère qui veut répondre à l'appel ».*³⁷

Quelle a été finalement la réponse des Frères de l'Instruction chrétienne à la mobilisation ?

Mais avant d'y répondre, quelques données de cadrage. L'apogée de l'Institut avant-guerre se situe en 1902 avec d'une part 2 085 profès (dont 70 Frères canadiens), d'autre part plusieurs centaines de postulants et novices en formation en France, au Canada, en Espagne. Une douzaine d'années plus tard, à la veille de la mobilisation générale l'état du personnel de la Congrégation s'établissait comme suit : 999

³⁶ Lettre du 18 mars 1916 de dom Delatte à Jacques de Juigné in Louis Regnault, Dom Paul Delatte. Lettres, Solesmes, 1991, p.159-165.

³⁷ Lettre du 10 octobre 1914 du Révérend Frère Jean-Joseph au Frère Louis-Arsène, provincial du Canada, AFIC, Rome, Dossier 252/02, p.303-305. (Voir Annexe 2)

Frères (le chiffre le plus bas de cette période) mais une promesse pour l'avenir avec 150 Frères canadiens et 54 novices au Québec.

La loi du 21 mars 1905 qui modifia la loi de recrutement du 15 juillet 1889, dite « des curés sac au dos », impose un service de deux ans pour tous, durée qui passera, après des débats houleux, à trois ans lors de la loi du 7 août 1913. À la veille de la grande guerre, jeunes Frères, scolastiques et novices, voire postulants (à l'exemple de Pierre Sauvourel) effectuent comme tout un chacun leur service militaire dans les mêmes conditions que leurs camarades de classes d'âges. C'est ainsi que la guerre surprendra un certain nombre de jeunes Frères qui n'avaient pas choisi l'exil en 1903 et qui s'étaient, comme le Frère Claude-Marie [E.Camaret] par exemple, sécularisés pour pouvoir poursuivre leur mission d'enseignement et d'apostolat en France.

Mais il y a tous ceux qui, lors des lois anti-congréganistes, avaient fait le choix de l'exil ou ceux, alors très jeunes, qui s'étaient vus contraints de s'expatrier dans des pays périphériques ou plus lointains à la demande de leurs supérieurs dont le souci premier était de sauver la vocation de jeunes Frères. Et à cet égard rien de mieux que la protection de l'habit et la vie régulière pour y parvenir... *« Doit-on en conclure, écrit l'un des meilleurs spécialistes de la vie religieuse du Canada, Guy Laperrière, que les religieux français amenèrent alors dans leurs bagages toute une panoplie de sentiments antirépublicains voire antifrançais ? Nous ne le croyons pas. Certes, entre supérieurs ou autorités, on ne manquait pas de flétrir les procédés de Combes et du gouvernement français d'alors. Mais une fois au Québec, le patriotisme, le nationalisme, l'impérialisme même, sans doute, sont plus forts que tout, me semble-t-il. On veut présenter un beau visage de la France et l'attachement à la patrie, si belle, si noble, malgré ses fautes, paraît le sentiment dominant... Ce sont plutôt les autorités religieuses québécoises qui auront tendance à brandir le spectre du fléau maçonnique pour tenir bien à distance les idées radicales, dans l'enseignement notamment, qui auraient tendance à poindre ici ou là au Canada »*³⁸.

³⁸ Guy LAPERRIERE, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec. 1880-1914*, Sainte-Foy [Canada], Les Presses de l'Université Laval, Tome 2, *Au plus fort de la tourmente. 1901-1904*, 1999, p.571-572.

La guerre étant une expérience humaine unique que chacun perçoit et traduit à sa façon, dans un Institut comme celui des Frères de Ploërmel il est intéressant de savoir qui a connu cette réalité, a vécu cette expérience, c'est-à-dire qui a été mobilisé et par voie de conséquence qui est passé au travers des mailles du filet.

Comme tous les Français concernés, une fois mobilisés, les Frères sont absorbés par le gigantesque engrenage que constitue une organisation militaire en temps de guerre. Comment s'est donc traduite cette guerre pour eux ? D'abord dans l'affectation militaire (quelle arme ?, quel régiment ?, quel poste ?), ensuite dans leur vie militaire quotidienne avec ses conséquences extrêmes (ampleur et nature des pertes et des blessures) ou exceptionnelles (nature et importance des formes de reconnaissance) ; enfin dans leur vie de personne consacrée (comportement spécifique, pratiques religieuses utilisées, jugements militaires extérieurs). C'est à toutes ces questions qu'il convient d'essayer de répondre.

Les mobilisables

Par « mobilisables » il faut entendre les hommes qui auraient dû être potentiellement concernés par la mobilisation générale c'est-à-dire l'effectif masculin qui, en théorie, était susceptible de porter les armes. En l'occurrence lors de cette guerre, la classe la plus ancienne qui a été appelée en tout début de conflit a été celle de 1886 (hommes nés en 1866) et la classe la plus jeune en dernière année de conflit, celle de 1919 (hommes nés en 1899). Mais en pratique, nombreux ont été ceux qui n'ont pas été rappelés ou appelés, soit au début de la guerre, soit pendant celle-ci.

En ce qui concerne l'Institut, l'analyse du plus récent *État du personnel* d'alors (1913) fait apparaître que **506 membres** étaient potentiellement **mobilisables**, plus de 40 % d'entre eux (210) résidant à l'étranger (majoritairement au Canada)³⁹. Sur ce total, combien ont été mobilisés et *a contrario* combien ne l'ont pas été et pourquoi ?

³⁹ 120 au Canada et aux États-Unis, 46 en Haïti, 22 en Espagne, 10 en Orient, 8 en Égypte, 4 à Tahiti.

Ceux qui ont fait la guerre : les mobilisés

La mobilisation générale décrétée en France le 1^{er} août 1914, rappelle sous les drapeaux non seulement les hommes de la « réserve », c'est-à-dire les classes 1900 à 1910 (hommes nés de 1880, donc âgés de 34 ans, à 1890, donc âgés de 24 ans), mais aussi ceux de la « territoriale », c'est-à-dire les classes 1886 à 1899 (hommes nés de 1866, donc âgés de 49 ans, à 1879, donc âgés de 35 ans). Ne sont dégagés des obligations militaires que les hommes qui ont plus de 48 ans.

Cette mobilisation s'est opérée par vagues tout au long de la guerre : à la levée massive d'août 1914 (80 % des classes mobilisables) a succédé une série de levées de moindre ampleur, et ce jusqu'en mars-avril 1918, même si ces derniers ne connaîtront pas la guerre de près, l'armistice ayant été signé alors que leur instruction initiale se terminait dans les camps de l'arrière.



Des « bleuets », parmi lesquels les Frères Tharcisus et Anatolien

Les hommes qui avaient accompli leur temps de service antérieurement à la guerre ont été généralement mobilisés dans l'arme où ils avaient servi, l'infanterie représentant, en 1914, environ 70 % du corps de bataille.

Les Frères de la Congrégation qui ne résidaient plus en France pouvaient difficilement rester indifférents à la mobilisation en invoquant par exemple la loi du 1^{er} juillet 1901 qui avait institué un régime d'exception pour les congrégations religieuses et en avait contraint (et non condamné) un bon nombre à l'exil. Par ailleurs, au même titre que les religieux qui ont personnellement ou collectivement fait ce choix, ils ont été, dès les tout premiers jours de la guerre, en vertu de la dépêche du 2 août 1914 du ministre de l'Intérieur Louis Malvy, invités à rentrer en France. Ceux résidant à l'étranger, au même titre que ceux exerçant en France, suivant leur âge et leur situation militaire personnelle, se sont donc trouvés dans la même condition que les autres religieux (séculiers et réguliers) face à l'appel. À cet égard, même si ces derniers (soit par choix, soit contraints suite aux lois anti-congréganistes) se sont toujours adaptés aux pays où ils étaient établis, on observe à la lecture de leurs correspondances que cela n'a nullement effacé chez eux des sentiments tantôt de fierté, tantôt de nostalgie face à leur patrie, fierté et nostalgie qui sont une des principales explications de leur retour en nombre lors de la mobilisation générale d'août 1914 ... au grand étonnement de beaucoup de Français :

« Dans le courant d'août et de septembre 1914, nous eûmes la surprise de voir les Frères de Ploërmel, revêtus de leur modeste soutane, le crucifix sur la poitrine, le front bronzé chez la plupart d'entre eux par un séjour prolongé dans les pays exotiques, traverser nos rues d'un air ferme et décidé, une valise à la main... Pourquoi revenaient-ils donc ces expulsés ? C'est que l'heure du danger avait sonné pour la France, oubliant aussitôt, et généreusement, les tracasseries et injustices dont ils avaient été l'objet... ces petits Frères, en bons et admirables Français, accouraient à la défense de la Mère-Patrie... De toutes les contrées de l'univers ils sont venus se ranger autour du drapeau tricolore : d'Angleterre, d'Espagne,

de Bulgarie, d’Égypte, d’Haïti, du Canada, des États-Unis, voire même de Tahiti... »⁴⁰.

Ou encore, un peu plus tard en pleine guerre,

« *Partout, écrit un Frère à son Supérieur général courant 1915, « aussi bien devant mes chefs que parmi mes camarades, je me pose en religieux, Frère expulsé de Ploërmel, et ceux qui ne savent pas encore mon nom me désignent ainsi ‘Celui qui est venu d’Angleterre’. Bien loin de m’attirer les railleries, cela ne m’a valu que plus de respect.* »⁴¹ (Écho, octobre 1915, p.70)

C’est ainsi qu’un grand nombre de Frères ont été un temps plus ou moins important de leur vie sous l’uniforme. Parmi eux, près d’un quart sont revenus de l’étranger (alors que d’autres, comme on le verra plus loin, n’ont pas fait ce choix). Cette liberté laissée à chacun se ressent bien à la lecture de la position du Supérieur général de l’Institut qu’il est intéressant de souligner :

« [...] dès l’appel de mobilisation, ... et sans forcer personne, j’ai engagé tous ceux qui étaient appelés à se rendre en France. Les Frères Léonique [P-A.Marin] et Charles-Henri [E.Renaudin] ont voulu faire comme les autres, et j’ai vu que ce dernier, surtout, avait beaucoup de répugnance à rester insoumis. Je ne les ai point engagés à partir puisque vous savez que les Frères Clément-Joseph [J.Olivier], Hermas [V.Richard] et Pierre-Alph. [A.Perot] ont agi différemment et j’en ai été très satisfait »⁴².

⁴⁰ « Les Frères de Ploërmel et la mobilisation », *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, n° 48, 14 août 1915, p.639-642.

⁴¹ Louis Barthas, tonnelier du Minervoais, qui a consigné sa guerre dans un carnet aujourd’hui publié, écrit à la date du 14 juillet 1915 : « À Bully, la 21^e compagnie reçut un petit renfort qui s’émietta dans les escouades. L’escouade se renforça d’un prêtre [en réalité un frère des Écoles chrétiennes], l’abbé Galaup, qui avait été expulsé lors des lois de séparation et venait d’Égypte, où il professait dans un collège, pour défendre son pays qui l’avait exilé ; celui-là il avait du mérite », *Les carnets de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918*, Paris, La Découverte, 1992, p.152.

⁴² Lettre du 10 octobre 1914 du Révérend Frère Jean-Joseph au Frère Louis-Arsène, provincial du Canada, AFIC, Rome, Dossier 252/02, p.304

Certains Frères ont été des « récupérés ». Dans toute guerre de grande ampleur le souci constant des autorités militaires est d'accroître les effectifs et pour cela rechercher de nouveaux soldats parmi ceux qui ont échappé jusque-là à l'obligation militaire ou qui ont été classés dans le service auxiliaire. Dans ce but, toute une législation s'est petit à petit mise en place lors de la durée de la guerre, avec deux temps forts : un premier qui commence dès le 9 septembre 1914 (nouvel examen des réformés temporaires ou définitifs) et qui se poursuit jusqu'au printemps 1916 (examen des ajournés des classes 1913 à 1917 et des exemptés des classes 1915 à 1917) ; un second au printemps 1917 faisant suite à la fameuse loi Sixte Quenin qui impose à la plupart de ceux qui avaient fait l'objet d'un réexamen depuis septembre 1914 et qui avaient été classés dans le service auxiliaire ou exemptés, soient à nouveau examinés pour pouvoir être éventuellement déclarés « bons pour service armé » et donc susceptibles d'être envoyés au front.

Une fois mobilisés, ils seront soit versés dans les unités combattantes (les plus jeunes principalement, conformément aux dispositions de la loi de 1905), soit, en application de la loi de 1889, affectés dans les services de santé du front (une quinzaine d'entre eux ayant été dirigés vers l'Armée d'Orient) ou de l'arrière comme brancardiers ou infirmiers.

Au final, sur toute la durée de la guerre, 290 Frères ont dû quitter leurs établissements d'enseignement ou interrompre leurs études pour répondre à l'appel sous les drapeaux. Par origine géographique et lieux de résidence ils se répartissent comme suit :

<i>Résidence</i>	<i>Origine départementale des mobilisés*</i>						<i>TOTAL</i>
	<i>22</i>	<i>29</i>	<i>35</i>	<i>44</i>	<i>56</i>	<i>Autres</i>	
FRANCE	27	54	39	32	55	12	219
ÉTRANGER	12	8	14	6	24	7	71
TOTAL	39	62	53	38	79	19	290

* 22 : Côtes-du-Nord ; 29 : Finistère ; 35 : Ille-et-Vilaine ; 44 : Loire-Inférieure ; 56 : Morbihan ; Autres : 12-Aveyron, 43-Haute-Loire ; 49-Maine-et-Loire, 50-Manche, 61-Orne, 64-Basses-Pyrénées, 89-Yonne, Jersey

Ceux qui n'ont pas fait la guerre

Alors que la République a forgé, au nom du principe d'égalité et d'universalité, le concept de « nation en arme » avec sa traduction militaire : la conscription, celle-ci, dans son principe général, est confrontée à des cas particuliers qui doivent être considérés comme autant de ressources humaines non disponibles pour faire la guerre. Les insoumis, les exemptés, les ajournés, les réformés, les oubliés, autant de cas particuliers d'hommes qui en temps de paix ne font pas leur service militaire et en temps de guerre ne veulent pas ou ne peuvent pas participer à ce devoir national. Qu'en a-t-il été des Frères de Ploërmel à cet égard ?

. Les insoumis

Pendant relativement longtemps on n'a fait, en France, aucune distinction entre insoumission et désertion. Ce n'est que depuis la loi du 21 mars 1832 (dite loi Sault) sur le « Recrutement de l'Armée » que l'insoumission est considérée comme un délit :

« Article 39 : Tout jeune soldat qui aura reçu un ordre de route et ne sera point arrivé au jour fixé par cet ordre, sera, après un mois de délai et hors le cas de force majeure, puni, comme insoumis, d'un emprisonnement qui ne pourra être moins d'un mois ni excéder une année ».

Dès lors, entre officiellement dans le vocabulaire juridique français le terme d'« insoumission » qui peut être défini comme la situation d'un homme qui n'est pas soldat et ne veut pas le devenir (ou le redevenir) malgré les obligations qui lui sont imposées par la loi. L'insoumission se distingue de la désertion en ce qu'elle est une faute civile et non une faute militaire, comme le rappelle Philippe Boulanger dans un article intitulé « Le refus de l'impôt du sang ». La désertion est, au contraire, le fait d'un soldat qui quitte le poste occupé dans l'armée, faute considérée comme une véritable trahison en temps de guerre.

Lorsqu'on étudie attentivement ce sujet on observe que l'insoumission est fréquemment liée, notamment pour les religieux occupés à des œuvres missionnaires ou d'éducation, à la mobilité géographique. Par ailleurs, les raisons de l'insoumission sont extrêmement diverses et pour les religieux français en particulier l'une

de ces raisons est certainement à rechercher dans la succession de mesures gouvernementales à visée anticléricale qui ont eu pour effet d'entraîner dans la première décennie du vingtième siècle plusieurs vagues successives de départs vers l'étranger. La première à citer ici, même si à l'origine elle n'était pas dirigée contre le clergé, est la loi militaire de 1889. Cette loi, outre qu'elle amena incontestablement des changements notables dans la vie des communautés masculines déjà installées à l'étranger, a eu également entre 1890 et 1900 un effet bien plus grand sur toute une série de congrégations tant cléricales qu'enseignantes qui estimèrent nécessaire, pour y échapper, de s'implanter dans différentes contrées du monde (hors colonies françaises) afin de soustraire leurs jeunes religieux au service militaire de trois ans (... mais aussi, pour certaines grandes congrégations, à la volonté de devenir internationales dans une perspective manifeste d'expansion). En 1901 c'est le départ des congrégations non autorisées qui refusent de déposer une demande d'autorisation. En 1902 ce sont les congrégations enseignantes frappées par les décrets de fermeture de Combes qui quittent la France en grand nombre. L'année 1903 constitue le sommet de cet exode avec les refus d'autorisation qui conduisent automatiquement à la dissolution des congrégations. En 1904 la loi qui interdit l'enseignement à toute congrégation entraîne à nouveau le départ de plusieurs autres religieux. Ainsi pour l'Institut des Frères de Ploërmel, de février 1903 à mai 1904 l'exil, par vagues successives, est choisi par 210 Frères, dont près de la moitié (103) vers le seul Québec. Nombre d'entre eux sont très jeunes et leurs supérieurs leur demandent de ne pas rentrer en France lors de leur appel pour leur service militaire⁴³.

Par exemple, huit jours après le vote de la loi, le 30 mars 1905, le Frère Abel, Supérieur général, s'adresse ainsi au Frère Ulysse, provincial du Canada :

« La nouvelle loi militaire française va nous créer de nouvelles difficultés. Tous les citoyens doivent désormais le service de deux ans ; l'art. 50 de l'ancienne loi a disparu. Seul l'art. 11 de la loi nouvelle nous donne un moyen de conserver notre vocation dans

⁴³ Guy Laperrière, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec. 1880-1914*, Sainte-Foix [Québec], Les Presses de l'Université Laval, T.2, p.351-352.

les missions ; mais il faut que nos jeunes gens répudient la nationalité française [...]. Il y aurait donc à étudier au plus tôt quels sont tous ceux de nos chers jeunes Frères qui sont nés en 1886 et qui sont par suite de la classe de 1906, afin de les préparer à ce sacrifice ; car s'ils sont obligés de s'en revenir en France, faire deux ans de service actif, hélas !... Il faut tout faire, me semble-t-il, pour éviter cette redoutable épreuve. Il va sans dire qu'il ne leur sera pas plus interdit de revenir en France ; mais ils n'y seront plus citoyens de la République et personne ne pourra les inquiéter ». (F. Abel au F. Ulysse, 30 mars 1905, *AFIC Rome*, 2.21, p.370-371).

La politique de l'Institut est claire : demander d'abord les cinq sursis puis rester à l'étranger sans faire le service. À un frère qui profite d'un congé en France avant que n'expire son dernier sursis, on lui adresse la mise en garde suivante :

« Repoussez comme de dangereuses tentations les perfides suggestions qui pourraient vous être faites à propos du service militaire : vous êtes des soldats de J.C., ne soyez pas déserteur du drapeau que vous avez juré de défendre. » (F. Léonard au F. Félix de Valois, 16 février 1911, *AFIC Rome*).

Beaucoup vont constituer le vivier des insoumis de la Grande Guerre dix ans plus tard.

Toutefois, à l'époque où le patriotisme était à son comble et où l'insoumission était fort mal vue, la grande majorité va faire le choix du retour pour défendre sa patrie, ... au grand dam d'un certain nombre de supérieurs. C'est par exemple le cas du provincial du Canada qui un mois et demi après le déclenchement de la guerre écrit au Supérieur général :

« On conçoit difficilement qu'il y ait tant de religieux et même de prêtres qui croient devoir s'attacher à cette nouvelle hérésie moderniste qui donne à la patrie la première place et à Dieu la seconde. Les vœux, la vocation, tout cela ne compte plus dès lors qu'il est question de patrie. Si l'on représente à ces religieux d'un nouveau genre que saint Pierre et les autres apôtres n'auraient pas abandonné la prédication de l'Évangile pour sauver leur patrie même menacée de destruction, qu'il est très certain aussi que saint François-Xavier n'aurait pas quitté les Indes pour venir au secours du roi d'Espagne, ils vous répondent que les temps sont

changés, qu'il s'est fait une évolution dans les idées, etc... [...] je crains bien que ceux qui ont voulu s'y rendre sans y être absolument obligés ne perdent, sinon leur vocation, au moins leur esprit religieux et qu'ils nous reviennent avec des habitudes qui feront d'eux des religieux dangereux pour leurs confrères.»⁴⁴.

La question du service et du retour en France agitait aussi les familles. Le Révérend Frère écrit à cet égard :

« Les insoumis, en temps ordinaire, peuvent profiter d'une amnistie ; mais les déserteurs en temps de guerre pourront bien attendre longtemps une telle faveur. Il faut considérer encore que la désertion, surtout pendant la guerre, entraîne une sorte d'infamie que certaines familles ne supportent pas ; elles rendent les supérieurs responsables de l'abstention de leurs enfants et en profitent pour déblatérer contre la religion. Comment se présenter ensuite dans ces familles, ou chez les voisins, pour y chercher de nouvelles recrues ? C'est bien moins grave pour ceux qui ont quitté les leurs depuis longtemps, surtout s'ils n'ont plus ni père ni mère »⁴⁵.

. Les ajournés

L'article 10 de la loi du 7 août 1913 stipule que « *les jeunes gens reconnus par le conseil de révision d'une constitution physique trop faible peuvent être ajournés ...* ». Mais ces ajournés sont astreints à repasser régulièrement une visite devant le conseil de révision qui les a examinés la première fois afin de statuer sur l'évolution des causes de l'ajournement pour éventuellement les incorporer.

. Les exemptés

Les individus ne présentant une « *vigueur corporelle suffisante* » (handicapés notamment) devaient être écartés du service armé et même du service militaire pour les cas graves. « *Il importe d'éviter avec le*

⁴⁴ Lettre du 22 septembre 1914 écrite de Québec du Frère Louis-Arsène au Révérend Frère Jean-Joseph, AFIC, Rome, Dossier 422/17

⁴⁵ Lettre du 10 octobre 1914 du Révérend Frère Jean-Joseph au Frère Louis-Arsène, provincial du Canada, AFIC, Rome, Dossier 252/02, p.304-305

plus grand soin de prendre des malingres, des débiles, des sujets chétifs dont l'état général laisse à désirer et peut faire craindre une manifestation tuberculeuse dans un délai plus ou moins rapproché » indique une circulaire du 18 janvier 1908 du service de santé de l'armée. Mais cette notion d'inaptitude au service va évoluer dans un sens toujours plus restrictif tout au long de la guerre. Par exemple un borgne ou un quasi aveugle inapte au service à la déclaration de guerre ne le sera plus à partir de fin 1916.



Deux Frères (Anthème-Jean Mainguy et Thomas de Villeneuve Cadiet) mobilisés à Tahiti comme infirmiers. Au centre, en soutane, le frère Énogat Caudard.

. Les réformés

Les réformés sont des individus qui ont été mobilisés et incorporés dans le service auxiliaire mais qui sont renvoyés dans leur foyer parce que malades, en fait le plus souvent pour tuberculose, mais aussi pour blessures accidentelles graves, pour crises d'hystérie,... L'armée s'en débarrasse car ils encombrant les infirmeries des dépôts et leur

présence favorise la propagation de la maladie : leur renvoi est « une nécessité absolue d'ordre médical et hygiénique » note le médecin-major de 1^{ère} classe Barrière du 81^e R.I. En outre ils obèrent le budget du ministère de la Guerre puisqu'en principe il y a, au bout, versement d'une pension.

. Les oubliés

Un omis est un individu qui n'a pas été inscrit en temps utile sur les tableaux de recensement... Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène. L'omission résulte de l'absence d'identification de l'individu sur les tableaux de recensement. C'est notamment le cas de ceux qui sont à l'étranger qui n'ont pas pris connaissance de cette obligation et qui sont dans l'incapacité physique de se rendre à l'ambassade ou au consulat de France du pays concerné.

Hormis la vingtaine de cas individuels qui n'a pu être retrouvée dans la documentation militaire, les Frères de Ploërmel potentiellement mobilisables qui n'ont pas fait la guerre se répartissent comme suit sur l'ensemble de la durée du conflit :

<i>Les types de non mobilisés</i>	<i>Résident en France</i>	<i>Résident à l'étranger</i>	TOTAL
Insoumis et "n'a pas rejoint"	2	72	74
Exemptés et prisonniers des Allemands*	42	15	57
Réformés	16	40	56
Sursis d'appel	1	5	6
Pas appelés	6	8	14

*Prisonniers en pays occupés (Belgique, Bulgarie) et prisonniers de guerre en Allemagne.

III

LE FRÈRE-SOLDAT DANS LA GUERRE

Importance de la correspondance. Nos sources

Quittant sa communauté ou sa famille pour rejoindre l'armée, le jeune conscrit se trouve confronté au dépaysement et à la solitude, même si une camaraderie rapidement nouée peut lui permettre de trouver de nouveaux repères. Point de téléphone pour communiquer avec parents et amis ; la correspondance devient le seul moyen de communication avec ceux qu'il vient de quitter.

Le frère-soldat est soumis aux mêmes contraintes et, s'il écrit à sa famille, il conserve aussi le contact avec sa communauté et ses supérieurs. De ces lettres écrites du front ou des dépôts et casernes, on n'a malheureusement pas conservé les originaux. Cependant, grâce à l'initiative du R.F. (Révérend Frère) Jean-Joseph, Supérieur général, qui depuis les débuts du conflit, contacte, mensuellement, chaque frère-soldat par la diffusion d'un feuillet, *Le Lien Fraternel*, nous possédons une source abondante de récits de guerre de nos frères-soldats. Dès janvier 1915 et jusqu'à fin novembre 1919, soixante numéros ont paru régulièrement et ont été soigneusement conservés.

Chaque numéro débute par une courte exhortation fraternelle et spirituelle du Supérieur, puis suivent les « nouvelles des mobilisés » avec, parfois, de courts extraits de lettres reçues, et une série d'adresses des soldats, régulièrement mise à jour.

Parallèlement, le frère-soldat est abonné à la revue *Le prêtre aux Armées* publiée par Bayard Presse et reçoit, chaque trimestre, *L'Écho des Missions*, la revue de la congrégation destinée aux Frères missionnaires du Canada, d'Haïti, de Tahiti, d'Égypte, d'Espagne, du Moyen-Orient, d'Angleterre, que la persécution des années 1900 a dispersés dans ces pays respectifs. *L'Écho des Missions* publie le *Lien Fraternel* et, de temps en temps, de plus amples extraits de lettres des frères-soldats au Supérieur général mais aussi un certain nombre d'autres adressées à un confrère de la communauté qu'il vient de quitter : les récits peuvent être alors plus libres.

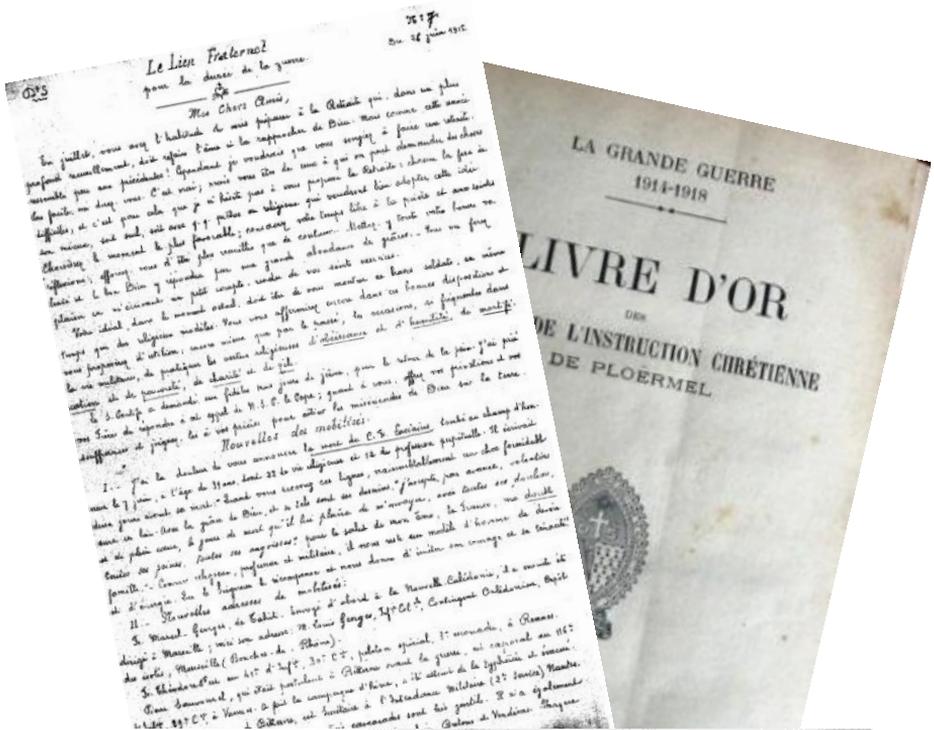
On peut encore trouver dans *Le Sentier*, revue pédagogique fondée en 1909 par le Frère Célestin-Joseph Nicol pour les instituteurs libres et les Frères sécularisés, d'autres nouvelles des frères-soldats. Enfin, imprimé en 1921, *Le Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, exploite cette riche documentation et, à l'instar de bien d'autres congrégations, exprime ainsi l'hommage de la congrégation à ses frères-soldats de la guerre de 14-18. On peut seulement regretter de n'avoir pas en notre possession les lettres que les Frères ont pu écrire à leur famille.

L'allusion au *Sentier* nous amène à une constatation qui peut paraître curieuse aujourd'hui, mais qui, en cette période de persécution subie par les congrégations enseignantes en France, révèle une situation initiale d'avant-guerre toujours hostile aux religieux. La liste officielle de nos Archives à Rome, donnant les 271 noms des Frères mobilisés, est regroupée en trois sections différentes : 1- les réguliers (91 noms), 2 – les sécularisés, (125 noms), 3 – les jeunes (55 noms).

Par *réguliers*, on entend les jeunes Frères récemment placés et ceux établis à l'étranger et qui peuvent continuer à vivre une vie régulière en communauté et conserver la soutane comme signe de leur engagement religieux. Les *jeunes* sont les scolastiques, novices et postulants en formation à Bitterne. Les *sécularisés* sont les confrères qui ont décidé de rester en France pour y continuer leur apostolat dans les écoles libres et qui ont dû, à cet effet, renoncer à tout signe extérieur d'appartenance à une congrégation religieuse, mais ont toujours gardé le contact avec leurs supérieurs.

Les sept premiers numéros du *Lien Fraternel* sont adressés exclusivement aux Frères réguliers. Ce n'est qu'à partir du huitième

numéro et sur demande expresse des intéressés que les sécularisés ont eu le droit de les recevoir, sans crainte de nouvelles poursuites policières car la défense de la patrie valait amnistie générale. L'attention paternelle du Révérend Frère Jean-Joseph continuera cependant à privilégier les anciens missionnaires mobilisés, plus démunis que leurs confrères sécularisés qui peuvent compter sur la sollicitude, proche et directe, des Frères provinciaux de France.



2^e ANNÉE, N° 1 Abonnement annuel : 4 francs 1^{er} NOVEMBRE 1909

LE SENTIER

Journal de préparation au Brevet élémentaire, au Brevet supérieur et au Certificat d'aptitude pédagogique
PARAISANT LES 1^{er} ET 15 DE CHAQUE MOIS

Redaction & Administration : Ecole Saint-Blaise, DOUARNENEZ

1 – Le frère-soldat : un frère d’armes

Les premiers jours à la caserne.

Depuis de nombreuses années (cf. la loi Freycinet de 1889), les Frères étaient astreints au service militaire qui, à certaines périodes, durait trois années. Le choc initial pouvait être rude pour certaines sensibilités. À leur intention, les supérieurs avaient rédigé de sages conseils :

« Les jeunes gens faisant leur service prendront garde de perdre le don de leur sainte vocation et auront soin de vivre toujours avec cette modestie et cette réserve qui siéent à des religieux. C’est pourquoi, ils éviteront avec horreur les réunions et les lieux suspects, les théâtres, les danses et autres spectacles publics ; ils éviteront aussi la fréquentation des mauvaises personnes, les conversations dangereuses, les choses irrégieuses, les hommes proférant des doctrines suspectes, les lectures contraires à la foi et aux mœurs ... »

Suivent d’autres avis leur conseillant de choisir, si possible, un prêtre comme directeur spirituel ou confesseur et de garder le contact avec leur ancienne communauté et leurs supérieurs.

Bien vite, les nouveaux conscrits réaliseront la justesse de ces propos et sauront en tirer profit :

« J’ai de bons camarades, mais ils étaient habitués à jurer à chaque parole. Je leur ai fait comprendre que cela n’avançait à rien, au contraire. Actuellement, c’est rare d’entendre un blasphème » témoigne un jeune Frère. (*Livre d’or*, p. 88).

D’un autre :

« Avant que je fusse connu parmi les soldats de mon escouade, il y avait beaucoup de jurements, de blasphèmes, de propos malséants, quoiqu’il n’y eût jamais même un seul mot déplacé à mon adresse. J’ai cru devoir mettre en place, en deux ou trois occasions différentes, quelques esprits forts qui se font gloire de dire des insanités. [...] Ces quelques répliques m’ont attiré l’estime des bons et la confiance de tous. » (*Livre d’or*, p. 130).

Dans ses avis du *Lien Fraternel*, le Révérend Frère Jean-Joseph soulignera régulièrement les dangers de cette promiscuité des chambrées, plus pernicieux souvent au plan spirituel que la vie dans les tranchées.

Au front : entre peur et bravoure

À l'inverse des prêtres, le religieux-laïc n'est pas d'emblée versé dans le service auxiliaire comme infirmier ou brancardier, mais affecté dans les régiments opérationnels comme fantassin, artilleur, ou autre spécialité. Très vite, parfois même sans formation militaire préalable, il est orienté vers le front et connaît la rude vie des tranchées et s'interroge sur le sort qui l'attend. La mort est là, omniprésente et quotidienne ; nul besoin d'autre explication. Donc, pas d'enthousiasme affiché, mais la conscience de remplir un noble devoir et l'abandon raisonné à la volonté de Dieu ...

« Je suis heureux de vous annoncer que je suis encore en vie [...] Par nature, je suis très peureux ; mais, dans ma communion, j'ai trouvé le courage nécessaire pour aller, sous le feu de l'ennemi, chercher les pauvres camarades... ». F.L.E. (*Livre d'or*, p. 67)

« Cette fois ça y est : je pars pour le front. J'attendais cette heure divine. Elle vient de sonner : all right ! Souffrir pour Dieu et pour la France, souffrir pour assurer le salut de mes élèves et pour gagner le ciel : voilà maintenant ma vocation. Si je meurs là-bas, tant mieux ! Si j'en reviens, tant mieux encore ! Que la volonté de Dieu s'accomplisse. » (*Livre d'or*, p. 119)

« La nouvelle de la mort d'un confrère m'a donné le frisson. Je ne crains pas la mort et je pense que rien ne m'empêchera de faire mon devoir. Étant religieux, mon sacrifice est fait : il ne me reste plus qu'à attendre en paix l'appel de Dieu. Notre pauvre France si coupable a besoin qu'on meure pour elle. » F. Antonin [J-M. Fer], scolastique (*Écho* n° 22, juin 1915, p. 29)

La tranchée.

« Les Boches sont à deux cents mètres, mais nul ne paraît sans douter [...] On se rend compte des difficultés formidables que

nous rencontrons en parcourant nos propres défenses. C'est un enchevêtrement de boyaux, de retraits, de créneaux, de postes numérotés, ayant ses poteaux indicateurs, vraie ville de troglodytes avec certains indices de civilisation moderne. [...] Par des jours pluvieux comme ceux-ci, on ne voit circuler que des masses de boue [...] J'avais bien lu toutes les relations des journaux mais je n'avais aucune idée de ce que c'est. » Frère Fernand-Jules [J.Boissel] (Écho n° 23, octobre 1915, p. 46)

« Lorsqu'on progresse, la première chose est de creuser des tranchées à la place conquise. Combien de fois la pioche s'enfonce-t-elle dans des cadavres d'allemands enterrés depuis quelques jours ! Il faut creuser quand même et s'installer là malgré l'infection. » F.A. (Livre d'or, p. 63)

Un autre poilu (F.F.) nous invite à visiter son abri :

« Entrez chez moi, dans ma cagna. Baissez-vous et prenez votre temps... Ici, à droite, c'est mon plumard : un sac rempli de paille est le meilleur oreiller ; pour matelas, j'ai trois planches et une poignée de paille. N'étaient certaines petites bêtes, je passerais dans mon plumard des moments délicieux, mais il faut sans cesse me tourner à droite, me tourner à gauche et, tous les matins, faire une battue en règle...Derrière vous, c'est l'étagère avec tout le bric-à-brac. Dans mon sac, le Manuel de piété et diverses brochures communiquées par l'aumônier. En haut, le Lebel et un grand couteau à six crans...»

Et le récit continue, nous invitant à sortir de l'abri, mais bien équipé du casque et du masque et à regarder prudemment à travers une lunette la ligne brune et blanche toute proche : c'est la première ligne ennemie. (Livre d'or, p. 145-146)

Parfois, ce sont les rats et les souris qui deviennent l'ennemi numéro un...

« Depuis que j'habite cette contrée, j'ai plus souffert du voisinage des rats et des souris que de celui des Boches » F. René-Maurice [P.Allory] (Écho n° 23, octobre 1915, p. 50).



L'ennemi est tout proche

Et que dire de la boue qui envahit tout, transforme les hommes en momies, vous immobilise dans l'attente d'une main secourable et engloutit parfois, inexorablement, les blessés, comme dans les sables mouvants du Mont Saint-Michel.

« Toute la journée, je me tiens dans la boue et dans la neige, sous les obus. Quand je glisse dans l'eau des trous de marmites seulement jusqu'aux genoux, je me trouve encore bien heureux de

n'y être pas resté enfoncé jusqu'au cou » (Écho n° 28, avril 1917, p. 211).

« Pour arriver en première ligne, il y a 700 mètres à parcourir : il faut trois heures pour faire ces 700 mètres. On se tient 4 à 4 par des courroies, à chaque pas on s'enlise. Plusieurs ont passé des journées entières enlisés jusqu'au cou ; quelques-uns y sont restés. » (Livre d'or, p. 82)

Et le froid ... L'histoire nous dit que l'hiver 1917 fut l'un des plus rudes du siècle. Le grand froid dure trois semaines ; début février, il fait -15° à Paris et jusqu'à -25° sur le front. La Seine et la Marne sont gelées. Dans les tranchées, pour les Poilus, ce sera le pire hiver de toute la guerre.

« À mon retour au front, témoigne un frère, nous étions logés dans une baraque aux planches disjointes. Il faisait un froid de loup. Au réveil, nous avions des glaçons pendus aux moustaches. Pour nous réchauffer, nous mangeons du pain glacé et nous cassons à coups de pioche notre malheureux pinard qui s'obstine à ne pas se laisser boire. » (Livre d'or, p. 81)

Les assauts et attaques

C'est de la tranchée que partent les assauts vers les lignes ennemies. Minutieusement préparés et minutés, précédés de bombardements intenses, ces assauts sont l'effroi des soldats et leurs bilans se chiffrent souvent par d'épouvantables hécatombes.

« Avant de partir à l'attaque d'une tranchée ennemie, on est souvent quatre ou cinq heures sous un feu infernal. Puis, on s'élançait à la baïonnette, sous la mitraille ; on bondit sur l'ennemi dans le plus terrifiant corps à corps ; Français et Allemands mêlent leur sang, confondent leur souffle, s'étreignent dans la mort. Il ne faut pas y penser, on deviendrait fou. C'est, à quelques variantes près, le récit de tous nos blessés. » F. A. (Livre d'or, p. 63)

« Depuis quelques jours, on parlait d'une attaque. Elle a eu lieu le 16. Elle a commencé par un violent bombardement qui a duré toute la matinée. À midi, le premier bataillon du 71^e reçoit l'ordre d'attaquer. Les hommes montent à l'assaut et s'emparent facilement de la première tranchée et attendent le renfort. Mais, à

ce moment, l'artillerie ennemie oppose un barrage de feu et l'infanterie allemande reprend la tranchée. Là, que s'est-il passé?...Ce qui est certain, c'est que sur les 250 hommes, la seconde compagnie est revenue avec 28 ; tous les gradés ont disparu. Qu'est devenu Auguste Thoraval ?⁴⁶. J'ai été attristé de ne plus le revoir ». F. Ignace [A.Chauvignault] (Écho n° 23, octobre 1915, p. .79)

Les soldats bretons au front

Au cours de ces attaques, nos compagnies bretonnes se distinguent par leur bravoure et leur courage : *« Chez nos Bretons le moral est toujours excellent : fermes à leur poste, stoïques sous les plus violents bombardements, ils font l'admiration de tous par leur ardeur et leur ténacité. »* (Écho n° 27, octobre 1916, p.48-49)⁴⁷ ; ils paient aussi durement ces engagements meurtriers : nos monuments aux morts en témoignent encore aujourd'hui.

« Hier, nous avons eu ici une agréable surprise, celle d'entendre le biniou. Un régiment territorial breton, qui s'en allait au repos, était précédé d'un groupe de biniou et de bombardes. J'étais fier de la belle allure de ces Bretons ; c'est, en



L'illustration, 3 février 1915, soldats du 73^e R.I.T. de Guingamp (Côtes-du-Nord)

⁴⁶ Le Frère Guillaume-Yves Thoraval a été fait prisonnier

⁴⁷ « Je me suis laissé dire que pendant la Grande Guerre quelqu'un d'autorisé fit remarquer à Joffre qu'il usait terriblement des unités bretonnes. 'Que voulez-vous, aurait répondu le généralissime, dans les circonstances actuelles et pressantes il faut bien que j'utilise ce que j'ai de plus sûr' », Conférence de M. de Penguern à Lorient en décembre 1919, *L'Union agricole et maritime* [Quimperlé], 4 janvier 1920, p.1

grande partie, à eux que nous devons la victoire de l'Yser. » F. Théo. (Écho n° 23, octobre 1915, p. 62)

« Nos vis-à-vis nous détestent cordialement. Une lettre trouvée sur un mort et que j'ai vue, disait littéralement qu'ils avaient en face d'eux des sauvages qu'on appelle les Bretons !... » F. Fernand-Jules [J.Boissel]. (Écho n° 25, avril 1916, p. 279)

« Chez nos bretons, le moral est toujours excellent : fermes à leur poste, stoïques dans les plus violents bombardements, ils font l'admiration de tous par leur ardeur et leur ténacité. Cette force et cette vaillance découlent de leur foi inébranlable en Celui qui est le maître de la vie et de la mort. » F. R. (Livre d'or, p.134)

« Il est vraiment consolant de voir nos chers Bretons, dont beaucoup sont nos anciens élèves, être, en même temps, les soldats les plus fidèles à Dieu et les plus redoutés des Allemands » (Le Lien Fraternel n°17 du 3 avril 1916)

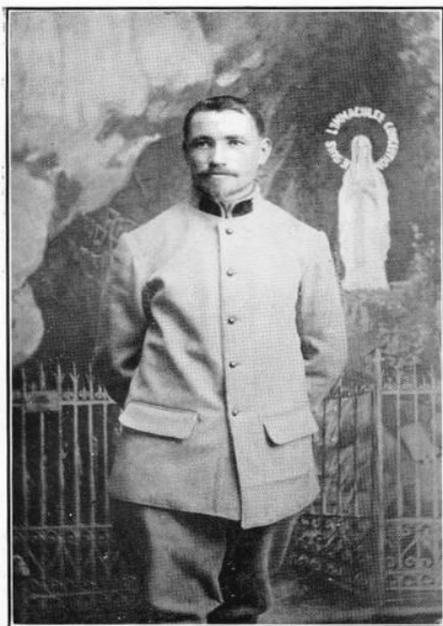
Les saints protecteurs.

Par la trentaine de Frères morts pour la France, la Congrégation a donné une large part au sacrifice des siens pour la Patrie. Mais, à lire les témoignages de nos soldats, le bilan aurait pu être nettement plus lourd si, en de nombreuses circonstances, le Ciel ne les avait pas protégés. Les récits qui nous confirment ces faits quasi miraculeux sont trop nombreux et trop explicites pour que nous n'y donnions pas foi.

Bien sûr, il faut comprendre l'époque du début du siècle : dans notre pays, se développait un acharnement sans précédent contre la religion catholique. En même temps, on assistait à un retour de sentiment religieux plus sensible, car les chrétiens avaient besoin d'exprimer avec leur cœur leur foi malmenée ! D'où, la faveur du « culte » naissant pour Soeur Thérèse et sa petite voie, ainsi que, le recours à la communion fréquente prôné par le pape Pie X

Dans le même moment, nos Frères, comme tous les soldats du front, étaient exposés : ils connaissaient la violence des combats et l'angoisse d'y laisser leur vie à chaque assaut ennemi. On peut comprendre qu'ils avaient recours, spontanément, n'écoutant que leur cœur blessé ou inquiet, aux pratiques et prières « pour temps d'épreuves » : confession et communion, prière du chapelet, images pieuses du Sacré-Cœur ou

de la bienheureuse Thérèse de Lisieux, ou autres dévotions. Un ouvrage, comme *Pluies de roses. Interventions de soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus pendant la guerre*⁴⁸, qui relate plus de deux cents interventions physiques ou spirituelles de la sainte de Lisieux, nous révèle la protection spéciale dont ont bénéficié beaucoup de soldats et la réalité presque palpable de cette assistance.



Frère Arétas revenant de la grotte de Lourdes

Pour les Frères de Ploërmel, nous possédons un florilège d'interventions, attribuées d'ailleurs souvent à un protecteur ou une protectrice bien spécifique auquel ou à laquelle le Frère vouait sa dévotion. En voici quelques-unes :

« Actions de grâces soient rendues à Notre-Seigneur, à la Bienheureuse Vierge Marie, à notre Vénérable Père et à la petite sœur Thérèse !... Le repas était à peine terminé qu'un grand obus tombe à 5 mètres de moi, déracine un pommier. Me voilà couvert de terre, mais je n'ai reçu aucun éclat. Deux minutes après, un autre obus tombe sur le bâtiment, à l'endroit même où je devais coucher. Ma confiance

s'augmente quand je vois que j'échappe à de pareils accidents. » F. A. (Livre d'or, p. 175)

« Si en ce moment j'ai la vie sauve, je le dois à la protection de la Sainte Vierge et nos saints protecteurs. Pendant trois jours, nous avons subi un bombardement terrible ; c'était un déluge de mitraille. Pendant que les balles sifflaient à mes oreilles, je sentais

⁴⁸ Bayeux, 1920, 238 pages.

comme une voix qui me disait : ' Ne crains pas, il ne t'arrivera aucun mal '. Que d'invocations à Marie et à notre Vénéré Père ! »
F. A.-M. (*Livre d'or*, p. 178)

« Dans une seule nuit, notre bataillon a eu une centaine de pertes ; notre compagnie est restée la seule indemne. Vous le comprendrez mieux quand je vous aurai dit que le Capitaine l'avait officiellement consacrée au Sacré-Cœur et que le fanion de la compagnie porte fièrement sa sainte image. » .

« Depuis mon arrivée au front, j'ai été plusieurs fois très exposé et chaque fois je suis sorti indemne. Une fois surtout j'ai vu la mort de près : trois de mes camarades ont été tués, presque tous les autres blessés ; pour moi, je n'ai absolument rien eu. » (*Écho* n° 30, juillet 1917, p.344)

« Un obus tombe à quatre pas devant moi, mais n'éclate pas. Merci, Vénérable Père de la Mennais ! » F. Léonique-Joseph [P.Martin] (*Écho* n° 26, juillet 1916, p. 389)

Du *Lien fraternel*, n° 38, avril 1918, p. 286 :

« Le frère Hippolyte-Louis [L.Collet] a été visiblement protégé par N.D. de Lourdes en transportant un blessé : un obus tombé à 10 m tue le brancardier qui portait en avant et blesse les deux autres brancardiers ainsi que le blessé que l'on transporte, et lui n'a aucun mal. Ceux que Marie garde sont bien gardés ! »

La majorité des frères-soldats étant d'origine bretonne, nombre d'entre eux se mettent sous la protection de sainte Anne patronne de la Bretagne, mais aussi patronne de l'Institut.

« Hier soir, un obus a défoncé notre gourbi, coupant le bras à l'un des nôtres. Une minute auparavant j'étais à ses côtés, quand une inspiration me vint d'aller à la porte... Que d'actions de grâce je devrai à Dieu et à la bonne santé Anne ! » écrit, début 1916, le F. Fernand-Jules [J.Boissel] (*Écho* n° 25, avril 1916, p.270)

Rude et périlleuse besogne des brancardiers

Au cœur de la guerre, fin mai 1916, le R.F. Jean-Joseph présente un tableau statistique des Frères mobilisés depuis le début de la guerre. Il en dénombre 224 dont 142 combattants, 12 brancardiers et 70 infirmiers ou employés dans le service auxiliaire. À cette date, on

comptait déjà 9 tués, 15 blessés ou malades, 4 disparus et 10 prisonniers.

On note donc que les Frères, dans leur grande majorité, sont affectés dans le service actif et connaissent les horreurs des tranchées et des assauts meurtriers. Une douzaine se sont portés volontaires comme brancardiers. Parmi eux, le Frère René-Maurice [P.Allory] fait figure de héros et méritera amplement les trois médailles soulignant sa bravoure et son dévouement au service des blessés (médaille militaire, croix de guerre, suivies d'une troisième citation). De plus, il entretient une correspondance fournie avec ses supérieurs et ses confrères ; ce qui nous vaut de palpitantes relations de son travail de brancardier. Nous devons nous contenter d'en extraire un court passage qui permet cependant de deviner les risques et la grandeur de sa mission.



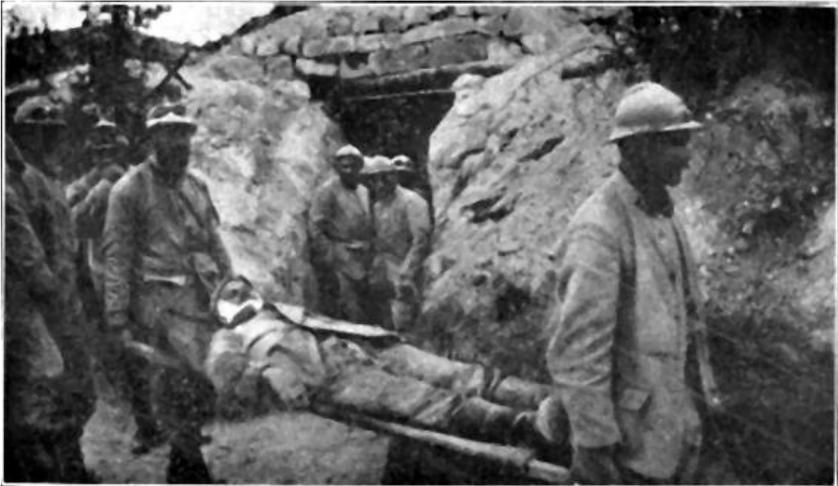
**Pierre ALLORY, Frère René-Maurice (1884-1988),
caporal au 19^e escadron du Train des équipages militaires,
avec ses décorations.**

« En pleine bataille depuis le 27 [mai 1918] ; 1 heure du matin, j'ai failli être fait prisonnier au moins 10 fois depuis 5 jours ; 5 jours sans manger, sans dormir ; combats continuels. J'ai tout perdu au cours de la retraite : linge, photos, correspondances. Aussi je serais heureux que le prochain numéro du Lien avertît

mes nombreux amis, qu'ayant perdu leurs adresses, je ne pourrai répondre à leurs dernières lettres. De plus, la fatigue est telle que je n'ai aucun souvenir de ce qui a précédé le 27 mai. » (Le Lien Fraternel, n° 45 du 27 juin 1918).

Cette opération - journées du 27 mai au 12 juin- valut au Frère René-Maurice sa troisième citation : « Ayant appris que tous les brancardiers de la 6^{ème} Compagnie étaient évacués ou absents, a volontairement sollicité de quitter ses fonctions, relativement tranquilles, pour aller assurer en première ligne le service de brancardier à cette compagnie. »

D'autres confrères, volontaires-brancardiers, ont vécu des situations aussi dangereuses. C'est le cas du Frère Hippolyte-Louis [L.Collet] signalé plus haut (son courage lui a valu 4 citations) ou des Frères Liguorius-Eugène [E.Trégouët], Ignace [A.Chauvignault], Bernardin-Louis [J.Gallo], Denis-Raphaël [A.Guégan], Tharsicius-Auguste [A.Connan], Ambroise-Emile [C.Le Guen].



Frère Liguorius-Eugène Trégouët transportant un blessé allemand

Et à l'arrière ? Le service auxiliaire

Les Frères plus âgés (au-delà de 35 ans) qui, hormis les missionnaires, ont souvent déjà fait leur service militaire de deux ou trois ans, sont, pour la plupart, sauf volontariat, versés dans l'armée territoriale ou la réserve. On les retrouve le plus souvent dans les casernements de l'Ouest comme infirmiers, secrétaires dans les bureaux, instructeurs, versés au service de l'intendance, ou dans toute autre spécialité. Mention spéciale doit être faite du secteur des interprètes où une dizaine de Frères missionnaires sont appelés en raison de leurs connaissances des langues étrangères, l'anglais spécialement. C'est le cas par exemple du Frère Léonique-Joseph [P.Martin] « *installé au milieu des Anglais* » ou encore du Frère Floribert-Marie [Y-M.Rolland] qui indique qu'à son arrivée au Havre venant de son dépôt de Rennes « *I placed myself at the disposal of the English Staff* », mais aussi du Frère François [J-F.Laudrin] intégré au 151 Field Artillery 1st Battalion, Headquarters du corps expéditionnaire américain.

Le Révérend Frère Jean-Joseph se fait un devoir de leur rendre visite régulièrement, plusieurs fois par an. Loin du front, d'autres dangers les guettent, en particulier, la promiscuité des chambrées où, si l'on n'y fait garde, le venin du matérialisme ambiant et du sectarisme religieux peut entraîner certains laisser-aller chez les Frères plus faibles. Dans le *Lien Fraternel*, il ne manque pas de les rappeler aux exigences essentielles de leur statut de religieux, tout en soulignant avec reconnaissance le comportement exemplaire de la majorité.

« *Je dois vous avouer que vos lettres me font autant de bien que n'importe quelle lecture spirituelle. Je vous félicite de l'esprit surnaturel qui vous anime [...] Cet hiver, m'écrit un secrétaire, nous nous sommes entendus pour réciter en commun deux dizaines de chapelet avant de nous coucher.* » (*Le Lien Fraternel*, n° 12).

Ailleurs, on a fondé une petite ligue pour la récitation du rosaire chaque soir.

Mais, souligne le R.F. dans le numéro 20 du *Lien*, le 26 juin 1916 : « *Pour résister au courant qui entraîne la généralité vers la vie sensuelle, vous surtout qui êtes dans les casernes et les dépôts et n'avez pas, comme vos confrères du front, un stimulant dans la vue continuelle de la mort,*

ayez aussi la noble intention de faire le bien et de réparer les outrages faits au divin Cœur de Jésus. »

Nous le voyons, au cœur de la guerre, qu'il soit au front ou à l'arrière, le frère-soldat reste un religieux et doit se comporter comme tel au milieu de ses camarades et face aux gradés de tous niveaux.

2 - Le religieux-soldat : fidélité et témoignage

Dans son numéro 15 du *Lien Fraternel*, en date du 11 février 1916, alors que la guerre semble s'éterniser, le Révérend Frère Jean-Joseph fait le constat encourageant du bon accueil que les frères-soldats réservent à son bulletin mensuel, accueil qui montre l'estime des Frères pour les choses spirituelles et leur attachement à leur famille religieuse.

Puis, dans un développement plus important que d'habitude, il présente en quatre points les conseils qu'il considère comme essentiels pour la sauvegarde de leur vie spirituelle :

1 – soyez fidèles à tous vos exercices de piété, non pas – ce qui est impossible - avec la même régularité qu'en communauté, mais que chaque exercice ait son temps fixé et soit fait dans la mesure du possible. On peut suppléer par le chapelet ou des oraisons jaculatoires

2 – profitez de toutes les occasions qui se présentent pour obtenir des mérites ; acceptez tout ce qui gêne et contrarie

3 – aux souffrances qui se présentent d'elles-mêmes, il faut encore ajouter les sacrifices que vous demande la Règle, autant que les circonstances le permettent.

4 – enfin, pratiquez l'apostolat, d'abord par l'exemple, puis par la charité et éventuellement en dispensant de bons conseils.

On voit que le Supérieur place la barre bien haut, mais aussi que les Frères y répondent généreusement, conscients que la fidélité à leur vocation dépend de cette exigence personnelle.

« Que de précautions n'ai-je pas à prendre pour me tenir toujours bon et pieux à la caserne ! Aussi, mes exercices de piété, spécialement la sainte messe et la communion, sont mes soutiens de chaque jour. » (Écho n° 28, janvier 1917, p.126)

« Je puis accomplir régulièrement mes exercices de piété. C'est pour moi une douce consolation et un puissant stimulant pour me maintenir dans la voie de la perfection religieuse. » (Écho n° 28, janvier 1917, p.135)

Le chapelet

Parmi tous les exercices spirituels et les expressions diverses de la piété, le chapelet, de par sa nature et sa facilité de formulation, est le recours le plus habituel des Frères et aussi des laïcs.

« Les nuits sont fraîches et leur longueur me permet de dire bien des chapelets. Notre vie est semblable à celles des anciens moines : le jour se passe dans le travail et la nuit dans la prière »

« Je conduis mon cheval de la main gauche tandis que la main droite dans la poche égrène le chapelet. » écrit un brigadier. (Écho n° 29, avril 1917, p.211)

« Comme l'expérience m'a appris qu'il m'était presque impossible de consacrer tout le temps nécessaire à certains de mes exercices de piété, j'y supplée par le Rosaire dont je me suis imposé la récitation chaque jour durant la guerre. » (Écho n° 30, juillet 1917, p. 331)

Le Rosaire vivant

Cette pratique très souvent rapportée dans les correspondances et les carnets de guerre des religieux, des prêtres et des séminaristes, consiste à réunir quinze personnes à la tête desquelles se trouve un responsable pour réciter chaque jour, et ce pendant un mois, un rosaire (chapelet) entier et méditer l'un des quinze mystères du Rosaire proposé par le responsable.

« M. l'Aumônier a organisé le Rosaire vivant dans son bataillon. Dans chaque compagnie il a choisi un chef de quinzaine. A la 9^e c'est moi qui suis ce modeste chef. J'ai réuni quinze des meilleurs. Malheureusement, quatre d'entre eux ont été blessés hier ; il faut que j'en trouve quatre autres. » (Écho n° 27 ; octobre 1916, p.50).

« Le Rosaire vivant organisé parmi nous nous a donné l'occasion de nous connaître et de nous rassembler... Nous avons formé une sorte de petit comité, je dirai même communauté, ayant les mêmes vues, les mêmes désirs, nous reprenant mutuellement de nos défauts, parlant de Dieu, nous excitant à la vertu, nous animant au zèle... Voilà la petite communauté instruite, dirigée, entraînée par notre aumônier. » (Écho juillet 1917, p.338).

L'Heure sainte

À la différence de l'adoration du Saint-Sacrement qui est une attitude de prière devant l'Eucharistie et qui se pratique dans un lieu de culte, l'Heure sainte est un exercice de dévotion d'une heure pouvant se pratiquer n'importe où par lequel, grâce à l'oraison silencieuse et des prières à haute voix, le priant s'associe aux tristesses éprouvées par Jésus à Gethsémani. Le Révérend Frère la recommandait à ses membres mobilisés dès le début de la guerre : « *Ceux qui le peuvent facilement, sans préjudice – cela va de soi – de leurs devoirs d'état, tiendront, j'en suis sûr, à consoler par l'exercice de l'Heure Sainte* » (Circulaire n° 142 du 1^{er} novembre 1914 du Révérend Frère Jean-Joseph, Supérieur général, à l'occasion de la guerre, p.6).

La confession, la messe et la sainte communion

Ces sacrements constituent le soutien spirituel le plus recherché des soldats, conscients que leur vie est constamment en danger et qu'il faut paraître devant Dieu en paix avec son âme. Avant toute attaque, l'aumônier est disponible pour les confessions individuelles et dispense parfois une absolution collective. Quand cela est possible, une messe est célébrée et la plupart des participants y communient. Et si la mort fauche un camarade, celui qui reste s'empresse de témoigner que son ami a pu se confesser et communier le matin même.

Lorsque la privation de ces sacrements se prolonge des semaines ou des mois, quelle joie de pouvoir à nouveau régénérer son âme par le sacrement du pardon et la communion eucharistique. Dans le *Lien Fraternel* n°15, du 14 février 1916, le R.F. transmet :

« De l'armée d'Orient, on m'écrit le 6 janvier : 'J'ai une grande joie à vous annoncer : ce matin, j'ai eu le bonheur de communier. Je me sens léger et gai comme au jour de ma première communion. Je n'avais pas communiqué depuis le mois d'août. Qu'il est bon le pain de vie après un jeûne de quatre longs mois' ».

Un jeune de la classe 17 exprime ses impressions après sa première communion sous les drapeaux.

« Oh ! que cela fait du bien, surtout dans le métier militaire ! Je me sentais de nouvelles forces pour lutter, et je suis rentré à la caserne tout ragaillard. »

Un soldat signale le dévouement exemplaire de deux aumôniers militaires qui lui assurent une messe quotidienne, mais nous découvrons en même temps les exigences qu'il s'impose pour cela.

« Je me lève à quatre heures et me mets en route tout en disant ma prière du matin. Je réveille un des prêtres à cinq heures ; il célèbre la messe. Ainsi je peux être de retour au camp avant six heures et prendre mon service à l'heure. Ces prêtres me donnent une grande marque de charité, car bien souvent ils ont passé une grande partie de la nuit sans sommeil. Hier soir, ils ont reçu des blessés jusqu'à minuit. » (Écho n°29 avril 1917, p. 235).

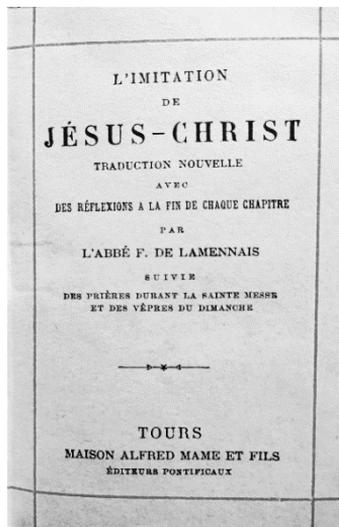
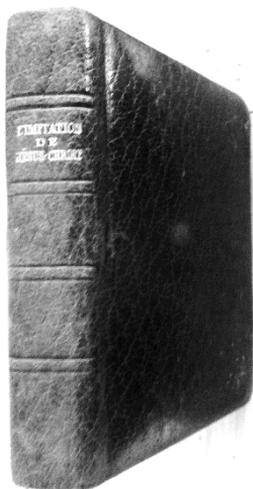
Un autre confrère confie qu'il se lève tous les jours à 5 h 1/2 (au lieu de 6 h 45 comme les autres) pour aller servir une messe à 6 heures. (Livre d'or, p.117).

Quant à la confession, les Frères profitent de toutes les circonstances pour y recourir : au cours d'une marche, en s'isolant quelque temps avec l'aumônier ; en expédition comme brancardier, lorsque son binôme est un prêtre ; dans les tranchées, avant ou après un assaut. Il leur arrive souvent de convaincre des camarades depuis longtemps éloignés de toute pratique religieuse pour mettre un peu d'ordre dans leur conscience en s'adressant en toute simplicité à un prêtre : quelle joie ensuite de fêter ensemble le réveil religieux de cette âme !

Lectures spirituelles et cercles d'études.

La bibliothèque personnelle du frère-soldat est élémentaire. Pour la plupart, un seul petit ouvrage, *L'Imitation de Jésus-Christ* ; mais quelle mine inépuisable pour renouveler sa piété et sa ferveur et exciter son âme à la conversion.

« Mon livre favori est l'Imitation de Jésus-Christ dont la lecture et la méditation me maintiennent dans la douce atmosphère religieuse. » (Le Lien Fraternel, n° 29, 26 mars 1915).



Une version de poche (10,3 cm x 7 cm) de l'une des multiples éditions de *L'Imitation de Jésus-Christ*

Ajoutons-y les revues qui lui parviennent de la part de ses supérieurs : *Le Lien Fraternel*, *L'Écho des Missions*, *le Prêtre aux Armées*, et sans doute - mais seulement pour quelques privilégiés - l'une ou l'autre parution de la presse catholique de l'époque. Un confrère raconte sa joie d'une trouvaille.

« *J'ai trouvé un Évangile dans les ruines d'un presbytère. Il est intact, très beau ; je l'emporterai comme souvenir.* » (*Le Lien fraternel*, n° 29, 26 mars 1915)

Un autre signale qu'il utilise pour ses prières quotidiennes le *Manuel de piété*⁴⁹ en usage dans les communautés. On comprend qu'au front, il soit difficile de s'encombrer de beaucoup d'autres livres ; là aussi, il faut se contenter du nécessaire ou de l'essentiel.

À l'arrière, on peut se montrer plus exigeant. Il est facile d'emprunter des livres aux bibliothèques paroissiales ou de communauté. De plus, à l'initiative de l'aumônier militaire ou parfois

⁴⁹ Dû au Révérend Frère Cyprien, édité par l'Imprimerie du Sacré-Cœur de Laprairie (Canada) et diffusé en France par la librairie Lafolye de Vannes (Morbihan)

des soldats eux-mêmes (Frères ou séminaristes) des cercles de réflexion se mettent en place et sont un soutien non négligeable pour la formation des soldats. *Le Lien Fraternel* n°56 du 26 mai 1919 signale, par exemple, que le Frère Constantin-Louis [E.Samson] fait partie d'un groupe d'une demi-douzaine de camarades qui, chaque soir, se réunissent pour Chapelet, Lecture spirituelle et Prière.

La retraite annuelle

Dès l'été 1915, le Révérend Frère Jean-Joseph propose aux frères-soldats, dans le temps des retraites annuelles de la congrégation, de s'unir à leurs confrères en aménageant eux-mêmes une semaine spéciale de retraite à la mesure de leurs moyens. Il écrit :

« En juillet, vous aviez l'habitude de vous préparer à la Retraite qui, dans un plus profond recueillement, doit refaire l'âme et la rapprocher de Dieu. Mais comme cette année ressemble peu à la précédente ! Je voudrais cependant que vous songiez à faire une retraite. Pas facile !, me direz-vous. C'est vrai, mais vous êtes de ceux à qui on peut demander des choses difficiles, et c'est pourquoi je n'hésite pas à vous proposer la Retraite : chacun la fera de son mieux, soit seul, soit avec quelques prêtres ou religieux qui voudront bien adopter cette idée. »

Il poursuit en développant une méthode très simple pour répondre à cet appel. (*Le Lien Fraternel*, n° 7, 26 juin 1915)

Pari réussi ! Le mois suivant, il ne cache pas sa joie.

« Je suis heureux de voir avec quel empressement vous avez répondu à mon appel pour la Retraite ; je vois que vous comprenez plus que jamais la nécessité d'être tout à Dieu. » (*Le Lien Fraternel*, n°8, 19 juillet 1915).

L'année suivante, les échos sont tout aussi favorables :

« Je vous remercie de m'avoir tenu au courant de la manière dont vous avez pu faire une petite retraite et je prie Dieu de vous donner la persévérance dans vos bonnes dispositions. Elles sont bien résumées par ces lignes d'un caporal : « J'ai constaté que j'avais besoin de me renouveler dans l'esprit de foi ... j'ai vu aussi qu'il me fallait apporter plus de ferveur et de fidélité dans l'accomplissement de mes exercices de piété. »

En 1917 et 1918, les échos seront aussi positifs et aussi réconfortants... Il fallait oser !

Les dispositions intérieures

Peut-on, au-delà des fidélités extérieures, sonder plus en profondeur les dispositions intérieures des frères-soldats et atteindre jusqu'à leurs attitudes spirituelles qui motivent leurs comportements habituels ? S'il reste difficile de sonder vraiment les reins et les cœurs – ce jugement étant réservé à Dieu – on peut deviner, à travers quelques expressions glanées çà et là, les motivations profondes qui guident leur vie.

« Étant religieux, mon sacrifice est fait ; il ne me reste plus qu'à attendre en paix l'appel de Dieu. Notre pauvre France si coupable a besoin qu'on meure pour elle. Elle renaîtra dans le sang des pures victimes : si Notre Seigneur veut que je sois du nombre, je bénis sa sainte volonté. » (Livre d'or, p. 128)

« C'est aujourd'hui la veillée des armes. L'ordre d'offensive du général en chef vient d'être commenté... Nous partons, l'âme en paix, le cœur plein d'espoir. Pour le Christ et pour la France ! » (Livre d'or, p. 132)

« Dans la situation où je me trouve, toujours sur le qui-vive, tranquille ce matin, mais susceptible de partir ce soir et de mourir demain, il faut vite en arriver à la pratique de la sainte indifférence, à l'abandon entier de soi-même aux mains de la Providence. » (Livre d'or, p. 37)

Ce qui prédomine, c'est manifestement l'abandon à la volonté de Dieu, le seul maître de la vie. C'est aussi la conscience de remplir un devoir sacré au service de la France, d'une France considérée souvent comme coupable et dont le salut exige des victimes expiatoires. Cette dimension patriotique s'exprime moins nettement au fur et mesure que la guerre s'éternise et que les combattants réalisent la profonde inutilité de cette lutte fratricide.

L'apostolat

Dans le numéro 15 du *Lien Fraternel* en date du 14 février 1916 où le Frère Jean-Joseph expose ses quatre points d'insistance, le quatrième est le suivant :

4°: Enfin, pratiquez l'apostolat, d'abord par l'exemple. Il y aussi l'apostolat de la charité. Enfin, chacun peut avec prudence donner quelques conseils.

Comment les Frères ont-ils vécu cette dimension apostolique de leur vie religieuse dans le quotidien de leur vie militaire ? Tout d'abord, en se présentant d'emblée comme religieux ; en osant prier ostensiblement, le soir, dans la chambrée ; en s'opposant fermement aux propos déplacés de quelques esprits forts ; et, pour certains tempéraments forts, en assurant l'animation et l'unité de la chambrée. Et puis en étant toujours heureux de rendre service et de partager les corvées communes sans s'esquiver adroitement. Enfin, en prêtant un accueil favorable aux confidences des plus faibles et en les orientant éventuellement vers un prêtre. C'est ainsi que le Frère est fidèle à sa mission apostolique de religieux laïc, *semeur et non moissonneur*, comme l'exprime un prêtre.

III

LA FIN DE LA GUERRE

La signature de l'Armistice, le 11 novembre 1918 signe à la fois la fin des combats et l'ouverture de ce que l'on va appeler la période d'après-guerre, période complexe dont la toute première partie va consister à sortir de guerre près de cinq millions de soldats. Il s'agit d'abord de les démobiliser, c'est-à-dire d'organiser leur retour au foyer. Représentant un mouvement sans précédent d'hommes et de matériel, la démobilisation va s'effectuer en deux phases : l'une de novembre 1918 à avril 1919, l'autre de juillet 1919 à septembre 1919, voire même la fin de l'année 1919 pour certains (c'est seulement le 14 octobre 1919 qu'est signé le décret de démobilisation générale, annulant le tristement décret de mobilisation du 1^{er} août 1914). La sortie de guerre c'est ensuite la mise en œuvre du relèvement d'une nation et la réinsertion de millions d'hommes dans la société.

Comment l'Institut et ceux de ses membres qui ont été des acteurs directs sont-ils passés de l'état de guerre à l'état de paix ? Comment ont-ils ressenti ce temps de retour abolissant l'inéluctable distance entre le Frère combattant et le Frère resté à son poste religieux, le premier revenant d'un monde où le meurtre était autorisé, où il a fréquenté la mort, où les repères moraux étaient modifiés, le second ayant continué à vivre dans son établissement, certes affecté par la guerre, mais où les normes religieuses continuaient à s'appliquer ?

On peut affirmer qu'à l'issue de la guerre, tant chez les séculiers que chez les réguliers, aux plans professionnel et religieux, deux catégories sont apparues au sein des diocèses et des congrégations : celle des

membres qui ont exprimé le souhait de reprendre au plus vite l'activité qu'ils ont laissée au moment de la mobilisation et celle d'autres membres qui, suite au bouleversement causé par la guerre, envisagent de changer de vie et de voie. Dans leur majorité les Frères doivent être rangés dans la première de ces deux catégories, même si cela ne signifie pas pour autant que le conflit n'ait pas suscité en eux des interrogations sur la direction nouvelle qu'allait prendre leur vie religieuse. Quant à opter pour la seconde, en l'occurrence quitter la vie religieuse et opter pour le retour à la vie laïque, ils semblent avoir été très minoritaires à s'y résoudre.

Aux plans humain et moral, il aurait été intéressant de disposer des correspondances originelles pour vérifier si certains Frères, à l'identique du jésuite Teilhard de Chardin, ont pu parfois ressentir la nostalgie du front ou encore, au sortir de la guerre et plus tard dans l'entre-deux guerres, nourrir des sentiments de revanche.

1 - La démobilisation

« *Deo gratias !* », tels sont les premiers mots qu'écrit le Supérieur général en tête du premier numéro du *Lien fraternel* d'après Armistice daté du 20 novembre 1918 où il exhorte chacun des membres de la Congrégation encore sous les drapeaux à prendre « *toutes les précautions nécessaires pour ne pas déchoir et ne pas se laisser aller aux dangers d'une vie plus facile, parce que moins menacée. Que l'amour de Jésus s'accroisse de plus en plus dans vos cœurs et vous tienne éloignés des attraites et des séductions du monde !... vous remplirez jusqu'au bout votre devoir militaire et à mesure que se fera la démobilisation, vous viendrez reprendre votre place dans votre famille religieuse...* ».

En prévision de leur démobilisation, la Sacrée Congrégation consistoriale du Saint Siège rédige et publie, le 28 octobre 1918, un décret (le décret dit « *Redeuntibus* ») concernant les religieux qui vont

revenir du service armé afin de les aider à secouer « *la poussière du monde* » au sortir d'une vie si peu compatible avec leur vocation et la discipline religieuse, et « *les libérer des irrégularités et des empêchements qu'ils auraient pu contracter en combattant* ».

C'est une idée qui cheminait déjà dans la tête de quelques Frères dès le début de la guerre puisqu'en février 1915, dans une lettre qu'il adresse au Révérend Frère, le Frère Antholien-Henri [L. Sonnic] lui écrit :

« Il m'est venu une idée, mon Révérend Frère. Ne pourriez-vous pas réunir tous les frères-soldats pour une retraite avant de les disperser de nouveau aux quatre coins du monde ? Ce serait pour tous une grande consolation. »

(Inutile de dire que ce pieux désir entre tout à fait dans les vues du Supérieur-Général.)» (*Écho*, n° 22, juin 1915, p.24)

Ce décret s'adressant principalement aux clercs séculiers et réguliers, l'ensemble des congrégations ou instituts de Frères enseignants en ont également adopté les prescriptions, à savoir : le religieux doit d'abord se présenter à son supérieur majeur dans les dix jours qui suivent sa démobilisation muni d'une lettre testimoniale de son aumônier de régiment ou du curé du lieu où il a été affecté témoignant de sa vie morale et spirituelle tout le temps où il a été sous l'uniforme militaire. Il doit ensuite suivre, avant toute reprise de vie en communauté et de fonction, une retraite spirituelle d'au moins huit jours dans un lieu qui lui sera indiqué « *loin des bruits du monde, en silence, sous la conduite d'un directeur pieux et prudent, et avec le concours de prédicateurs et de confesseurs qui joignent à la doctrine et à la prudence la sainteté de la vie* ». Le Révérend Frère le rappelle à ses Frères :

« Au moment de la démobilisation, chacun demandera les pièces nécessaires à son retour dans le pays d'où il est venu. Vous devez présenter à votre Supérieur un certificat de votre Aumônier militaire ou d'un prêtre vous connaissant bien et dont vous donnerez l'adresse. C'est avec empressement, je n'en doute pas, que vous vous conformerez à cet ordre du Souverain Pontife et que vous prendrez part à la retraite qui vous sera offerte dès qu'il sera possible. Des indications particulières indiqueront le lieu et la date... »

et de rajouter en raison des difficultés du temps,

« Tant que durera le régime des restrictions, chacun devra se munir de sucre et de ticket de pain ».

En mars 1919, il préside lui-même la seconde retraite de Frères démobilisés qui *« a été marquée par une régularité parfaite et une ferveur qui a édifié tous ceux qui en ont été les témoins »*. Pour les dernières classes qui ont été mobilisées composées de jeunes hommes toujours sous les armes (novices pour la plus grande part), qui n'ont plus *« la prédication éloquente de la mort qui planait sans cesse sur leur tête »*, mais pour lesquelles il est à craindre que la *« ferveur ne s'amointrisse et que, par l'effet d'une sorte de réaction, les bas instincts de la nature ne cherchent à dominer sur l'esprit »*, il les exhorte à *« une vigilance continuelle »* en les incitant à se servir *« des puissants préservatifs de la prière et des sacrements »*. (*Le Lien fraternel*, n° 54, 17 mars 1919)

2 - Le bilan humain de la guerre

Les formes de reconnaissance pour services rendus

« Merci à vous chers Amis qui avez supporté tant de fatigues, affronté tant de périls, montré tant de courage pour Dieu, pour la France et aussi pour votre Congrégation », écrit le Révérend Frère juste après la signature de l'Armistice. *« Vous lui avez fait honneur, comme l'attestent les 70 citations méritées par vos courageux exploits »*.

La réalité est très nettement supérieure à ce simple chiffre trop modestement souligné par le Supérieur général. Alors que des décisions de récompenses individuelles vont se poursuivre jusqu'à la fin des années 30 et même bien au-delà puisque le Frère René-Maurice [P.Allory] obtiendra la sienne le 3 novembre 1976 !...), pour ne s'en tenir qu'aux statistiques rassemblées par *La Preuve du Sang. Livre d'or du Clergé et des Congrégations (1914-1922)*, chiffres bien en deçà de la réalité, la Congrégation au travers de tous ses membres qui ont fait la guerre a obtenu 6 médailles de la Légion d'honneur, 27 médailles militaires, 67 croix de guerre, 102 citations, 3 médailles diverses.



**Décorations obtenues par Pierre PATARD, Frère Florentin-Louis (1883-1966)
sergent au 172^e R.I.**

(de gauche à droite : médaille militaire / croix de guerre avec étoile de bronze / croix du combattant / médaille interalliée / médaille commémorative 1914-1918 / médaille des blessés militaires)

Les victimes de la guerre

33 membres de la Congrégation des Frères de Ploërmel ont été victimes de la Grande Guerre, 30 dans les strictes limites chronologiques de la guerre (2 août 1914 - 11 novembre 1918), 1 deux jours après l'Armistice et 2 en janvier 1919 des suites directes de la guerre (voir liste nominative par ordre alphabétique et par ordre chronologique ci-après). Chaque année de guerre a eu son lot de décédés : 5 en 1914, 8 en 1915, 3 en 1916, 6 en 1917, 9 en 1918 et 2 en 1919.

De l'étude attentive de chacun de ces 33 Frères décédés⁵⁰, il ressort les principaux éléments suivants : 31 étaient d'origine bretonne, 1 d'origine basque et 1 d'origine béarnaise ; 22 (67 %) ont été tués sur le coup, 7 (21 %) sont morts des suites de blessures de guerre et 4 (12 %) sont morts de maladie contractée en service⁵¹ ; Les deux plus jeunes, qui étaient novices, Frère Camille-Hervé [L.Hervé] et Frère Augustin-Jean [J-F.Quémener], avaient 19 ans, le plus âgé, Frère Siméon-Joseph [J.Lemasson] ayant 44 ans. Pris dans leur ensemble, 6 % des Frères victimes de cette guerre avaient moins de 20 ans, 42 % entre 20 et 29 ans et 52 % 30 ans et plus.

La reconnaissance nationale des victimes

L'amplitude des pertes et l'augmentation sans cesse croissante de la souffrance dans tous les segments de la société française ont fait prendre conscience aux autorités politiques que la Nation en deuil se devait de sans cesse manifester sa reconnaissance. Le 2 juillet 1915⁵², le Président de la République signait une loi (de seulement trois articles) « *complétant, en ce qui concerne les actes de décès des militaires ou civils tués à l'ennemi ou morts dans des circonstances se rapportant à la guerre, les articles du code sur les actes de l'état-civil* » qui allait par la suite avoir des conséquences pécuniaires non négligeables pour les familles de ceux entendus par cette loi. Son

⁵⁰ « Soldats tombés au champ d'honneur au service de la France », telle est l'expression la plus communément utilisée durant la guerre.

⁵¹ Tuberculose pulmonaire, démence, grippe espagnole.

⁵² *Loi du 2 juillet 1915 complétant, en ce qui concerne les actes de décès de militaires ou civils tués à l'ennemi ou morts dans des circonstances se rapportant à la guerre, les articles du code civil sur les actes de l'état-civil* », (J.O. 9 juillet 1915, p.4653-4654) stipulant notamment en son article 1 que les dits actes (des militaires ou des civils morts dans des circonstances se rapportant à la guerre) devront contenir la mention « Mort pour la France ». *A contrario*, ne doivent pas être déclarés « mort pour la France » ceux décédés de maladies non imputables au service, notamment de la grippe espagnole, de la tuberculose, de « bronchite spécifique », etc... Cette mention est aujourd'hui régie par les articles l 488 à L 492 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

premier article stipule que l'acte de décès des personnes concernées « *devra contenir la mention 'Mort pour la France'* ». En ce qui concerne les décès ayant eu lieu, en raison de la guerre, entre le 2 août 1914 et le 2 juillet 1915, le second article indique que cette mention de « Mort pour la France » devra, selon la circulaire d'application, être rajoutée par l'officier d'état-civil aux actes déjà enregistrés « *si la demande lui en est faite soit par l'autorité militaire soit par un parent* » après, pour ce dernier cas, obtention d'un avis favorable du commandant de dépôt du régiment auquel appartenait le défunt.

Cette inscription étant, dans la plus grande partie des cas, de la compétence des maires, on se rend compte aujourd'hui à l'exploitation des registres d'état-civil qu'elle est loin d'avoir été systématiquement transcrite. Par exemple, nombreux sont les religieux de congrégations morts avant le 2 juillet 1915 qui, légitimement, auraient dû être considérés comme « Morts pour la France », mais qui n'ont nulle mention de la sorte en marge de leur acte de décès.

Sur les 33 morts de l'Institut entre le 28 août 1914 et le 7 mars 1919, 91 % (30) ont été déclarés « Morts pour la France » alors que 10 d'entre eux sont décédés avant le 2 juillet 1915. Il est fort probable que c'est l'Institut lui-même qui a fait les démarches près des autorités militaires ou près des parents pour que ces morts bénéficient de cette mention. Parmi les trois qui n'ont pas bénéficié de cette reconnaissance, on est surpris que le Frère Coronat-Marie [J-M. Quefféléant], compte tenu de ses états de service récompensés de citations, n'ait pas été déclaré « Mort pour la France », même s'il est mort deux jours après l'Armistice.

Le souvenir des morts de l'Institut

La Grande Guerre a douloureusement touché toutes les composantes de la nation française. Si le début de conflit a provoqué l'Union sacrée, au lendemain de la guerre, le traumatisme était tel qu'on a jugé indispensable au niveau local comme au niveau institutionnel de faire perdurer cette union par l'organisation et la célébration du souvenir des victimes. C'est ainsi, qu'au-delà du rapprochement des hommes au plan local, le monument commémoratif

communal ou paroissial a très vite constitué un véritable ciment de société. Il a, dans la majorité des cas, provoqué de profondes et durables solidarités car il avait, et a toujours, une triple fonction unanimement partagée : commémorer les victimes de la guerre, permettre aux vivants et aux survivants de se souvenir, transmettre aux générations futures la mémoire des sacrifices endurés.

Ainsi, pour les Frères de l'Institut, les communes où ils sont nés, les paroisses où ils ont été baptisés, parfois les établissements où ils ont enseigné, ont, dans la quasi-totalité des cas, gardé leur souvenir en inscrivant leur nom sur la pierre ou dans le métal.

Quant au souvenir institutionnel, la congrégation, en 1921, a jugé opportun, au même titre que de nombreuses sociétés religieuses, d'éditer et de diffuser *le Livre d'or des Frères de Ploërmel victimes de la Grande Guerre* dont il a été parlé précédemment afin de montrer, « avec une légitime fierté », à l'admiration et à la reconnaissance de tous leurs actions et leurs titres, même si « ces humbles religieux ne voulaient que Dieu pour témoin de leurs hauts faits » (*Livre d'or*, p. 7).

3 – La paix et l'après-guerre

Au plus fort de la guerre, la nostalgie guette certains, au souvenir des belles années passées :

« Bien souvent le cafard me prend et je me dis alors : quand me retrouverai-je au milieu de mes élèves ? Quand me sera donnée l'occasion de leur faire du bien ? Il est certain qu'à la longue on se dépite, on s'ennuie ; hors de son milieu, on souffre. » (*Livre d'or*, p. 66)

Le jour tant attendu arrive enfin. 11 novembre 1918, l'armistice ! *Deo Gratias ! C'est par ce cri de reconnaissance que je vous salue aujourd'hui*, commente le Révérend Frère Jean-Joseph dans le numéro 50 du *Lien Fraternel*. Il souligne ensuite le génie des généraux et la

vaillance des soldats, mais n'oublie pas les victimes de la guerre et les fatigues des rescapés.

Mais déjà, il faut s'armer pour de nouvelles batailles.

« Il est grand temps de dresser ses plans de bataille, ses méthodes de combat, car après avoir été un bon soldat de la France il va falloir être un bon soldat du Christ. J'espère pouvoir mettre à profit les réflexions faites au cours de cette guerre... Il faut que je m'imprègne de vie intérieure ...On ne peut communiquer aux âmes que le trop-plein de son cœur ».

Voilà les dispositions d'un soldat en attente de démobilisation.

Dans le numéro 52 du *Lien Fraternel*, de décembre 1918, le Révérend Frère interroge sur le sens que nous devons donner à notre vie et formule ses vœux en ces termes : « *Aimez Dieu, aimez Dieu, aimez Dieu* », en indiquant qu'un autre fléau nous menace encore, la grippe (la grippe espagnole) « *qui en quelques mois a fait plus de victimes qu'une guerre de 4 ans* ».

Un rapide bilan est présenté dans le numéro 53 du 20 janvier 1919 :

« Cette guerre a fait 30 victimes, sans parler de la grippe espagnole qui nous a enlevé 9 Frères. Pour la reprise des écoles, la question des effectifs reste un problème majeur et il nous faut prier pour qu'une relève se dresse, nombreuse et généreuse. »

Les sentiments que partagent les Frères vont dans le même sens :

« J'aspire de toute la force de mon âme à l'heureux moment où je pourrai enfin reprendre mon saint habit religieux. Il me semble que je l'aime comme jamais je ne l'ai aimé ! », écrit en 1915 le Frère Aloïs [E. L'Hospitalier]. (*Écho* octobre 1915, p.77)

Nombreuses sont les lettres adressées au Supérieur général qui manifestent cette impatience de retrouver son poste d'enseignant et des élèves et ce dès les premiers jours et tout au long de la guerre. Alors qu'il est hospitalisé dans une ambulance de la Croix-Rouge, le Frère Théogènes-Louis [L. Mahé] écrit :

« Daigne le bon Dieu avoir pour agréables mes souffrances et mes ennuis, et me rendre la santé pour que je puisse plus tard reprendre auprès des chers enfants l'œuvre interrompue... Avec quelle ardeur je me remettrai au travail ! » (*Écho* octobre 1915, p.77).

Ou encore, en toute fin de guerre à la veille d'une démobilisation tant attendue,

« Ce que je demande au Seigneur est de retourner près des enfants... Puissent les sacrifices supportés avoir mérité de faire du bien aux chères petites âmes » écrit l'un. « Mon plus grand désir maintenant est de reprendre auprès des enfants la seule campagne qui me plaise. » écrit un autre. (Le Lien Fraternel, 20 décembre 1918)

« Qu'il me tarde de reprendre ma place au service de la jeunesse ! Si, après cette guerre, les ruines physiques sont immenses, les ruines morales sont encore plus lamentables. Comme aux jours de Notre Vénérable Père, il me semble que l'époque actuelle réclame des apôtres au zèle de feu, de vrais releveurs de ruines. Que Dieu daigne les susciter nombreux parmi nous ! »

Sommes-nous revenus tels que la guerre nous avait pris ?

En mai 1919, la grande majorité des soldats ayant été démobilisée, la Congrégation organise à leur intention successivement trois retraites. Même s'ils sont impatients de retrouver leurs élèves, les Frères accueillent avec grande joie ce temps de prière et de réflexion qui leur est nécessaire pour reprendre pied dans la vie civile et leur permet d'appropriier le temps nouveau qui commence, celui de la paix et de l'épanouissement de leur véritable vocation au service des jeunes.

À la fin d'une de ces retraites, un officier formule ainsi le questionnement qui est le sien :

« Sommes-nous revenus tels que la guerre nous avait pris ? Peut-être oui, peut-être non. Lancés comme nous l'avons été, loin des nôtres, au milieu d'étrangers hostiles souvent, narquois toujours, nous avons eu la réputation d'être des phénomènes, de n'être pas des hommes. Était-ce vrai ? Certes nous n'étions pas comme les gens qui nous entouraient : nous avions d'autres pensées, d'autres désirs, d'autres buts. La vie, nous ne la demandions pas bonne et joyeuse en nous moquant de l'au-delà ; le sérieux, auquel nous étions accoutumés, nous faisait voir le néant de ces vies sans objet, sans noblesse, sans dévouement, où l'égoïsme forme le fond même de l'existence.

À ce moment, nous avons comparé. Qui se trompait ? Lesquels gâchaient leur vie ? Nous, ou bien eux ?

Alors, leur monstrueuse ignorance nous est apparue ... Qui donc, parmi nous n'a pas été effrayé de la tâche à accomplir ? Qui donc n'a pas vu les lacunes de son enseignement d'avant-guerre ? Qui de nous ne revient pas avec la ferme résolution de mettre à profit cette expérience de près de cinq années ?

Nous ne sommes plus tout à fait les mêmes ; nous aimons davantage parce que privés plus longtemps de tout ce qui nous tenait à cœur : Dieu, l'Église, notre Famille, notre œuvre, nos enfants. Peut-être reste-t-il aussi un peu de tristesse qui s'est appesantie sur nous durant 53 mois de guerre.

Quoiqu'il en soit, nous apportons notre bonne volonté renouvelée durant cette retraite et nous sommes parés, diraient les matelots, à affronter la brise. Avec l'aide de Dieu et de sa sainte Mère, nous serons toujours fidèles au poste. »

Magnifique analyse et magnifiques dispositions partagées par l'ensemble des Frères, mais cependant pas par tous, car des défections sont à signaler.

La lente reprise de la vie ordinaire

Début 1919, la démobilisation se fait lentement et certains Frères commencent à trépigner dans l'attente de retrouver leur classe et leurs élèves. Dans le *Lien Fraternel* n° 55 du 15 avril 1919, le Révérend Frère les exhorte à la patience et à la vigilance.

« Les hostilités sont terminées depuis cinq mois et vous êtes toujours sous les armes. Veillez, continuez à veiller et vous aurez la satisfaction du devoir bien rempli. »

L'heure est maintenant à un premier bilan. Dans quel état de santé, physique mais aussi morale et spirituelle, le Révérend Frère retrouvera-t-il ses Frères ? Et surtout, combien risquent de n'être plus présents à l'appel nouveau de leur vocation ? Déjà, durant les quatre années de guerre, le Supérieur laisse percer une certaine inquiétude. « *Je regrette, écrit-il en février 1917 (Le Lien fraternel n°28), que quelques-uns ne me parlent pas assez de leur vie religieuse...* »

Déjà aussi, quelques jeunes Frères, à l'expiration de leurs vœux temporaires, ont coupé tout lien avec la congrégation : une douzaine

environ. Et la démobilisation générale est malheureusement propice à la défection ; les années 1919 et 1920 voient 28 autres jeunes Frères (de 25 ans et moins) annoncer leur retour à la vie laïque. Les Frères missionnaires, pour la plupart, retrouvent leur affectation d'avant-guerre.

Sur les 290 Frères mobilisés, 30 sont morts pour la France, 3 ont succombé suite à une maladie contractée à la guerre, 40 ont quitté la congrégation : il reste donc, parmi les démobilisés, moins de 200 Frères disponibles pour la reprise des écoles. Encore faudra-t-il faire droit aux handicaps multiples dont l'un ou l'autre a pu hériter de la guerre.

Le Lien Fraternel, n°60 du 21 novembre 1919 sera le dernier numéro imprimé dans *l'Écho des Missions*, mais la publication continuera à être envoyée aux Frères appelés sous les drapeaux pour leur service militaire.

Les séquelles physiques et morales de la guerre

Il est difficile d'appréhender cette question. Il semble cependant que l'on peut deviner les ravages causés dans les organismes, même chez des hommes jeunes, par les conditions extrêmes de froid, de malnutrition, et les horribles atteintes aux poumons dues aux gaz nocifs utilisés par les Allemands au cours de la guerre. Il faudrait aussi examiner les conséquences permanentes des blessures plus ou moins graves subies lors des attaques, sous la mitraille et les bombardements : membres atteints, surdités et autres dégâts physiologiques, par exemple.

Et comment décrire les atteintes psychologiques causées par les horreurs vécues dans les assauts et les corps-à-corps avec l'ennemi ou le spectacle désolant du champ de bataille après chaque opération militaire ? Pensons au travail parfois macabre des brancardiers. Nombreux ont été les Frères qui sont revenus très marqués par les inhumanités de la guerre qu'ils ont côtoyées sur les champs de bataille. En termes de psychiatrie les spécialistes parlent du « syndrome du survivant ». Il se manifeste notamment par des phases de prostrations qui peuvent dégénérer en une dépression mélancolique se caractérisant

par des cauchemars répétitifs et des prises de consciences chroniques du caractère injuste de la survie.

J'ai eu « *l'impression bien nette* », témoigne le Père Joseph Cadars, des Missions étrangères de Paris, lors de sa retraite de démobilisation, « *que pendant cinq ans j'ai vécu sur un théâtre à demi irréel et comme dans un cauchemar. Je voudrais être frappé d'amnésie pour cette longue période. La vie que j'ai menée était si contraire à ma nature, que maintenant une réaction irrésistible se produit. J'ai vu un tel chaos humain et j'ai été si bien mêlé à ce chaos que j'en garde encore comme un détraquement nerveux. Les pathologistes auront avec cette guerre un beau champ d'observations et ils nous donneront, je pense, des aperçus déconcertants sur la nature humaine.* »⁵³.

Bien que de tels témoignages écrits soient extrêmement rares, on rapporte ici et là dans des cures ou des monastères des sautes d'humeur et des aigreurs de caractère post guerre de certains prêtres ou religieux démobilisés, incontestablement imputables à la guerre.

Mais, certains ont su dominer tous ces traumatismes et y trouver matière à construire une plus forte personnalité. C'est ce que pressentait sans doute ce Frère quand il écrivait :

« *Cette guerre aura été pour moi un bien* » (Écho n° 34, juillet 1918, p. 436)

ou cet autre :

« *Comme après la guerre les Provinciaux verront leur tâche facilitée ! Plus de récriminations puisque l'habitude des déplacements est prise... Ici, on ne murmure point ; on prend son sac et on s'en va ! Comment, plus tard, ne ferait-on pas cela pour Dieu ?* » (Écho n° 26, juillet 1916, p. 371)

Le cas du Frère Amédée-Louis [L.Ropars] illustre, de la manière la plus radicale, certains handicaps dus à la guerre. Né à Prat (Côtes d'Armor) en 1882, il entre dans la congrégation des Frères où son tempérament vigoureux s'affirme d'emblée auprès de ses élèves, comme quelques années plus tard sur le champ de bataille. En février 1916, il est au Mort-Homme, près de Verdun. C'est là qu'un obus le flanque à terre et qu'un ami le découvre parmi les morts. Il porte 26 éclats dans la tête ; le chirurgien réussira à en extraire 15. Le blessé

⁵³ *Les Missions catholiques*, n° 2643, 30 janvier 1920, p.54.

reste un mois dans le coma et subit deux trépanations. Il est réformé à 240 %. Un long martyre commence alors pour lui : des crises fréquentes lui enlèvent sa vigueur et jusqu'au contrôle de lui-même. Condamné à l'inaction, il restera ainsi pendant trente ans « spectateur pantelant de sa propre vie ». Il multiplie prières, pénitences et pèlerinages pour obtenir sa guérison. À la faveur d'une accalmie, il reprend même du service, mais seule la mort, survenue le 27 juillet 1948, mettra fin à ses souffrances physiques et morales. Entre temps, il a été promu officier de la Légion d'honneur. (Cf *Chronique des Frères*, avril 1949)

Une grande crainte : l'abandon de vocation

Plus la guerre se prolonge, l'une des grandes craintes de l'ensemble des évêques ou des supérieurs de séminaires et de congrégations est de voir les défections se multiplier : « *Je souhaite ... que vous reveniez entiers ; je ne veux pas dire seulement dans l'intégrité de vos membres et de votre santé, mais encore dans l'intégrité de votre vie sacerdotale* », écrit l'évêque de Saint-Brieuc à ses prêtres et séminaristes en 1916 après que le Supérieur du Grand Séminaire, dans la une de l'article de juillet 1916 du bulletin qu'il adresse mensuellement à ses séminaristes sous l'uniforme, ait laissé apparaître son inquiétude des tentations auxquelles ils peuvent être soumis. Il leur demande expressément d'y réfléchir :

« La guerre, œuvre de justice, est aussi une œuvre de miséricorde... Mais si elle a eu de bons effets, elle en produit aussi de moins bons. Ne vous expose-t-elle pas, par exemple, à oublier le contrôle de vos actes, à négliger beaucoup l'examen de votre conscience ? » .

Dans le bulletin de novembre 1917 il y revient avec insistance :

« Monotones sont les conditions d'existence qui vous sont faites à presque tous par la guerre présente... N'est-il pas à craindre que dans cette monotone faction en face d'un horizon si limité vos facultés ne s'endorment ? Que faire pour que cela ne soit pas ? », et de faire un catalogue de suggestions concrètes.

Du côté de l'Institut, de pareilles mises en garde sont émises de plus en plus fréquemment dans les bulletins de liaison ou dans les correspondances. Dans le *Lien fraternel* du 5 janvier 1918, le Révérend Frère écrit :

« Je souhaite bien sincèrement que vous trouviez tous les secours spirituels dont vos âmes ont besoin pour rester dignes de votre sainte vocation. Je demande à Dieu... de vous donner la volonté énergique d'accomplir de votre mieux vos Exercices de piété et de profiter de toutes les occasions – même au prix des plus grands sacrifices – pour recevoir les sacrements. Unissez vos prières aux miennes pour obtenir du Seigneur que – malgré les dangers auxquels vous êtes exposés – pas un ne soit infidèle ; mais que tous, fortifiés par l'épreuve et instruits par l'expérience, vous reveniez à votre apostolat, animés d'un nouveau zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ».

Ses inquiétudes étaient sans doute fondées car déjà en 1915 il déplore certains départs :

« Deux transfuges partis avec des vœux, c'est lamentable ! Pauvres enfants, ils sont à plaindre »⁵⁴.

En novembre 1918 il juge nécessaire de revenir sur le sujet :

« ... que chacun prenne toutes les précautions nécessaires pour ne pas déchoir et ne pas se laisser aux dangers d'une vie plus facile parce que moins menacée. Que l'amour de Jésus s'accroisse de plus en plus dans vos cœurs et vous tienne éloignés des attraits et des séductions du monde ».

La guerre a-t-elle eu des effets sur des pertes de vocation ? Incontestablement. À titre d'exemple, sur un échantillon de 127 novices mobilisables du noviciat anglais de Bitterne, les deux tiers (81) ont été mobilisés ; 15 d'entre eux, soit 19 % sont sortis de l'Institut pendant la guerre ou les deux ans qui ont suivi. Au final, le nombre d'abandon au cours de guerre et les deux ans qui suivront sera de l'ordre d'une quarantaine de cas.

⁵⁴ Lettre du 9 mai 1915 du Révérend Frère Jean-Joseph au Frère Louis-Arsène, provincial du Canada, AFIC, Rome, Dossier 252/02, p.337

4 - Développement de la congrégation entre les deux guerres.

La guerre de 14-18 a durement marqué la Congrégation, les troupes sont fatiguées : autant les Frères non mobilisés qui, avec des moyens réduits, ont conservé le maximum d'écoles que les soldats revenus du front qui ont besoin d'un moment de répit avant de rejoindre leur nouveau lieu d'apostolat. On voit les Frères missionnaires, retenus dans leur pays d'adoption pendant de longues années, prendre un congé salubre à l'arrivée des démobilisés. Mais quid de l'avenir ?

La nécessité de nouveaux recrutements est un souci constant énoncé par l'ensemble des autorités religieuses qu'elles soient diocésaines ou congréganistes, et ce bien avant la fin de la guerre. Alfred Baudrillart par exemple, recteur de l'Institut catholique de Paris, consigne dans son Journal personnel à la date du 25 avril 1918 : dans nombre de pays étrangers la « *force enseignante est notre dernière force réelle. Nous avons réalisé des choses importantes au point de vue politique, mais... la vraie action est entre les mains des Nord-Américains, des Anglais [protestants] et des Allemands [ennemis]... Ce serait une faute impardonnable que de laisser s'éteindre une arme comme celle de l'enseignement catholique... Nous avons trois choses à faire : reconstituer nos colonies françaises, développer notre influence éducatrice, rétablir notre expansion commerciale* »⁵⁵.

Pour sa part, le Révérend Frère, rappelant, au lendemain de la guerre, un article de la revue *Le Prêtre aux Armées* du 1^{er} janvier 1919 qui indique, sous le titre « Priez le Maître de la moisson », « ... *quand la main d'œuvre est insuffisante, la récolte est déficitaire. Moins il y aura de moissonneurs d'âmes, moins il y aura d'âmes moissonnées et sauvées* », écrit à l'ensemble des membres de l'Institut démobilisés :

« *Je voudrais que chacun de vous se mît dans l'idée de recruter au moins un sujet pour notre Congrégation parmi ses camarades. Sans doute il faut un choix judicieux et prudent, mais il n'est pas impossible de trouver de bons jeunes gens qui seraient heureux de*

⁵⁵ *Les carnets du cardinal Alfred Baudrillart. 1^{er} août 1914-31 décembre 1918, Paris, Cerf, 1994, p.807.*

se donner au bon Dieu... Prions Dieu de nous envoyer beaucoup de recrues car les besoins sont immenses ». (Le Lien fraternel n° 53, 20 février 1919).

Mais au final cette parole sera entendue et la relève sera là. À partir de 1924, les noviciats de France (désormais à Jersey), du Canada, d'Espagne et aussi d'Angleterre et des États-Unis accueillent une jeunesse nombreuse et dynamique. On compte une moyenne de 120 novices par an, entre 1924 et 1939. L'effectif global de la congrégation passe de 1142 en 1924 à 1808 en 1939, à la veille de la seconde guerre mondiale. La priorité est donnée au développement des œuvres existantes car les besoins y sont énormes. Les Frères du Canada, cependant, dès 1926, s'implantent en Ouganda et en Afrique Centrale, tandis que les confrères espagnols s'orientent vers l'Argentine en 1933.

Année	1911	1914	1917	1920	1923	1926	1929	1932	1935
Effectif	1011	999	1090	1070	1120	1289	1464	1608	1668

Tableau montrant l'évolution des effectifs globaux de la congrégation de 1911 à 1935

Un projet prometteur, hélas abandonné !

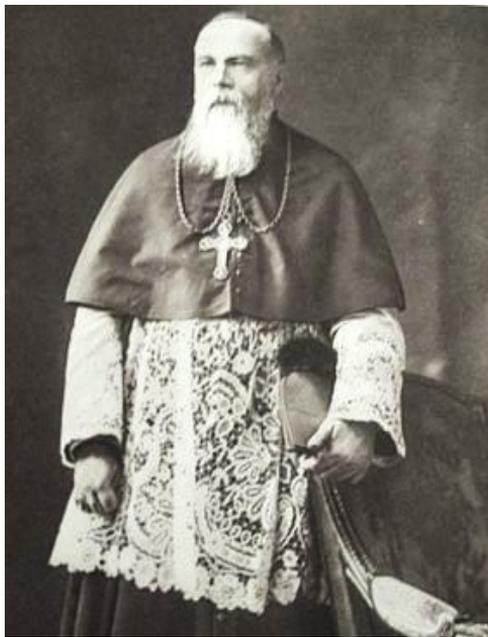
La France n'ouvre pas de nouvelle mission. Cependant, une tradition orale, mais peu connue, affirmait que la décision d'ouvrir une mission en Chine avait été prise entre les deux guerres et que les Frères pressentis pour cette nouvelle mission avaient même été désignés. L'étude de la correspondance du Révérend Frère Jean-Joseph, de 1914 à 1920, confirme bien ce projet.

On trouve un premier indice dans *l'Écho des Missions*, n° 38, de juillet 1919, page 389, avec ce court passage d'une lettre d'un soldat au supérieur général.

« Quatre années de guerre ont pu affaiblir mon désir des missions ; elles ne l'ont pas éteint. Au contact plus intime du Cœur de Jésus, ce désir se ranime. Où irai-je ? en Égypte ? en Chine ? en Haïti ? je l'ignore. Je m'en remets à vous, mon Révérend Frère, l'inspiration que Dieu vous donne sera la bonne. »

Aux deux destinations déjà existantes, le frère ajoute : la Chine. Il est probable que, lors des trois retraites des démobilisés, le Supérieur

ait présenté le projet déjà validé par son conseil ou/et que ce confrère ait été sollicité personnellement par le supérieur afin de lui signifier une possible obédience pour la Chine.



Mgr Budes de Guébriant (1860-1935)

La première démarche de Mgr Budes de Guébriant, des Missions Étrangères de Paris et vicaire apostolique de Canton, date du 29 décembre 1917. Dans une lettre manuscrite de cinq pages, Mgr fait appel à la congrégation pour la fondation d'une école catholique dans l'île de Sancéan où mourut Saint François Xavier. L'île n'est qu'à 12 kilomètres de la ville de Canton où œuvre déjà une communauté de Frères maristes. Elle compte 8 000 à 10 000 habitants dont 1 500 sont chrétiens.

La population est ouverte à

la culture européenne : une école catholique y ferait le plus grand bien

Le Conseil général se montre favorable à la demande, mais souligne qu'il faut attendre la fin de la guerre avant d'y donner suite. Il confie au Supérieur général le soin de demander quelques explications supplémentaires. Par lettre du 15 janvier 1919, Mgr de Guébriant réprecise les conditions d'installation et de prise en charge par la mission et souhaite une implantation rapide. Le Conseil général, par 4 voix contre 2, donne alors un avis favorable (21 mars 1919) et réserve une somme de 50 000 francs pour les frais d'ouverture. Sur le post-scriptum de la seconde lettre, le Frère Jean-Joseph griffonne une liste de onze noms, dont quatre sont rayés. Il reste les noms des Frères René-Maurice [P.Allory], Ignace [A.Chauvignault], Calixtien [J.Dorval], Célestin-Yves [Y.Férec], Bernardin-Louis [J.Gallo], Ambroise-Emile

[C.Le Guen] et Héraclas-Joseph [J-M.Le Minier] ; de quoi constituer deux communautés, l'une à Sancéan, l'autre à Canton. Les noms des Frères Le Callet, Pirion, Rolland et Poidevin sont rayés.

Que s'est-il passé ensuite ? Toujours est-il que le 27 juin 1919, Mgr de Guébriant écrit au Révérend Frère Jean-Joseph :

« *Votre télégramme suivi de votre honorée lettre du 13 mai m'a causé une douloureuse déception. Je sais d'ailleurs que vos sentiments sont réciproques et que vous avez dû céder à la pression des circonstances... Nous ne nous résignons pas trop facilement à renoncer pour l'avenir ...* » (Archives générales FIC, dossier 300-13)

Quelles sont les causes de ce revirement inattendu ? Pour cela, il faut se plonger au cœur de la première guerre mondiale. En 1917, la Chine entre en guerre contre l'Allemagne. Elle négocie, avec les alliés, la récupération, après la victoire, du territoire de Shandong. Or, en 1919, ces territoires sont attribués au Japon. Le 4 mai, 3 000 étudiants envahissent la place Tiananmen de Pékin et manifestent contre cette trahison et d'une manière plus générale contre la modernité et les puissances occidentales. Un millier de meneurs sont emprisonnés. Il me semble qu'on peut trouver dans ces manifestations ce que Mgr de Guébriant nomme « *la pression des circonstances* ». Il m'a paru opportun de profiter de cette étude pour mettre en lumière cet épisode peu connu de notre histoire missionnaire.

Comme bien d'autres événements, tout cela nous rappelle que l'histoire d'une congrégation, surtout d'une congrégation enseignante, s'inscrit dans les aléas de la grande Histoire, celle des peuples et de la planète et que les expulsions de 1904, la guerre de 1914-1918 et la seconde guerre de 1939-1945 ont marqué profondément l'histoire de l'Institut en France, comme celle de 1936 a pu marquer la vie de nos confrères en Espagne.

V

LES FRÈRES VICTIMES DE LA GRANDE GUERRE

ALLAIGRE Célestin, Julien, *Frère Émile-Célestin*
BOULIC Philéas, Jean, Louis, Pierre, *Frère Bernard-Joseph*
BOURDON Jean-Louis, Michel, Jacques, Marie, *Frère Flavien-Marie*
CAMARET Emile, René, François, Marie, *Frère Claude-Marie*
CARNET Ambroise, Paul, Constant, *Frère Cyprius-Marie*
CASTAING-DAVID Paul, Joseph, *Frère Ladislas*
CORVOISIER Louis, Marie, *Frère Hilaire-Joseph*
DANIEL Louis, Marie, *Frère Basilisse*
DENIS Jean-Marie, *Frère Alcide-Louis*
DRUAIS Pierre, Henri, Théodore, *Frère Allain*
GLOAGUEN Pierre, Marie, *Frère Romain-Pierre*
GOITY Baptiste, *Frère Sixte-Marie*
GUILLAS Joseph, Guillaume, *Frère Lucinius*
HERVÉ Louis, Marie, François, *Frère Gordien-Joseph*
JOUNEAU François, Marie, René, *Frère Gabriel-René*
LABOUS Jean-Yves, *Frère Louis de Gonzague*
LEGAL Joseph, Marie, Mathurin, *Frère Hyacinthe-Yves*
LE GRAND Jean-Marie, *Frère Alexis-Joseph*
LE GUEN Yves, Marie, *Frère Apollinaire-Joseph*
LEMASSON Joseph, Marie, *Frère Siméon-Joseph*
MAHÉ Pierre, Marie, *Frère Lucien*
MAINGUY Donatien, Paul, Marie, *Frère Théophane-Joseph*
NEDELEC Pierre, Vincent, Raphaël, *Frère Théodore-Joseph*
PIRION Jean-Marie, *Frère Anastase*
QUEFFÉLÉANT Jean-Marie, *Frère Coronat-Marie*
QUÉMÉNER Jean-François, *Frère Augustin-Jean*
RABOUIN Louis, René, Marie, *Frère Irénée-Joseph*
ROBERT Valérie, Sylvain, *Frère Xavier-Marie*
ROLLAND Hervé, *Frère Néopole*
ROUSSEAU Jean-Baptiste, *Frère Louis-Clément*
SAUVOUREL Pierre, *postulant*
SONNIC Henri, Louis, Marie, *Frère Antholien-Henri*
URVOY Jean-François, *Frère Luc*

ALLAIGRE Célestin, Julien, *Frère Émile-Célestin*



Célestin ALLAIGRE est né à Arzal (Morbihan) le 22 décembre 1887 dans une famille de cordonnier au village de Kergour.

Admis à la vêtur le 24 août 1911 et prend le nom de Frère Émile-Célestin.

Enseignant à Reinosa (Espagne)

Rappelé à l'activité suite au décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, il quitte immédiatement l'Espagne et arrive au corps (service armé), le 116^e régiment d'infanterie territoriale de Vannes, le 3 août 1914 pour être dirigé en première ligne sur le front quelques semaines plus tard.

Blessé par un éclat d'obus le 10 octobre 1914, il est évacué sur l'hôpital complémentaire n° 31 de La Réole (Gironde) où il séjournera du 11 octobre au 28 décembre 1914. Après quelques jours dans sa famille, il rejoint son dépôt à Vannes en janvier 1915 d'où il écrit :

Me voilà donc réincorporé et prêt à repartir dès qu'on m'en donnera l'ordre. Il en sera ce que le bon Dieu voudra : je ne lui demande ni de partir ni de rester, ni de mourir, ni de revenir, mais d'accomplir en tout, partout et toujours sa sainte volonté. (Livre d'or, p.201-202)

Quelques semaines après, le 29 janvier, après quelques considérations sur la guerre qu'il juge à la fois fléau et « grâce de choix », il indique dans une lettre à ses confrères de Reinosa :

Je pense retourner bientôt au feu. Priez davantage encore si possible afin que je sache toujours accomplir ma double mission de religieux et de soldat. (L'Écho des Missions, juin 1915, p.18)

Il retourne effectivement au front en mai 1915 où, pendant quelque temps, il sera avec son frère dans la même section, et adresse au Supérieur Général une lettre prémonitoire d'adieux tout en espérant quand même revenir de cette guerre :

Plus que jamais j'aspire après l'heureux moment où je pourrai reprendre mes chères occupations d'autrefois, s'il plaît au bon Dieu de me conserver, ce que je ne lui demande pas, me contentant de me résigner entièrement à son bon plaisir. (Livre d'or, p.203)

Le 15 juin 1916 il passe au 265^e R.I. où il est affecté à un poste de soldat mitrailleur. Sachant qu'il va être dans une première vague d'assaut, il écrit une ultime lettre à son Supérieur le 24 juin :

Chaque jour, très Révérend Frère, j'offre à Dieu mes prières, mes peines, mes fatigues pour notre chère Congrégation. J'offre à la même intention mes appréhensions et les angoisses qui vont assaillir la pauvre nature au milieu de la mêlée dans laquelle je vais entrer des premiers. Daigne le bon Dieu les bénir et les transformer en grâce de prospérité et de sainteté pour cette chère Congrégation à laquelle je me suis donné à la vie, à la mort. (Livre d'or, p.204)

Il est tué le 1^{er} juillet 1916 à Bouzincourt (Somme), aux Herbonnières, en montant à l'assaut.

Médaille militaire posthume, 18 octobre 1919 (J.O. 23 décembre 1919) : « A toujours été un vaillant soldat, faisant constamment preuve de courage et de dévouement. Tombé glorieusement pour la France le 1er juillet 1916 devant Fay (attaques de la Somme). A été cité. »

A été déclaré « mort pour la France ».

. *Le Lien fraternel*, n° 21, 25 juillet 1916

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, octobre 1916, p.31-33, 44-47 (photo), 91

. *Livre d'or des Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.200-205

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.17

. Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial d'Arzal (56)

BOULIC Félias, Jean, Louis, Pierre, *Frère Bernard-Joseph*



Félias BOULIC est né à Riec-sur-Belon (Finistère) le 2 février 1893 dans une famille de cultivateur au village de Kerguénen.

Admis à la vêtue le 15 août 1908 et prend le nom de Frère Bernard-Joseph Enseignant.

Mobilisé (service armé) combattant (août 1914) ; 67^e R.I. ; disparu le 22 août 1914 à Benveilles ; prisonnier à Ingolstadt en Bavière (1915) ; évacué sur l'hôpital de Waldan près de Berne (Suisse) en février 1916 ; rapatrié le 30 novembre 1916. Réformé le 5 juillet 1917 pour aliénation mentale (démence précoce avec accès maniaques périodiques) et interné à l'asile d'aliénés de Quimper. Se retire à Riec-sur-Belon où il meurt le 11 janvier 1919 des suites de maladie contractée durant sa captivité en Allemagne.

. *Le Lien fraternel*, n° 52, 20 janvier 1919

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, avril 1919, p.265, 311

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.249

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Riec-sur-Belon (29)

BOURDON Jean-Louis, Michel, *Frère Flavien-Marie*



Jean-Louis BOURDON est né à Mahalon (Finistère) le 10 février 1896 dans une famille de cultivateur au village de Kervendal.

Admis à la vêtture le 19 mars 1915 et prend le nom de Frère Flavien-Marie
Mobilisé (service armé) 19^e R.I (juillet 1915) ; 79^e R.I. (novembre 1915) ; 123^e R.I. (décembre 1915) ; 54^e R.I. (juillet 1916)

A pris part aux actions suivantes : -1918 : Somme.

Tué le 7 novembre 1918 par un obus dans le secteur de Singem-Eyne, arrondissement d'Audenarde en Flandre orientale (Belgique).

Cité à l'ordre du régiment, n° 208, 16 novembre 1918 : même texte que ci-dessous.

Médaille militaire posthume, 20 juin 1921 (J.O. 31 mai 1922) :

*« Agent de liaison d'un courage raisonné et d'une modestie exemplaire, s'est particulièrement distingué en Belgique dans la période de combats d'octobre. Est tombé glorieusement le 7 novembre 1918. A été cité. »
A été déclaré « mort pour la France ».*



En 2018, nos Archives ont reçu une communication de la mairie de Mahalon nous signalant qu'après de longues années de recherches infructueuses, un membre de la famille installé en Belgique avait, enfin, réussi à retrouver et identifier la tombe du frère Jean-Louis Bourdon. Une faute dans l'orthographe du nom explique, en partie, les difficultés de l'identification.

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, avril 1919, p.258, 310

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.255

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Mahalon (29)

CAMARET Émile, René, *Frère Claude-Marie*



Emile CAMARET est né à Assérac (Loire-Inférieure) le 30 avril 1892.
Frère sécularisé, enseignant au Pensionnat de Derval (Loire-Inférieure) avant son appel sous les drapeaux en 1913.
Mobilisé (août 1914) combattant ; au 137^e R.I. depuis octobre 1913.
Blessé au combat de Chaumont-Saint-Quentin près de Sedan et fait prisonnier.
Mort le 27 août 1914 (décès fixé par jugement déclaratif du tribunal civil de Nantes du 7 novembre 1919) à Noyers (Meuse) des suites de blessures de guerre où il a été inhumé par les soins des autorités allemandes.
A été déclaré « mort pour la France ».

- . *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, mars 1915, p.84
- . Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.33
- . Emile Gabory, *Un département breton pendant la guerre (1914-1918). Les enfants du pays nantais et le XI^e corps d'armée*, Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 1923, p.1924 (Assérac)
- . *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.336
- . Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial d'Assérac (44)

CARNET Ambroise, *Frère Cyprius-Marie*



Ambroise CARNET est né à Saint-Christophe-des-Bois (Ille-et-Vilaine) le 2 juillet 1882 dans une famille de cultivateur au village de Maison-Neuve. Entre en septembre 1895 au juvénat. Admis à la vêtue le 2 février 1898 et prend le nom de Frère Cyprius-Marie. Son noviciat achevé il est envoyé comme instituteur en Ille-et-Vilaine successivement à Val-d'Izé, à Notre-Dame de Rennes, à Cesson-Sévigné. Frère sécularisé, son dernier poste à la mobilisation, déjà depuis plusieurs années, fut celui d'enseignant à l'école des Frères de la rue d'Angers à Janzé (Ille-et-Vilaine).

Mobilisé (service armé) sergent 71^e R.I.T. (août 1914) ; blessé aux jambes à Sézanne (6 septembre 1914) et évacué ; adjudant (18 novembre 1914) ; sous-lieutenant 136^e R.I. (17 mars 1915) ; retour au front (1915) ; 25^e R.I.

A pris part aux actions suivantes : -1914 : Marne, Sézanne (6 septembre) ; -1915 : Artois ; -1916 : Somme.

Blessé une première fois aux jambes le 6 septembre 1914, il est envoyé, après sa convalescence, au camp de Coëtquidan comme formateur de manœuvre de mitrailleuses. Mais quelques mois après il doit partir au front et participe aux durs combats des environs d'Arras. Il sait que sa vie ne tient qu'à un fil et le 10 janvier 1916 il rédige à l'intention de sa mère une lettre qui ne doit être ouverte qu'après sa mort où il écrit :

Je n'ai aucun pressentiment que je doive mourir ; mais que la volonté de Dieu s'accomplisse et je verrai... venir la mort sans chagrin, même avec un certain bonheur. Mes dernières pensées, je l'espère, seront pour Dieu, pour vous maman, pour ma vocation, mes élèves et la France. (Le Lien Fraternel, n° 28, 24 février 1917 in L'Écho des Missions, avril 1917, p.303)

Le 4 septembre 1916 à Chilly (Somme), comme il entraîne ses hommes à l'attaque, une balle lui traverse de part en part la colonne vertébrale. Il resta 22 heures sur le champ de bataille avant d'être secouru.

Mort le 26 décembre 1916 à Chartres (Eure-et-Loir), à l'hôpital mixte, des suites de blessures de guerre. Enterré le 30 décembre dans le caveau familial du cimetière de Saint-Christophe-des-Bois

Marqué par ce décès, le Révérend Frère, dans *Le Lien Fraternel*, recommande aux membres de l'Institut sous les drapeaux de prier pour l'âme du sous-lieutenant Carnet qui...

Cloué sur son lit de souffrances, estimait davantage la Croix de Jésus qui lui donnait de la force de porter la sienne, après lui avoir inspiré le courage de remplir bravement son devoir militaire... il souffrit avec patience et édifica par une piété sincère. Qu'il jouisse de la gloire éternelle et qu'il intercède près de Dieu pour ceux qui continuent de combattre et de souffrir. (Le Lien Fraternel, n° 27, 22 janvier 1917 in L'Écho des Missions, avril 1917, p.217)

1°)-Ordre régiment n° 3747, 1916 : « *Officier courageux et plein d'entrain. S'est fait remarquer par son calme et son sang-froid. A été du meilleur exemple pour tous les hommes de son entourage.* »

2°)-Chevalier de la Légion d'honneur, 9 septembre (J.O. 3 novembre 1916) : « *Officier courageux et plein d'entrain. Blessé très grièvement le 4 septembre 1916 au cours d'un vif combat. A donné un bel exemple de sang-froid et d'abnégation.* ». Croix de guerre avec palme.

A été déclaré « mort pour la France ».

. *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, n° 28, 24 mars 1917, p.441-445

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, avril 1917, p.217, 287, 300-304

. *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.205-210

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.484-485

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.352, photo, p.328 bis

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Saint-Christophe-des-Bois (35), sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Janzé (35)

CASTAING-DAVID Paul, Joseph, *Frère Ladislas*

Paul CASTAING est né à Pontacq (Basses-Pyrénées) le 19 septembre 1897 dans une famille de tisserand.

Admis à la vêtture le 24 août 1913 et prend le nom de Frère Ladislas.

Enseignant au collège de Berrio Ochoa de Bilbao (Espagne)

Mobilisé (service auxiliaire) combattant le 22 août 1916 et arrivé au 18^e R.I. le 9 septembre 1916; passé au 3^e groupe d'aviation le 10 décembre 1916 et comme mécanicien au 2^e groupe d'aviation le 20 mai 1917 ; escadrille V.B. 101 (1917)

Mort le 7 mars 1919 à l'hospice civil de Clermont (Oise) des suites de maladie (grippe espagnole) contractée en service.

A été déclaré « mort pour la France ».

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.361

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Pontacq (64)

CORVOISIER Louis, Marie, *Frère Hilaire-Joseph*

Louis CORVOISIER est né à Guichen (Ille-et-Vilaine) le 16 mars 1882 d'un père meunier et d'une mère tailleuse au village de Laubaudais.

Enseignant à l'école libre de Dinard (Ille-et-Vilaine).

Mobilisé (service auxiliaire) combattant (août 1914) ; récupéré (service armé) 41^e R.I. (décembre 1914) ; au front 132^e R.I. (mars 1915).

A pris part aux actions suivantes : -1915 : Sommedieue, Eparges (mars-avril).

Tué le 7 avril 1915 aux Eparges (Meuse).

Médaille militaire posthume, 27 février (J.O. 8 avril 1923) :

« Soldat courageux et dévoué. Tombé en brave face à l'ennemi le 7 avril 1915 aux Eparges en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

A été déclaré « mort pour la France ».

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.486

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.489

. Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de l'église Notre-Dame de Dinard (35)

DANIEL Louis, Marie, Frère Basilisse



Louis DANIEL est né à Rospez (Côtes-du-Nord) le 17 mars 1879 dans une famille de cultivateur.

Admis à la vêtue le 19 mars 1895 et prend le nom de Frère Basilisse.

Frère sécularisé ; directeur de l'école libre, rue de la Gare, de Pontrieux (Côtes-du-Nord).

Mobilisé (service armé) 109^e R.I. (août 1914) ; 73^e R.I.T., sergent.

Tué le 29 octobre 1914 à Langemarck (Belgique).

C'est au moment où M. Daniel prodiguait ses soins et ses consolations à l'un de ses compagnons grièvement blessé qu'il fut lui-même frappé mortellement d'un éclat d'obus. Il n'eut que le temps de dire : « Merci mon Dieu », et tomba foudroyé. (Le Lien Fraternel, n° 5, 3 mai 1915 in L'Écho des Missions, juin 1915, p.40)

Médaille militaire posthume.

A été déclaré « mort pour la France ».

. *L'Écho de Notre-Dame des Fontaines*, bulletin paroissial de Pontrieux, 1914

. *Bulletin paroissial de Ploubezre*, 1914

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, mars 1915, p.38-40 ; juin 1915, p.40

. *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.192-195

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.530

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne presse, 1925, T.I, p. .536

. Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Pontrieux (22)

DENIS Jean-Marie, Frère Alcide-Louis

Jean-Marie DENIS est né à La Chapelle-Janson (Ille-et-Vilaine) le 26 avril 1886 dans une famille de débitant de boissons du bourg.

Commence ses études au juvénat de Livré-sur-Changeon (Ille-et-Vilaine) et est admis à la vêtüre le 2 février 1902 où il prend le nom de Frère Alcide-Louis.

Frère sécularisé ; instituteur depuis 1904 à l'école libre de Bais (Ille-et-Vilaine).

Apôtre pour la paroisse, il prêta toujours son plus généreux concours aux prêtres de Bais pour l'organisation des œuvres. Il était membre du cercle d'études, chef d'équipe du football, secrétaire de la société de tir [Jeanne d'Arc], professeur de l'école du soir ; il aidait à la préparation du chant et devenait organiste dès qu'on en manifestait le désir ; il accepta même d'être second secrétaire de la mairie pour pouvoir, là encore, faire du bien... (La Semaine religieuse du diocèse de Rennes, n° 15, 26 décembre 1914, p.236)

Mobilisé (service armé) caporal 304^e R.I. (2 août 1914) ; une blessure (7 septembre 1914).

A pris part aux actions suivantes : -1914 : Belgique et retraite (août), Marne (7 septembre).

Sa dernière lettre est datée du 2 septembre [1914] ; elle est toute mélancolique et il termine par ces mots :

« Nous avons eu ces jours-ci des moments terribles, des engagements très dangereux ; les obusiers allemands semblent particulièrement nombreux où nous sommes ; j'espère en réchapper et retourner vers mes chers enfants de Bais. » (Bulletin paroissial de Bais, n° 44, janvier 1915, p.5)

Tué le 7 septembre 1914 à Rembercourt-aux-Pots (Meuse). Ses funérailles furent célébrées à Bais le 10 décembre 1914.

Médaille militaire posthume, 27 novembre 1920 (J.O. 4 mai 1921) :

« Caporal tombé glorieusement pour la France le 22 septembre 1914 à Rembercourt-aux-Pots. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

A été déclaré « mort pour la France ».

. *La Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, n° 15, 26 décembre 1914, p.236

. *Bulletin paroissial de Bais*, n° 44, janvier 1915, p.4-6

. *L'Écho des missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, mars 1915, p. 34-38, 84

. M. Macodier, *L'héroïsme en soutane. Nos prêtres, religieux et religieuses au champ d'honneur*, Lyon, 1915, p.25

. *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.189-192

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.488

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.610, T.II, p.1086

. UNC Bais, *Bais d'une guerre à l'autre*, Martigné-Ferchaud, imp. Reuzé, 2014, p.21-22

. Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Bais (35)

DRUAIS Pierre, Henri, Frère Allain

Pierre DRUAIS est né à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure) le 2 octobre 1896, dans une famille de maçon, 162, rue d'Anjou.

Admis à la vêtue le 19 mars 1913 et prend le nom de Frère Allain

Instituteur à l'école libre de Port-Louis (Morbihan)

Mobilisé (service armé) 116° R.I. (avril 1915) ; caporal 118° R.I. (mai 1916)

Tué le 7 avril 1917 à Laffaux (Aisne).

Médaille militaire posthume, 10 octobre (J.O. 17 décembre 1920) :

« *Caporal énergique et courageux. Tué glorieusement le 7 avril 1917 à Laffaux en montant à l'assaut des positions ennemies. Croix de guerre avec étoile d'argent.* »

A été déclaré « mort pour la France ».

. *Le Lien fraternel*, n° 31, 21 mai 1917

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, juillet 1917, p.349, 382

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.590

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.669

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Port-Louis (56)

GLOAGUEN Pierre, Marie, Frère Romain-Pierre

Né à Meilars (Finistère) le 9 janvier 1892 dans une famille de cultivateur au village de Kerscao.

Admis à la vêtue le 19 mars 1910 et prend le nom de Frère Romain-Pierre.

Enseignant à l'école libre de Châteaulin (Finistère)

Mobilisé (août 1914) ; lieutenant 118° R.I.

A pris part aux actions suivantes : -1914 : combats dans l'Est ; -1918 : Champagne.

Blessé en Champagne le 26 septembre 1918.

Mort le 30 septembre 1918 à Cuperly-Montfrenet (Marne) des suites de blessures de guerre.

Chevalier de la Légion d'honneur posthume, 11 octobre 1919 (J.O. 24 janvier 1920) :

« *Officier très brave, très dévoué ; tué en montant à l'assaut des positions de la ferme Navarin (Champagne) le 26 septembre 1918. A été cité.* »

A été déclaré « mort pour la France ».

. *Le Lien fraternel*, n° 50, 21 novembre 1918

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, janvier 1919, p.160

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.452

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.899

. Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Confort-Meilars (29)

GOITY Baptiste, *Frère Sixte-Marie*

Baptiste GOITY est né à Mendionde (Basses-Pyrénées) le 1er mars 1883 dans une famille de laboureur.

Admis à la vêtture le 8 septembre 1899 et prend d'abord le nom de Frère Othon-Marie puis Frère Sixte-Marie.

Ayant choisi de quitter son premier poste à Ainhoa (Basses-Pyrénées) après la dissolution de l'Institut en 1903 il s'exile en Espagne où il est envoyé comme instituteur à Dancharinea (Urdax) à partir de 1907.

Revenu d'Espagne, mobilisé (service armé) 249^e R.I. (4 août 1914).

29-30-31 juillet [1914] .- *Des rumeurs sinistres pénètrent jusqu'à la solitude du Noviciat [d'Urdax] : les grandes puissances européennes se préparent fiévreusement à la guerre.*

1^{er} août [1914]. - *A 200 mètres de la maison, sur la guérite des douaniers français, on appose une affiche pour annoncer la mobilisation générale des armées françaises. La nouvelle à Dancharinéa, comme partout en France, cause une émotion profonde.*

4 août [1914]. - *Le F. Sixte-Marie et le F. Louis-Clément [Jean-Baptiste Rousseau, qui sera tué le 17 décembre 1914] partent ensemble pour aller rejoindre leur corps. La séparation est émouvante. De tous les cœurs une prière fervente monte vers le ciel pour demander au bon Dieu de nous ramener sains et saufs nos chers Frères qui vont exposer leur vie pour la défense de la patrie. (L'Écho des Missions, décembre 1914, p.49)*

Tué le 16 octobre 1915 à Craonnelle (Aisne)

Médaille militaire posthume, 28 janvier (J.O. 16 août 1922) :

« *Soldat dévoué et courageux. Tombé glorieusement pour la France le 16 octobre 1915 à Craonnelle. Croix de guerre avec étoile de bronze* »

A été déclaré « mort pour la France »

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.906

GUILLAS Joseph, Guillaume, *Frère Lucinius*



Joseph GUILLAS est né à Arzal (Morbihan) le 26 février 1876 dans une famille de tisserand au village de Kergour.

Admis à la vêtue le 19 mars 1894 et prend le nom de Frère Lucinius.

Missionnaire en Haïti depuis 1903. Instituteur et directeur de l'école des Frères de Jacmel (Haïti)

Revenu d'Haïti ; mobilisé (service armé) adjudant 85^e régiment territorial d'infanterie (août 1914) ; sous-lieutenant 316^e R.I.

Moins de quinze jours après son arrivée au corps, à Vannes, il est dirigé vers le front d'où il écrit qu'il est tout près de l'ennemi. Dans la nuit du 23 au 24 janvier 1915 il indique, par exemple, qu'à la tête d'une équipe de neuf hommes il a, pendant trois heures, posé des fils de fer barbelé à 40 mètres des tranchées allemandes sans qu'aucun ne soit blessé :

Que sainte Anne protège ses fidèles Bretons !

Le 15 avril, écrit-il à son Supérieur Général,

violent bombardement. Nos braves gens ont été admirables de sang-froid sous les obus, les bombes, la mitraille... Plusieurs fois j'ai été couvert de terre ; pas de mal. (Le Lien Fraternel, n° 5, 3 mai 1915 in L'Écho des Missions, juin 1915, p.39)

La veille de sa mort, il écrit dans sa dernière lettre adressée au Frère Pascal-Joseph, ancien directeur principal d'Haïti :

Sommes à notre 4^e jour de tranchée, à notre 2^e jour de première ligne... Quand en descendrons-nous ? Quand vous recevrez ces lignes, vraisemblablement un choc formidable aura eu lieu ou se sera déclenché. Avec la grâce de Dieu, et si tels sont ses desseins, j'accepte par avance, volontiers et de plein cœur, le genre de mort qu'Il lui plaira de m'envoyer

avec toutes ses douleurs, toutes ses peines, toutes ses angoisses pour le salut de mon âme, la France, ma double famille. (Le Lien Fraternel, n° 9, 19 août 1915 in L'Écho des Missions, octobre 1915, p.44)

Tué le 6 juin 1915 à Tracy-le-Mont (Oise), au plateau de Quennevières.

1°)-Ordre Armée, 13 juin (J.O. 11 août 1915) :

« Officier ayant toujours donné l'exemple du sang-froid et du courage. A été mortellement blessé au moment où, sous le feu intense de l'ennemi, il faisait établir un boyau de jonction entre nos lignes et les positions allemandes conquises. »

2°)-Chevalier de la Légion d'honneur posthume, 27 avril (J.O. 22 juin 1920) : même texte que ci-dessus.

A été déclaré « mort pour la France »

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, octobre 1915, p. 41-45, 120 ; avril 1916, p. 271 (photo tombe)

. *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.195-200, 274

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.956, photo, p.984 bis

. Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial d'Arzal (56)

HERVÉ Louis, Marie, *Frère Gordien-Joseph*



Louis HERVÉ est né à Créhen (Côtes-du-Nord) le 28 décembre 1898 dans une famille de laboureur au village de Leumais.

Admis à la vêtue le 15 août 1914 et prend le nom de Frère Gordien-Joseph.

Mobilisé (service armé) 2^e R.I. (avril 1917) ; 25^e R.I (octobre 1917) ; 18^e R.I (janvier 1918) ; 34^e R.I. (juillet 1918).

Tué le 21 octobre 1918 à Verneuil-sur-Serre (Aisne).

Médaille militaire posthume, 24 mars (J.O. 13 mai 1920) :

« Excellent soldat. Le 21 octobre 1918 s'est vaillamment porté à découvert sous un feu violent de mitrailleuses et d'artillerie ennemies à l'attaque de positions fortement organisées. Tué glorieusement au cours de l'action au combat de Verneuil. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

A été déclaré « mort pour la France »

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, avril 1919, p.258, 311

. *La preuve du sang*, Paris Bonne Presse, 1925, T.I, p.1002, T.II, p.1112

. Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Corseul (22)

JOUNEAU François, *Frère Gabriel-René*



François JOUNEAU est né à Treffieux (Loire-Inférieure) le 14 mars 1879 dans une famille de cultivateur au village de Cavalan.

Admis à la vêtue le 19 mars 1895 et prend le nom de Frère Gabriel-René.

Frère sécularisé; enseignant à l'Ecole Saint Jean-Baptiste de Guérande (Loire-Inférieure).

Mobilisé (service auxiliaire) 264^e R.I. (4 août 1914) ; caporal ; deux fois blessé (8 octobre 1914 à Hébuterne, 14 juin 1915 à Quennevières) ; renvoyé dans ses foyers (octobre 1915) ; rappelé service armé 93^e R.I (janvier 1916) ; aspirant 233^e R.I. (septembre 1916); 33^e R.I. (novembre 1917) ; sous-lieutenant (8 février 1918).

Tué le 25 mars 1918 à Noyon (Oise).

1°)-Ordre brigade, n° 27, 20 juin 1915 :

« Blessé par un éclat d'obus pendant le combat du 14 juin 1915, ne s'est rendu au poste de secours qu'après avoir assuré le commandement de son escouade et passé toutes les consignes à son successeur. Croix de guerre avec étoile de bronze »

2°)-Chevalier de la Légion d'honneur posthume, 6 avril 1921 (J.O. 10 mai 1922) :

« Officier brave et énergique. Tombé glorieusement pour la France le 25 mars 1918 près de Noyon. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

A été déclaré « mort pour la France »

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.337

. Emile Gabory, *Un département breton pendant la guerre (1914-1918). Les enfants du pays nantais et le XI^e corps d'armée*, Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 1923, p.443 (Treffieux)

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.I, p.1075, T.II, p.1117, photo p.1136 bis

. Inscrit sur le monument aux morts de Treffieux (44), sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Guérande (44)

LABOUS Jean-Yves, Frère Louis de Gonzague

Jean-Yves LABOUS est né à Quimerc'h (Finistère) le 14 mai 1897 dans une famille de cultivateur au village de Ty Varec.

Admis à la vêtue le 19 mars 1913 et prend le nom de Frère Louis de Gonzague. Instituteur à l'école libre du Folgoët (Finistère).

Mobilisé (service armé) 132^e R.I. (janvier 1916) ; sergent 31^e R.I.

A pris part aux actions suivantes : -1917 : Alsace ; -1918 : Alsace (janvier-juin), Oise (juillet).

Mort le 25 juillet 1918 à La Veuve (Marne), à l'ambulance 13/20, des suites de blessures de guerre.

1°)-Ordre 31^e R.I. : texte manque

2°)-Médaille militaire, n° 9204, 21 août (J.O. 6 novembre 1918) :

« *Sous-officier énergique et courageux. Volontaire pour commander un groupe de grenadiers chargé d'attaquer un poste ennemi, est tombé grièvement blessé alors, qu'avec une bravoure superbe, il entraînait ses hommes à l'assaut.* »

A été déclaré « mort pour la France »

. *Le Lien fraternel*, n° 48, 23 septembre 1918 ; n° 49, 21 octobre 1918

. *L'Écho des missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, janvier 1919, p.169-174

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.456

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T II, p.5

. Inscrit sur les monuments aux morts communaux de Pont-de-Buis (29) et de Quimerc'h en Pont-de-Buis (29)

LEGAL Joseph, Marie, Frère Hyacinthe-Yves

Joseph LEGAL est né à Plumieux (Côtes-du-Nord) le 10 avril 1884 dans une famille de cantonnier au village de Bodéléno.

Admis à la vêtue le 2 février 1900 et prend le nom de Frère Hyacinthe-Yves.

Frère sécularisé ; enseignant à l'Ecole Saint-Joseph de Loudéac (Côtes-du-Nord).

Mobilisé (service armé) sergent 271^e R.I. (3 août 1914) ; blessé à Tourteron (30 août 1914) ; retour au front (30 mars 1915) ; adjudant mitrailleur 71^e R.I (21 août 1915) ; sous-lieutenant (7 octobre 1915) ; lieutenant (12 janvier 1917).

A pris part aux actions suivantes : -1914 : Ardennes, Tourteron (30 août) ; -1917 : Verdun, Cote 344 (2 octobre) ; -1918 : Aisne.

J'ai hâte de quitter le monde des officiers, qui n'a rien de séduisant pour moi, afin de continuer l'œuvre si belle de l'apostolat. Le champ sera vaste et les ouvriers bien clairsemés après la ruée sanglante. Je prie Dieu de

susciter des vocations nombreuses pour combler les vides laissés par ceux qui seront tombés pour une cause juste et sainte, écrit-il à son Supérieur Général début 1916 (Le Lien Fraternel, n° 15, 14 février 1916 in L'Écho des Missions, avril 1916, p.277)

Tué le 12 juin 1918 à Nouvron-Vingré (Aisne). Inhumé à Attichy (Oise).

Peu de temps après sa mort, un de ses confrères de l'Institut vient se recueillir sur sa tombe et rapporte les propos de l'aumônier de son régiment :

Fidèle à ses devoirs de catholique et de soldat il était pour tous un exemple dans leur accomplissement. Quelques jours avant d'être frappé il aurait pu aller se reposer à l'arrière ; son amour du devoir l'en empêcha. Il est donc tombé victime de son dévouement. (Le Lien Fraternel, n° 46, 22 juillet 1918 in L'Écho des Missions, octobre 1916, p.35)

1°)-Ordre 71^e R.I., n° 141, 10 mars 1916 :

« S'est fait particulièrement remarquer les 22 et 23 février dans le commandement de son peloton de mitrailleurs pris sous un violent bombardement et a fait preuve des plus belles qualités de bravoure et de sang-froid. »

2°)-Ordre 71^e R.I., 1917 :

« Resté après la relève du régiment près d'un chef de bataillon du 41^e R.I., a brillamment contribué, le 2 octobre 1917, par son action personnelle, son sang-froid et son dévouement, à repousser une violente attaque allemande contre nos positions de la Cote 344. »

3°)-Chevalier de la Légion d'honneur posthume, 16 juin (J.O. 23 juin 1919) :

« A mené le combat de ses mitrailleurs avec un coup d'œil, un sang-froid et une intrépidité remarquables. A ainsi contribué au succès définitif de la journée. Blessé une première fois, a refusé de se laisser évacuer. Mortellement frappé en fin de journée. A été cité. »

A été déclaré « mort pour la France »

. *La Semaine religieuse du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, n° 25, 21 juin 1918, p.352

. *La Croix des Côtes-du-Nord*, 23 juin 1918

. *Le Lien fraternel*, n° 46, 22 juillet 1918

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, octobre 1918, p.34-35, 88, 91-92

. *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.220-221

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.105, photo p.88 bis

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Plumieux (22), sur le monument paroissial et sur la plaque de l'Institution Saint-Joseph de Loudéac (22), sur le monument paroissial de Le Faouët (56)

LE GRAND Jean-Marie, Frère Alexis-Joseph

Jean-Marie LE GRAND est né à Trégourez (Finistère) le 13 novembre 1893 dans une famille de cultivateur au village de Kergadoret.

Admis à la vêtture le 15 août 1913 et prend le nom de Frère Alexis-Joseph.

Mobilisé (service armé) 71^e R.I. (2 août 1914) ; caporal.

Tué le 26 avril 1915 à la Côte de Senoux (Meuse), pendant une patrouille.

Médaille militaire posthume.

A été déclaré « mort pour la France »

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, octobre 1915, p.40-41

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.111-112

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Trégourez (29)

LE GUEN Yves, Marie, Frère Apollinaire-Joseph

Yves LE GUEN est né à Minihy-Tréguier (Côtes-du-Nord) le 6 février 1878 dans une famille de cultivateur.

Admis à la vêtture le 8 septembre 1893 et prend le nom de Frère Apollinaire.

Enseignant à l'école libre de Mahalon (Finistère).

Mobilisé (service armé) 73^e régiment territorial d'infanterie (4 août 1914), sergent (29 décembre 1914).

A pris part aux actions suivantes : -1914 (Belgique (novembre) ; -1915 : Yser.

Tué le 22 avril 1915 à Boesinghe (Belgique).

Médaille militaire posthume, 15 octobre (J.O. 30 octobre 1926) :

« *Sous-officier dévoué et brave. A trouvé une mort glorieuse dans l'accomplissement de son devoir le 22 avril 1915 à Boesinghe (Belgique).*

Croix de guerre avec étoile de bronze. »

A été déclaré « mort pour la France »

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.116, 1127

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Mahalon (29)

LEMASSON Joseph, Marie, *Frère Siméon-Joseph*

Joseph LEMASSON est né à Héric (Loire-Inférieure) le 8 février 1873 dans une famille de laboureur au village du Grand-Champ.

Admis à la vêtue le 19 mars 1888 et prend le nom de Frère Siméon-Joseph.

Envoyé à Port au Prince (Haïti) de 1894 à 1903. Frère sécularisé ; enseignant à l'école libre de Loyat (Morbihan) avant d'être appelé sous les drapeaux suite à la mobilisation.

Mobilisé (service armé) combattant (6 août 1914).

Mort le 24 mai 1917 à Josselin (Morbihan) des suites de maladie contractée au front.

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, octobre 1917, p.84

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.126

MAHÉ Pierre, Marie, *Frère Lucien*

Pierre Mahé est né à Bourbriac (Côtes-du-Nord) le 7 octobre 1879 dans une famille de laboureur.

Admis à la vêtue le 8 septembre 1895 et prend le nom de Frère Lucien.

Frère sécularisé; enseignant, directeur de l'école libre de Bourbriac (Côtes-du-Nord).

Mobilisé (service armé) combattant (août 1914) 19^e R.I. ; 248^e R.I.

Mort le 22 octobre 1915 à Châlons-sur-Marne (Marne), à l'hôpital militaire, des suites de blessures de guerre (intoxication gaz asphyxiants).

Médaille militaire posthume, 24 octobre, (J.O. 11 janvier 1921) :

« *Brave soldat qui a toujours fait son devoir. Mort pour la France le 6 octobre 1915 à Tahure. Croix de guerre avec étoile de bronze.* »

A été déclaré « mort pour la France »

. *Le Lien fraternel*, n° 12, 15 novembre 1915

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, janvier 1916, p.162, 223

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.219, 1135

. Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Bourbriac (22)

MAINGUY Donatien, Paul, Frère Théophane-Joseph



Donatien MAINGUY est né à Rouans (Loire-Inférieure) le 16 août 1896 dans une famille de sabotier du bourg.

Admis à la vêtue le 19 mars 1913 et prend le nom de Frère Théophane-Joseph. Enseignant à l'Ecole Saint Jean-Baptiste de Guérande (Loire-Inférieure).

Mobilisé (service armé) 116^e R.I. (7 août 1916), 101^e R.I. (avril 1917) ; mitrailleur ; caporal (27 juillet 1918).

L'aumônier de son régiment ne tarit pas d'éloges à son égard :

Il avait su se faire estimer et aimer de ses camarades... Il était monté en première ligne dans la nuit de mercredi à jeudi. Hier matin [12 septembre], au moment où je partais pour ma tournée de tranchée, un camarade m'avait indiqué le poste où il se trouvait. Je pus ainsi lui porter la communion qu'il désirait ardemment faire le plus souvent possible... ce devait être sa dernière communion et ma dernière visite (Livre d'or, p.268)

Tué le 13 septembre 1918 au Mont-Sans-Nom (Marne).

Dans une lettre adressée un peu plus tard à son frère, le même aumônier apporte les précisions suivantes :

[...] sous un violent bombardement annonçant un coup de main ennemi, il tirait sans relâche avec sa mitrailleuse sur la toute première ligne, mais encore dans un acte de dévouement volontaire ; il aurait pu, à l'heure où il fut frappé, se trouver dans un abri, ayant déjà veillé la première partie de la nuit ; mais il avait voulu rester, même en dehors de son tour, pour que le service fût plus assuré. Un premier obus blessa un des deux soldats qui se trouvaient avec lui ; il envoya l'autre chercher du secours et, pendant ce temps, un second obus, tombant presque sur la position de la mitrailleuse, acheva le blessé et tua votre frère. (Livre d'or, p.269)

1°)-Ordre brigade, n° 13, 16 janvier 1918:

« *Vaillant mitrailleur. S'est offert pour servir une pièce placée en batterie sur la ligne des petits postes à moins de 100 mètres de la ligne ennemie, pendant l'exécution d'un coup de main. A rempli jusqu'au bout, malgré un violent bombardement, avec une crânerie et un sang-froid au-dessus de tout éloge, sa mission de protection en aveuglant le tir des mitrailleuses allemandes.* »

2°)-Ordre division, n° 209, 31 août 1918 :

« *Mitrailleur parfait, d'un courage et d'une bonne volonté à toute épreuve. Parti communiquer un ordre dans la nuit du 14 au 15 juillet 1918, surpris par le tir de barrage, n'a pas hésité à le traverser pour remplir sa mission. N'a cessé de faire preuve, dans la journée du 15 juillet et les suivantes, d'initiative intelligente et d'un haut sentiment du devoir. Déjà cité à la brigade.* »

3°)-Médaille militaire posthume, 18 mars 1921 (J.O. 5 mai 1922) :

« *Gradé exemplaire, ayant fait en toutes circonstances l'admiration de ses chefs. Le 13 septembre 1918, au cours d'un coup de main ennemi, resté seul à sa pièce, a continué à servir sous le plus intense bombardement. A été tué à son poste de combat au Mont-Sans-Nom. A été cité. Croix de guerre avec étoile d'argent et étoile de bronze* »

A été déclaré « mort pour la France »

. *Le Lien fraternel*, n° 49, 21 octobre 1918

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, janvier 1919, p.160, 181-189 ; avril 1919, p.270-271

. *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.259-269, 279

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.342

. Emile Gabory, *Un département breton pendant la guerre (1914-1918). Les enfants du pays nantais et le XI^e corps d'armée*, Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 1923, p.1613 (Rouans)

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.223

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Rouans (44), sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Guérande (44)

NÉDÉLEC Pierre, Vincent, Frère Théodore-Joseph

Pierre NEDELEC est né à Treffiagat (Finistère) le 11 septembre 1884 dans une famille de cultivateur au village de Kerléguer.

Admis à la vêtture le 8 septembre 1900 et prend le nom de Frère Théodore-Joseph. Enseignant au juvénat de Laprairie (Canada).

Mobilisé (service armé) 118^e R.I. (3 août 1914) ; 51^e R.I. (mars 1915).

Le Lien Fraternel, bulletin de liaison des Frères mobilisés, indique que depuis mars 1915 le Frère Théodore-Joseph est au 51^e R.I. :

Dans son quartier la canonnade fait rage ; mais il aime mieux être au front que dans les dépôts, les soldats y ont bien meilleur esprit et y sont vraiment confiants. « Je suis en bonne santé, dit-il, ne manque de rien et me résigne joyeusement à la divine volonté ». (Le Lien Fraternel, n° 5, 3 mai 1915 in L'Écho des Missions, juin 1915, p.39)

Blessé une première fois en septembre 1914 et une seconde fois le 13 avril 1915 où il dut être évacué.

Dans une lettre adressée au Supérieur Général il écrit :

Nous n'étions qu'à 150 mètres de l'ennemi. Des tranchées on échangeait des coups de fusil. Vers 10 heures je fus envoyé avec un caporal pour reconnaître les positions du 264^e. Il nous a fallu passer sous le feu, mais ni l'un ni l'autre ne fut atteint. Parvenu à la tranchée je levai la tête et la main pour interroger les camarades de l'autre tranchée... Pour réponse je reçus une balle allemande qui me traversa de part en part l'avant-bras droit. Plus tard je voulus gagner le poste de secours et tombai sous le feu croisé de deux mitrailleuses. Les balles pleuvaient ; ma capote, mon veston et mon pantalon furent troués, des boutons arrachés, d'autres tordus... Marie m'a sauvé. Comme simple souvenir de l'aventure, une cuisse labourée par un éclat d'obus ; mais le bonhomme se porte à merveille et jouit d'un appétit de loup. (L'Écho des Missions, décembre 1914, p.65-66)

Tué le 13 avril 1915 à Marcheville (Meuse).

Médaille militaire posthume, 28 avril (J.O. 2 septembre 1922) :

« Soldat courageux et dévoué qui a fait son devoir. A trouvé une mort glorieuse le 13 avril 1915 à Marcheville. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

A été déclaré « mort pour la France »

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.390

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Treffiagat (29)

PIRION Jean-Marie, *Frère Anastase*

Jean-Marie PIRION est né à Ambon (Morbihan) le 2 décembre 1897 dans une famille de préposé des douanes résidant au bourg.

Admis à la vêtue le 19 mars 1914 et prend le nom de Frère Anastase.

Mobilisé (service auxiliaire) 116^e R.I. (17 janvier 1916) ; 3^e Gr. Aviation escadre Br. 226 (mars 1916) ; 2^e Gr. Aviation (secrétaire dactylographe) (août 1916); caporal (6 décembre 1917).

Ecrivain régulièrement à son Supérieur Général, il indique dans quelles conditions il vit quotidiennement sous les drapeaux :

Ma chambrée est composée de gens bien tranquilles... ; mais quelle ignorance en fait de religion ! Si vous saviez quelles objections ils m'ont présentées au sujet de la sainte messe. (Le Lien Fraternel, n° 15, 14 février 1916 in L'Écho des Missions, avril 1916, p.276)

Hélas ! autour de moi, quelle mentalité ! Il n'y a pour eux que les grossiers plaisirs des sens et ils se refusent à croire au bonheur, cependant incomparablement plus doux, d'une bonne conscience... J'ai rencontré aussi de très bons camarades, des amis véritables... spécialement un élève... de Lille... excellent catholique. Il m'a raconté son voyage à travers les lignes allemandes lorsqu'il a quitté Lille. (Le Lien Fraternel, n° 19, 29 mai 1916 in L'Écho des Missions, juillet 1916, p.388-389)

Mort le 15 juillet 1918 à Trécon (Marne) des suites de blessures de guerre après bombardement de l'aviation ennemie.

Médaille militaire posthume, 16 septembre (J.O. 22 septembre 1926) :

« Brave caporal. Tué le 15 juillet 1918 à Trécon (Marne) au cours d'un bombardement aérien. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

A été déclaré « mort pour la France »

. *Le Lien fraternel*, n° 46, 22 juillet 1918 ; n° 48, 23 septembre 1918

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, octobre 1918, p.35, 89 ; janvier 1919, p.174-181

. *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.251-259

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.528

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Surzur (56)

QUEFFÉLÉANT Jean-Marie, *Frère Coronat-Marie*

Jean-Marie QUEFFÉLÉANT est né à Gouézec (Finistère) le 3 avril 1886 dans une famille de cantonnier.

Admis à la vêtue le 1^{er} septembre 1911 et prend le nom de Frère Coronat-Marie. Enseignant, directeur de l'école libre de Hénanbihen (Côtes-du-Nord).

Mobilisé (service armé) armée navale, 2^e dépôt des Equipages de la flotte (3 août 1914) ; quartier-maître fourrier brigade fusiliers marins (août 1914) ; blessé (genou) à Dixmude et évacué (19 octobre 1914) ; instructeur adjoint à l'Ecole des mousses de Brest.

A pris part aux actions suivantes : -1914 : Belgique, Melle, Dixmude.

Mort le 13 novembre 1918 à Corseul (Côtes-du-Nord) des suites de maladie contractée au front.

1°)-Ordre 2^e régiment de marins, 5 novembre 1915 :

« Grièvement blessé au combat de Beerst en exécutant bravement sous le feu de l'ennemi un mouvement difficile ». Croix de guerre avec étoile de bronze.

2°)-Ordre brigade fusiliers marins, 6 novembre 1915 :

« Sous-officier d'élite alliant à un courage et une bravoure à toute épreuve un absolu mépris du danger. A participé à divers combats de la brigade, notamment à Melle et à Dixmude où il a rempli plusieurs missions délicates sous un bombardement des plus violents. Blessé grièvement à la tête de sa section le 19 octobre 1914, en faisant exécuter sous le feu de l'ennemi un mouvement difficile. »

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, janvier 1919, p.160

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.543

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.588

QUÉMÉNER Jean-François, Frère Augustin-Jean

Jean-François QUÉMÉNER est né à Le Cloître-Saint-Thégonnec (Finistère) le 30 juillet 1897 d'un père marin de l'État et d'une mère couturière au bourg.

Scolastique à Bitterne (Angleterre), admis à la vêtue le 19 mars 1914 et prend le nom de Frère Augustin-Jean.

Mobilisé (service armé) 118^e R.I. (7 janvier 1916) ; 151^e R.I. (octobre 1916) ; 416^e R.I. (février 1917).

Il quitta St Mary's House le 26 janvier 1916 ... On se figure assez le contraste entre un noviciat et une caserne et le passage de l'un à l'autre sans transition.... Le premier soir il sortit de sa chambrée pour aller dire son chapelet sur la cour et demander la force de réciter sa prière au pied de son lit. Cela n'alla pas sans provoquer des réflexions et des propos qui lui donnèrent quelques scrupules. (L'Écho des Missions, octobre 1917, p.91)

Blessé grièvement par un obus fusant.

Tué le 29 juin 1917 à Craonne (Aisne).

Le jour même, un de ses camarades de compagnie, séminariste à Verdun, écrivait au Supérieur général :

Votre frère Quéméner... il y a environ une heure, a été grièvement touché par un éclat de fusant. Le ventre est traversé de part en part. Je me trouvais auprès de lui au moment où cela s'est produit... et immédiatement nous l'avons transporté au poste de secours... Notre aumônier de bataillon... l'a vu longuement et lui a administré les derniers sacrements... Sa mort, il la pressentait... Il est bien regretté de ses chefs et de ses camarades qui l'estimaient et l'aimaient. Et le Révérend Frère de rappeler : Il avait dix-neuf ans et onze mois. (L'Écho des Missions, juillet 1916, p.93 ; 95)

1°)-Ordre régiment n° 179, 30 juillet 1917 :

« Soldat plein d'entrain, courageux. Blessé mortellement à son poste le 29 juin 1917. »

2°)-Médaille militaire posthume, 18 octobre (J.O. 26 décembre 1919) :

« Très bon soldat ayant donné la valeur de son courage et de son dévouement au cours de durs combats. Mort pour la France le 29 juin 1917 des suites de blessures glorieusement reçues à son poste de combat. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

A été déclaré « mort pour la France »

. *Le Lien fraternel*, n°33, juillet 1917

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, octobre 1917, p.29, 84, 90-95

. *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.215-220

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T. II, p.589

. Inscrit le monument aux morts communal de Le Cloître-Saint-Thégonnec (29) et sur le monument diocésain de l'évêché à Quimper (29)

RABOUIN Louis, René, Frère Irénée-Joseph



Louis RABOUIN est né à Jans (Loire-Inférieure) le 15 octobre 1893 dans une famille de cultivateur au village de la Grand Ville.

Admis à la vêtur le 19 mars 1913 et prend le nom de Frère Irénée-Joseph.

Mobilisé (service armé) 64^e R.I. (10 août 1914) ; au front 51^e R.I. (janvier 1915) ; caporal (22 janvier 1915).

Tué le 22 février 1915 à Mesnil-lès-Hurlus (Marne), au Boislong.

Médaille militaire posthume, 8 août (J.O. 18, août 1919) :

« Caporal brave et énergique, a toujours fait vaillamment son devoir. Glorieusement tombé pour la France aux attaques de Mesnil-les-Hurlus (Champagne) le 22 février 1915. A été cité. »

A été déclaré « mort pour la France »

. *Bulletin paroissial de Jans*, 1915

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, juin 1915, p.74

. *La Grande Guerre du XX^e siècle*, n° 6, juillet 1915, p.110-111

. *La Semaine religieuse du diocèse de Nantes*, n° 23, 3 juin 1916, p. 546

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.344

. Emile Gabory, *Un département breton pendant la guerre (1914-1918). Les enfants du pays nantais et le XI^e corps d'armée*, Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 1923, p.271 (Jans)

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.599

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Jans (44), sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Guérande (44)

ROBERT Valérie, Sylvain, *Frère Xavier-Marie*



Valérie ROBERT est né à Montoir-de-Bretagne (Loire-Inférieure) le 27 décembre 1895.

Admis à la vêtture le 19 mars 1912 et prend le nom de Frère Xavier-Marie.

Enseignant à Derval (Loire-Atlantique)

Mobilisé (service armé) 64^e R.I. (15 décembre 1914) ; 147^e R.I. (février 1915) ; 128^e R.I. (février 1915) ; sergent (19 mars 1917).

Caporal depuis fin 1915, il écrit à son Supérieur Général début 1916 :

Pendant le repos, semblable à la vie de caserne, j'ai recueilli plusieurs enseignements... Je vois un grand nombre de soldats qui sont des chrétiens pratiquants. Ils vont à la messe, au salut, au sermon, et de temps en temps à confesse et à la communion, mais ils n'essaient nullement de résister à leurs passions et trouvent étrange qu'on le leur conseille. D'autres sont tellement ignorants et victimes des préjugés qu'on ne parvient plus à les éclairer et à les convaincre : l'arbre est trop vieux pour être redressé ; c'est quand il est jeune qu'il faut lui faire prendre une bonne direction. Oh ! comme notre mission est importante et belle ! (Le Lien Fraternel, n° 15, 14 février 1916 in L'Écho des Missions, avril 1916)

A pris part aux actions suivantes : -1917 : Verdun.

En rentrant de permission il a fallu monter directement aux tranchées. C'est dur. Des kilomètres de boyaux avec de l'eau et de la boue jusqu'au ventre. Une fois, je suis même resté enlisé plus d'une heure ; on a été obligé de venir me tirer de là. En ligne, il faut rester des jours et des nuits transis, gelés, et sous des bombardements terribles. On sort de là transformés en boue vivante. C'est épouvantable, c'est surhumain ce que nous faisons et

souffrons. Quelle occasion d'acquérir des mérites immenses. Priez pour que Dieu me donne force et courage... J'aspire, après le jour où il me sera donné de reprendre mes anciennes occupations, de me consacrer uniquement au salut de mon âme et de celles des enfants. (L'Écho des Missions, avril 1918, p.392-393 ; 395)

Quand vous recevrez cette lettre, écrit-il à son Supérieur Général, je ne serai plus loin de la fournaise. J'y vais l'âme libre et le cœur confiant en Dieu... Si je dois rester, je fais à Dieu le sacrifice de ma vie et j'accepte par avance tout ce qu'il lui plaira de m'envoyer. (Livre d'or, p.241).

Tué le 24 août 1917 à la Cote 304 près d'Esnes (Meuse).

1°)-Ordre régiment (128°) n°192, 30 mai 1917 :

« Voltigeur d'une belle tenue au feu ; sous un bombardement violent a tenu son escouade en place ; dégagé d'un éboulement et fortement contusionné est resté à son poste. ». Croix de guerre avec étoile de bronze.

2°)-Médaille militaire posthume, 11 avril (J.O. 8 septembre 1920) :

« Excellent sous-officier, intelligent et dévoué. Est tombé à la tête de sa demi-section à l'attaque du 23 août 1917. A été cité. »

A été déclaré « mort pour la France »

. *Le Lien fraternel*, n° 35, 22 septembre 1917 ; n° 37, 12 novembre 1917

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, janvier 1918, p. 164-165, 175, 258 ; avril 1918, p.381-395

. *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.227-243

. Emile Gabory, *Un département breton pendant la guerre (1914-1918). Les enfants du pays nantais et le XI^e corps d'armée*, Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 1923, p.2290 (Trignac)

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.663

. Inscrit sur les plaques, près du monument aux morts communal, de Trignac (44)

ROLLAND Hervé, *Frère Néopole*

Hervé ROLLAND est né à Pleyben (Finistère) le 13 janvier 1881 dans une famille de cultivateur au village de Guellan.

Admis à la vêtture le 8 septembre 1896 et prend le nom de Frère Néopole.

Frère sécularisé ; enseignant à l'école Saint-Joseph de Landerneau (Finistère).

Mobilisé (service armé) sergent, 2^e régiment infanterie coloniale (août 1914) ; blessé (janvier 1915) ; sous-lieutenant (1915).

Mort le 26 avril 1917 à Oeuilly-sur-Aisne (Aisne), à l'ambulance 16/20, des suites de blessures de guerre.

1°)-Ordre régiment, 1915 :

« Sous-officier modèle, a toujours fait preuve du plus grand sang-froid dans un secteur constamment bombardé. »

2°)-Chevalier de la Légion d'honneur, 26 avril (J.O. 4 juillet 1917) :

« Excellent officier. Au front depuis le début des hostilités, a toujours fait preuve d'un remarquable courage et d'un grand sang-froid. A eu, au cours de la journée du 16 avril 1917, une très belle attitude au feu et beaucoup d'ascendant sur sa troupe qu'il a vaillamment entraîné à l'assaut d'une tranchée ennemie. A été blessé très grièvement. Déjà blessé et cité à l'ordre au cours de la campagne. »

A été déclaré « mort pour la France »

. *La Croix*, n° 10 475, 30 avril 1917, p.2

. *Le Lien fraternel*, n° 31, 21 mai 1917

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, juillet 1917, p.342, 382

. Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.473

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.676

. Inscrit sur le monument aux morts communal de Pleyben (29)

ROUSSEAU Jean-Baptiste, *Frère Louis-Clément*



Jean-Baptiste ROUSSEAU est né à Sévérac (Loire-Inférieure) le 5 février 1880 dans une famille de cultivateur au village de Coispéan.

Admis à la vêtur le 2 février 1898 et prend le nom de Frère Louis-Clément.

Missionnaire en Haïti, il est affecté à l'école d'agriculture de Turgeau, puis au collège Saint-Louis-de-Gonzague de Port-au-Prince. Revenu d'Haïti via l'Espagne ; mobilisé (service armé) 251^e R.I. (août 1914) ; au front (octobre 1914).

29-30-31 juillet [1914] - Des rumeurs sinistres pénètrent jusqu'à la solitude du Noviciat [de Dancharinea en Urdax] : les grandes puissances européennes se préparent fiévreusement à la guerre.

1^{er} août [1914]. - A 200 mètres de la maison, sur la guérite des douaniers français, on appose une affiche pour annoncer la mobilisation générale des armées françaises. La nouvelle à Dancharinéa, comme partout en France, cause une émotion profonde.

4 août [1914]. - Le F. Sixte-Marie [Baptiste Goity, qui sera tué le 16 octobre 1915] et le F. Louis-Clément partent ensemble pour aller rejoindre leur corps. La séparation est émouvante. De tous les cœurs une prière fervente monte vers le ciel pour demander au bon Dieu de nous ramener sains et saufs nos chers Frères qui vont exposer leur vie pour la défense de la patrie. (L'Écho des Missions, décembre 1914, p.49)

Tué le 17 décembre 1914 à Saint-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais).

Plusieurs de ses confrères de l'Institut, eux aussi sur le front, avaient rapidement appris la nouvelle de son décès. Le Frère Lucinius (le sous-lieutenant Joseph Guillas), par exemple, qui l'a bien connu en Haïti, déplore cette mort dans une lettre du 16 février 1915 adressée au Supérieur Général :

Ainsi donc le F. Louis-Clément n'est plus. Quel fier soldat ce devait être ! Dieu ait son âme ! (L'Écho des Missions, juin 1915, p.16)

1°)-Ordre corps d'armée, 18 juin 1919 :

2°)-Médaille militaire posthume.

A été déclaré « mort pour la France »

. *Bulletin religieux d'Haïti*, 1915

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, mars 1915, p.33-34, 83 ; juin 1915, p.16 ; 30 ; 68-69

. M. Macodier, *L'héroïsme en soutane. Nos prêtres, religieux et religieuses au champ d'honneur*, Lyon, 1915, p.25

. Emile Gabory, *Un département breton pendant la guerre (1914-1918). Les enfants du pays nantais et le XI^e corps d'armée*, Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 1923, p.2116 (Sévérac)

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.699

. Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Sévérac (44)

SAUVOUREL Pierre, Marie, *postulant*

Pierre SAUVOUREL est né à Rieux (Morbihan) le 29 juillet 1881 dans une famille de cultivateur au village du Tertre.

Étudiant postulant à Southampton (Angleterre).

Mobilisé (service armé) 116^e R.I. (12 août 1914) ; caporal (11 mars 1916) ; 33^e R.I. (21 mars 1916).

Atteint de la typhoïde (mai 1915) et évacué ; blessé (plaie au dos par éclats de bombe) (15 juillet 1916) ; au front (juillet 1916).

Dans une lettre du 30 juillet 1916 à son Supérieur Général il écrit :

Nous continuerons de veiller sur nous-mêmes comme par le passé afin que nous soyons prêts pour le grand sacrifice si Dieu nous appelle à lui. (Le Lien Fraternel, n° 26, 22 décembre 1916 in L'Écho des Missions, avril 1917, p.212)

Tué le 13 septembre 1916 à Maurepas (Somme), à Anderlu-le-Priez, d'une balle à la tête.

Médaille militaire posthume, 31 mai (J.O. 25 octobre 1920) :

« Excellent gradé, très brave. Au cours d'une attaque, un moment arrêtée par le feu des mitrailleuses, s'est mis debout pour tirer plus efficacement. A fait l'admiration de tous ses voisins. A été tué quelques instants après au cours du mouvement en avant. A été cité. »

A été déclaré « mort pour la France »

. *L'Écho des missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, avril 1917, p.212

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.751-752

. Abbé Henri Le Breton, *Le Pays de Rieux. Deux mille ans d'histoire*, Redon, 1993, p. 232

. Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Rieux (56)

SONNIC Henri, Louis, *Frère Antholien-Henri*



Henri SONNIC est né à Plouharnel (Morbihan) le 9 octobre 1881 d'un père marin et d'une mère cultivatrice au village du Glévenay.

Admis à la vêtue le 8 septembre 1897 et prend le nom de Frère Antholien-Henri. Frère missionnaire enseignant à Varna (Bulgarie).

Revenu de Bulgarie ; mobilisé (service armé), 62^e R.I. (3 août 1914), sergent 262^e R.I. ; adjudant (6 octobre 1914) ; 49^e R.I. (novembre 1916).

Le F. Antholien, avec sa barbe légendaire, a tracé au régiment un véritable sillage et laissé une réputation d'un audacieux toujours modeste et dévoué... Il avait, comme soldat, un coup d'œil très sûr, beaucoup de tact et de décision dans les situations délicates et dangereuses. C'était un chef de file, un vrai meneur, et il savait où conduire ses hommes... La peur du danger lui était inconnue... A l'approche de l'attaque du printemps qu'il sentait venir, il parlait de la bravoure de ses hommes et de tous les officiers du régiment [le 49^e R.I.]. (Livre d'or, p.212-215)

Tué le 5 mai 1917 à Craonne (Aisne), au Chemin des Dames.

1°)-Ordre 49^e R.I., n° 226, 24 juillet 1917 : même texte que ci-dessous.

2°)-Médaille militaire posthume, 31 octobre 1920 (J.O. 1^{er} février 1921) :

« Belle figure de soldat, exemple de bravoure et de dévouement. A été tué à son poste de combat le 5 mai 1917 en se portant aux endroits les plus dangereux sous un très violent bombardement ennemi devant Craonne. A été cité. »

A été déclaré « mort pour la France »

. *Le Lien fraternel*, n°33, juillet 1917

. *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, octobre 1917, p.24, 84-90 (photo)

. *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.210-215, 275, photo p.216 bis

. *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.799

. Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial de Plouharnel (56)

URVOY Jean-François, *Frère Luc-Joseph*



Né à Étables (Côtes-du-Nord) le 24 octobre 1875 dans une famille de marin.
Admis à la vêtüre le 19 mars 1895 et prend le nom de Frère Luc-Joseph.
Frère sécularisé ; enseignant à l'école libre de Bourbriac (Côtes-du-Nord).
Mobilisé (service armé) 74^e régiment territorial infanterie (4 août 1914).
Blessé à Langemark (Belgique) le 28 octobre 1914 (éclats d'obus à la hanche gauche).

Mort le 14 novembre 1914 à Malo-les-Bains (Nord), à l'hôpital anglais Bellevue, des suites de blessures de guerre.

Médaille militaire posthume, 25 janvier (J.O. 27 novembre 1921) :

« Soldat courageux et dévoué. Mort glorieusement pour la France le 14 novembre 1914 des suites de ses blessures. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

A été déclaré « mort pour la France »

- . *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne*, mars 1915, p.34, 84
- . M. Macodier, *L'héroïsme en soutane. Nos prêtres, religieux et religieuses au champ d'honneur*, Lyon, 1915, p.25
- . *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921, p.189
- . Paul Escard, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922, p.546
- . *La preuve du sang*, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p.897, photo p.904 bis
- . Inscrit sur le monument aux morts communal et le monument paroissial d'Étables (22)

Classement chronologique de décès

1914

- 28 août**, CAMARET Émile, René, François, Marie, *Frère Claude-Marie*
7 septembre, DENIS Jean-Marie, *Frère Alcide-Louis*
29 octobre, DANIEL Louis, Marie, *Frère Basilisse*
14 novembre, URVOY Jean-François, *Frère Luc-Joseph*
17 décembre, ROUSSEAU Jean-Baptiste, *Frère Louis-Clément*

1915

- 22 février**, RABOUIN Louis, René, Marie, *Frère Irénée-Joseph*
7 avril, CORVOISIER Louis, Marie, *Frère Hilaire-Joseph*
13 avril, NÉDÉLEC Pierre, Vincent, Raphaël, *Frère Théodore-Joseph*
22 avril, LE GUEN Yves, Marie, *Frère Apollinaire-Joseph*
26 avril, LE GRAND Jean-Marie, *Frère Alexis-Joseph*
6 juin, GUILLAS Joseph, Guillaume, *Frère Lucinius*
16 octobre, GOITY Baptiste, *Frère Sixte-Marie*
22 octobre, MAHÉ Pierre, Marie, *Frère Lucien*

1916

- 1^{er} juillet**, ALLAIGRE Célestin, Julien, *Frère Emile-Célestin*
13 septembre, SAUVOUREL Pierre
26 décembre, CARNET Ambroise, Paul, Constant, *Frère Cyprius-Marie*

1917

- 7 avril**, DRUAIS Pierre, Henri, Théodore, *Frère Allain*
26 avril, ROLLAND Hervé, *Frère Néopole*
5 mai, SONNIC Henri, Louis, Marie, *Frère Antholien-Henri*
24 mai, LEMASSON Joseph, Marie, *Frère Siméon-Joseph*
29 juin, QUÉMÉNER Jean-François, *Frère Augustin-Jean*
24 août, ROBERT Valérie, Sylvain, *Frère Xavier-Marie*

1918

- 25 mars**, JOUNEAU François, Marie, René, *Frère Gabriel-René*
12 juin, LEGAL Joseph, Marie, Mathurin, *Frère Hyacinthe-Yves*
15 juillet, PIRION Jean-Marie, *Frère Anastase*
25 juillet, LABOUS Jean-Yves, *Frère Louis de Gonzague*
13 septembre, MAINGUY Donatien, Paul, Marie), *Frère Théophile-Joseph*
30 septembre, GLOAGUEN Pierre, Marie, *Frère Romain-Pierre*
21 octobre, HERVÉ Louis, Marie, François, *Frère Gordien-Joseph*
7 novembre, BOURDON Jean-Louis, Michel, Jacques, *Frère Flavien-Marie*
13 novembre, QUEFFÉLÉANT Jean-Marie, *Frère Coronat-Marie*

1919

- 11 janvier**, BOULIC Philéas, Jean, Louis, Pierre, *Frère Bernard-Joseph*
7 mars, CASTAING-DAVID Paul, Joseph, *Frère Ladislas*

Annexe 1

Liste des Frères mobilisés

Membres de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne et jeunes en formation mobilisés lors de la guerre de 1914-1918				
Liste officielle des Archives générales FICP				
NOM	Prénom	Nom de religion	Date de naissance	Lieu de naissance
Allaigre	Célestin	Émile-Célestin	22/12/1887	Arzal
Allaigre	Pierre	Sophrone-Joseph	31/12/1875	Arzal
Allaigre	Pierre	Ammon	23/03/1876	Arzal
Allain	François	Liguorius-Arthur	16/04/1884	Noyal-Pontivy
Allory	Pierre	René-Maurice	29/10/1884	St-Servan-sur-Mer
Amouriaux	Clément	Clément-Louis	04/08/1897	Pléchâtel
Arrondel	Louis-Marie	Louis-Clément	11/08/1898	Pléchâtel
Aubin	Joseph	Postulant		
Auffret	Jean-Marie	Euthyme	03/09/1873	Pommeret
Autin	Joseph	Hilaire-Paul	02/12/1872	Ile-d'Arz
Barbier	Victor	Étienne	03/11/1874	St-Etienne-en-Cogles
Baud	Eugène	Euphrone-Marie	27/03/1885	Plémet
Beauvais	Jean-Louis	Gilbert	25-08-1873	Penmarch
Beauvir	Joseph	Justus	16/08/1882	St-Erblon
Bec	Corentin	Ambroise-Alexis	10/10/1899	Treffogat
Bécouarn	Auguste	Clémentin-Jules	26/12/1876	Lanvollon
Bénard	Eugène	Ariste	20/10/1876	St-Samson
Bertrand	Louis-Francis	Dulcien	21-07-1896	Dol-de-Bretagne
Besnard	Joseph	Gabriel-Ange	16/11/1879	Luitré
Binio	Antoine	Gerbert	05/03/1898	St-Marcel
Bizien	Jean-Marie	Guénolé	28/04/1881	St-Pol-de-Léon
Blandin	Clément	Pierre-Célestin	27/11/1884	Poligné
Blois	Pierre	Pierre-Marie	21/12/1876	Machecoul
Bochet	Amédée	Cléonique-Marie	10/04/1877	Ploërmel

Boissel	Julien-Marie	Fernand-Jules	09-06-1884	Guillac
Bomal	Alfred-Marie	Cléonice	18-10-1874	Doulon
Boschet	François	Théodore-Pierre	06/05/1896	Ménéac
Boulic	Philéas	Bernard-Joseph	02/02/1893	Riec-sur-Belon
Boulic	Jean-Marie	Félicien-Yves	05/06/1879	Riec-sur-Belon
Bourdon	Jean-Louis	Flavien-Marie	10/02/1896	Mahalon
Bourne	Joseph	Césaire-Joseph	19/07/1878	St-Malo-des-3-Fontai
Bourvic	Pierre	Hermann	12/01/1875	Clohars-Carnoët
Boussaud	Auguste	novice		
Boutemy	Joseph	Ignace-Marie	05/05/1883	Val-d'Izé(Le)
Branchoux	Pierre	Pierre-Ferdinand	22/12/1868	Inzinzac
Brelivet	François	Pierre-Louis-Marie	26-01-1868	Plonévez-du-Faou
Brisson	Julien-Pierre	Pierre-Gondelbert	11/03/1873	Missillac
Brûlard	Jean-Marie	Gervais	03/03/1899	Aubigné
Burel	Joseph	Pius-Joseph	17/09/1879	Beuzec-Conq
Busson	Joseph	Amance-Joseph	13/05/1880	Bouexière(la)
Cadoret	Louis-François	Léophane	06/09/1899	Baden
Camaret	Émile	Claude-Marie	30/04/1892	Assérac
Caradec	Gabriel	Tharcisius-Marie	28-04-1882	Cruguel
Carnet	Ambroise	Cyprius-Marie	02/07/1882	St-Christophe-du-Bois
Castaing	Paul	Ladislas	19/09/1897	Pontacq
Caudal	Joseph	Claudien-Joseph	29/07/1899	Grandchamp
Certain	Pierre	Trophime	27/07/1876	Guenrouët
Chauvignault	Armand	Ignace	07/03/1888	Billé
Chefdor	René	Gaston	28-08-1877	Chantenay
Chérel	Élie	Casimir-Eugène	22/02/1884	Lanrelas
Chevalier	Marcel	Marcellin-Joseph	27/08/1899	Antrain
Chotard	Émile	René	14/02/1899	St-Dolay
Clairon	Albert	Albert	22/08/1898	Landerneau
Clément	Jean-François	Éloi	09/12/1899	Pontchâteau

Colin	Julien	Eugène-Joseph	09/05/1875	Tremblay
Collet	Louis-Marie	Hippolyte-Louis	30/05/1886	Irodouër
Collet	Étienne	Gonzague	20/04/1873	Bains-sur-Oust
Combes	Paul	Sylvain-Joseph	09/05/1876	St-Rome-de-Cernon
Commereuc	Paul	Antelli-Joseph	19/08/1875	St-Ouen-la-Rouerie
Connan	Alexis	Tharcisius-Auguste	22/12/1894	Loudéac
Correc	Yves	Amase-Joseph	15/11/1873	Moustéru
Correc	Louis	Héribert	29/06/1867	Moustéru
Corvaisier	Louis	Hilaire-Joseph	16/03/1882	Guichen
Cottineau	Jean-Baptiste	Calixte	14/07/1871	Ligné
Coulloc'h	Joseph	Boniface-Joseph	30/07/1883	Douarnenez
Crocq	René	Calixien	21/10/1898	Plonévez-Porzay
Daniel	Louis-Marie	Basilisse	17/03/1879	Rospéz
Danion	Jean-Julien	Abrosime-Joseph	03/05/1878	Arzal
Delaitre	Henri	Ernestus-Marie	03-02-1886	Flers
Delanoë	Léon	Marie-Bernard	24/09/1888	Conquereuil
Denis	Jean-Marie	Alcide-Louis	26/04/1886	Chapelle-Janson(la)
Denoual	Michel	Flavien-Félix	30/09/1885	Peillac
Depais	Louis	Léon	21/02/1872	Chavagne
Désert	Auguste-Léon	Germain	26/01/1884	Flers
Diascorn	Jean-Marie	Octavien-Marie	14/12/1886	Treffiat
Dorval	Jean	Calixte-Marie	26/06/1879	Gouézec
Dorval	René	Ange-Célestin	08/08/1895	Quéménéven
Douessin	Joseph	German	23/08/1876	Tresboeuf
Druais	Pierre	Allain	02/10/1896	Taupont
Ézanno	Joseph	Josaphat-Joseph	09/12/1897	Locmiquélic
Fer	Jean-Marie	Antonin	27-10-1895	Bolazec
Férec	Yves	Célestin-Yves	20/06/1897	Douarnenez-Ploaré
Forget	Théophile	Théophile-Eugène	25/12/1883	Pluherlin
Fourage	Jean	Donatien-Jean	07-04-1869	Chantenay

Fournier	Louis	Angésile ou Louis-Olivier	28/12/1898	Spézet-Landeleau
Gallo	Joseph	Bernardin-Louis	23/06/1881	Hennebont
Garat	Adolphe	Laurent	03/04/1896	Biarritz
Garlantézec	Joseph	Édelbert	17/01/1883	Pédervec
Garnier	Emmanuel	Marie-Alphonse	03-12-1879	Couffé
Gilbert	Auguste	Licinius	05/01/1878	Tremblay
Gloaguen	Louis-Marie	Francis	09-12-1894	Plouhinec
Gloaguen	Pierre-Marie	Romain-Pierre	09/01/1892	Meilars
Goity	Baptiste	Sixte-Marie	01/03/1883	Mendionde
Gondouin	Paul-Charles	Arateur-Paul	18/03/1882	Gacé
Gonidec	François	Hermann-Marie	29/06/1885	Douarnenez
Grasland	Pierre	Aubert	13/12/1876	St-Senoux
Grosset	Emmanuel-Eugène	Abdon	24/12/1876	Broons
Groussard	Benjamin	François-Désiré	29/01/1875	Parcé
Guédès	Jean-Guillaume	Alphonse-Jean	19/07/1895	Dinéault
Guégan	Arthur	Denis-Raphaël	11/05/1883	Loupe(la)
Guérin	Pierre	Arthur	10/02/1897	Geneston
Guével	Jean	Valentin	27/12/1881	Ploumagoar
Guillas	Joseph	Lucinius	26/02/1876	Arzal
Guillerm	Yves	Aurélius-Joseph	10/02/1880	Cléder
Guilleux	Félix	Godefroy-Joseph	17/06/1871	Bourg-d'Iré(le)
Guillo	Joachim	Théodore-Marie	24/12/1870	Persquen
Guitot	Jean-Louis	German-Joseph	28/06/1882	Combrit
Harcoët	Jean-Marie	René-Marie	06/03/1871	Merzer(le)
Hémery	Jean-Marie	Abrosime-Marie	29/07/1868	St-Jacut-les-Pins
Hervé	Louis	Gordien-Joseph	26/12/1898	Créhen
Hervé	François	Camille-Xavier	12/06/1882	Plouëc
Jaffré	Mathurin	Janvier-Marie	07/10/1877	Moustoirac
Jan	Joseph	Cyprius-Eugène	28/01/1882	Illifaut

Jarret	Pierre	Raoul-Émile	12/07/1880	Chancé
Jean	Bertrand	Maximin-Marie	01/03/1872	Bousselfargues
Jean	Jules	Edmond-Charles	03/01/1876	Blesle
Jéhanno	Jean-Marie	Théogone	21/04/1874	Noyal-Pontivy
Jouenne	Jules	Jules	24/03/1884	Résenlieu
Jouneau	François	Gabriel-René	24/03/1879	Treffieux
Kéravel	Guillaume	Théodome	24/03/1881	Locronan
Kerbastard	Jean-Marie	Isaac	02/02/1876	Languidic
Kergaravat	Michel	Léontin-Marie	29/03/1875	St-Hernin
Kergonou	Joseph	Joseph-Marie	18-09-1888	St-Pierre-Quilbignon
Kergoustin	Joseph	René-Joseph	23/06/1870	Pluherlin
Kerhoas	Hyacinthe	André Victor	23-05-1881	Saint-Ségal
Kernafien	Jean-Pierre	Félicissime-Marie	22/04/1899	Irvillac
Kéruzoré	Guillaume	Norbert-Joseph	31-07-1895	Collorec
Labous	Jean	Louis-de-Gonzague	14/05/1897	Quimerch
Lamy	Louis	Étienne-Berchmans	24/12/1882	St-Quay
Lancien	Pierre	Vivien-Joseph	05/01/1899	Clohars-Carnoët
Laudée	Alcide	Chrysostome-Marie	16/06/1881	Châteaugiron
Laudrin	Jean-François	François	03/03/1889	Moréac
Le Barbier	Louis-Marie	Luis	18/10/1899	Beric
Le Berre	Jean	Corentin-Louis	14/03/1882	Landudec
Le Borgne	Henri	Théophile-Georges	28/12/1884	Landerneau
Le Bré	François	Georges	06/09/1883	Peillac
Le Breton	Emmanuel	Jean-Népomucène	12/10/1896	Plumelec
Le Breton	Vincent	Savinien	04/10/1898	Plumelec
Le Callet	Pierre	Joseph-Hermann	11/02/1889	Quistinic
Le Commandeur	Pierre	Ludovic-Joseph	09/03/1873	St-Just
Le Coq	Henri	Gabriel-Joseph	29/01/1897	Plumelec
Le Dimna	Jean-Marie	Liguori-Jean	12/08/1897	Naizin
Le Dret	Yves	Barnabé	27/03/1877	Trédrez

Le Gall	Joseph-Marie	Romuald-Joseph	28/11/1882	Plouyé
Le Gal	Joseph-Marie	Hyacinthe-Yves	11/04/1884	Plumieux
Le Gentil	François	Xavier-François	02/12/1878	Radenac
Le Goff	Yves	Daniel-Joseph	18/03/1872	Pleyben
Legrand	Jean-Marie	Alexis-Joseph	15/11/1893	Trégourez
Le Guen	Célestin	Ambroise-Émile	26/03/1884	St-Pever
Le Guen	Yves	Apollinaire-Joseph	07/02/1878	Minihy-Tréguier
Le Lorrec	Joseph	Dacien-Joseph	31/01/1871	Locmalo
Le Louarn	Louis	Yves-Marie	26/04/1874	Langoëlan
Le Meilleur	Jean	Ignace-de-Loyola	29/01/1878	Plouharnel
Le Menn	François	Aubin	05/03/1898	Lennon
Le Meur	Louis-Marie	Romuald-Louis	12/12/1882	Pleumeur-Gautier
Le Michel	Yves	Chérubin-Marie	07/06/1883	Pleumeur-Bodou
Le Moal	François	Amélien-Louis	26/06/1886	Jersey(St-Martin)
Le Moign	Jean-Marie	Amédée-Marie	26/04/1880	Bringolo
Le Moing	Thuriau-Joseph	Simplicien	07/10/1898	Plumergat
Le Palmec	Joseph	Éléazar	12-01-1875	Le Sourné
Le Peniec	Joseph	Placide-Marie	06/09/1872	Lauzach
Le Pennuen	Joseph	Cassien-Marie	12/08/1876	Moréac
Le Poupon	Yves-Jean-Mie	Ronan-Joseph	19/11/1898	Douarnenez
Le Rayer	Victor	Ambroise	15/12/1892	Pleine-Fougères
Le Roux	Joseph	Alarius	06/03/1897	Ploubezre
Le Roux	François	Céleste	15/09/1899	Rospez
Le Thomas	Auguste	Jean-Auguste	30/11/1896	Brest-Recouvrance
Lebastard	Louis	Amator-Joseph	01/09/1880	ND-des-Landes
Legeay	Jean-Baptiste	Clair-Marie	10/02/1897	Geneston
Lemarié	Joseph	Adrias	11/10/1882	St-Jean-sur-Couesnon
Lemasson	Joseph	Siméon-Joseph	08/02/1873	Héric
Lemazurier	Arthur	Théodore-Arthur	12-09-1872	Briouze
Lemou	Joseph	Jean-Baptiste	10/08/1897	Piré-sur-Sèche

Lescop	Louis	Alvarez-Joseph	14/06/1883	Plougrescant
Lescop	Joseph	Hélin-Joseph	20/03/1874	Tréouergat
Leyer	François	Élie-Jean	10/03/1879	Ploudaniel
L'Horset	François	Sernin	18/03/1880	Bégard
L'Hospitalier	Émile	Aloïs	02/03/1880	Malestroit
Lorand	Eugène	Anaclet	29/04/1896	Ménéac
Loret	Pierre-Marie	Cléomène-Marie	01/03/1884	Betton
Louis	Georges-Joseph	Marcel-Georges	03/04/1895	Guerche(la)
Lourmais	Joseph	Arétas-Marie	24/08/1877	Baguer-Morvan
Loyer	Eugène	Cécilien	30/04/1898	Plougouven
Mahé	Pierre	Lucien	07/10/1879	Bourbriac
Mahé	Ange	Gildas	20/04/1878	Guégon
Mahé	Louis	Théogènes-Louis	11-07-1881	Herbignac
Mainguy	Donatien	Théophile-Joseph	16-08-1896	Rouans
Marc	Jean-Maurice	Benoît-Jean	30/05/1899	Treffiat
Marchand	Henri	Benoit-Henri	02/05/1879	Fégréac
Marin	Pierre	Léonique-Joseph	26/06/1883	Nouvoitou
Martin	Louis-Marie	Arsène-Joseph	18/02/1885	Sion-les-Mines
Martin	Georges	Urbain-Georges	13/09/1881	Auxerre
Maugan	Côme	Côme	30/11/1897	Naizin
Mellier	François	François-Marie	06/07/1893	St-Etienne-en-Cogles
Ménard	Jean-Marie	Aristide-Marie ou Aristide	12/09/1870	Joué-sur-Erdre
Mérel	Constant	Postulant		
Mérienne	François	Romain-Jules	08/02/1882	Fougères
Michard	Arthur	Arsène	21/11/1895	Gueltas
Millet	Jean-François	Tharcisus-François	20/10/1883	St-Quay
Monot	Louis-Marie	Tugdual-Louis	26/11/1874	Plouyé
Moreau	Joseph	Euchariste-Marie	11/08/1896	Callac
Morvan	Hilaire	Symphorien-Marie	29/04/1897	Pluméliaou

Nédélec	Pierre	Théodore-Joseph	12/09/1884	Treffiat
Nevou	André-Joseph	Simplicien	31/10/1899	Redon
Nicolas	Théophile	Théophile-Marie	13/01/1898	Plouzélambre
Nouvel	Jean-Marie	Anatolius-Joseph	13/03/1878	Beignon
Otin	Joseph	Aloysius	19/01/1871	Nantes
Paillusson	Baptiste	Similien-Jean ou Similien-Marie	10/03/1871	Trans
Pasquier	Alphonse	Dieudonné	16/09/1897	Guenrouët
Patard	Pierre	Florentin-Louis	17/12/1883	Bouexière(la)
Paubert	Toussaint	Chrysanthe-Marie	27-04-1879	Fouesnant
Pavy	François	Emmanuel-Joseph	10/07/1893	St-Lormel
Pelé	Jean-Baptiste	François-de-Borgia	04/03/1877	Plessé
Pélissier	Léon	Marie-Léon ou Marie-Joseph	28/11/1872	St-Rome-de-Cernon
Pellaé	Henri	Évariste	27/03/1897	Plouhinec
Perrot	Yves	Yves	22/05/1892	Plouguiel
Petiteau	Jean-Marie	Arthur-Émile	24/09/1877	Landerneau
Pinot	Eugène	Rogatien	14/02/1896	Ste-Marie
Pirion	Jean-Marie	Anastase	03/12/1897	Surzur
Poidevin	Eugène	Anobert	02/09/1876	Montoir-de-Bretagne
Poidevin	Théodore	Gonzalve-Joseph	21/10/1879	Montoir-de-Bretagne
Poidevin	Constant-Émile	Adolphe	19/01/1869	Montoir-de-Bretagne
Pondaven	Yves	Amélien-Pierre	27/01/1883	Ploudaniel
Potier	Pierre-Marie	Marc-Joseph	23/05/1870	Rieux
Prodhomme	Pierre	Évariste-Joseph	04/12/1881	Bonnoeuvre
Quéau	François	Évergilde-Marie	11-08-1884	Pleybert-Christ
Quefféléant	Jean-Marie	Coronat-Marie	03/04/1886	Gouézec
Queffélec	Mathurin	Christian-Marie	31/05/1896	Plonévez-Porzay
Quélais	Henri	Maximilien	03/04/1899	Noyal-sur-Vilaine
Quélard	Charles-Marie	Libérien-Pierre	18/06/1877	St-Martin
Quéméner	Jean-François	Augustin-Jean	30/07/1897	Cloître-St-Thégonnec

Quiniou	Yves	Urbain	05/02/1899	Treffiatgat
Rabouin	Louis	Irénée-Joseph	15/10/1893	Jans
Raoul	Yves	Anaclet-Marie	05/04/1877	Pommerit-le-Vicomte
Raud	Louis	Marcel-Marie	23/04/1897	Plescop
Renaudin	Eugène	Charles-Henri	09/12/1884	Legé
Renault	Eugène	Félice	16/09/1878	Lanrelas
Riault	Joseph	Théophane-Émile	03-03-1885	Bréal-sur-Montfort
Richard	Célestin	Richard	28/05/1876	Mégrit
Ricordel	Paul	Roland-Marie	18/11/1898	St-Nicolas-de-Redon
Robert	Sylvain	Xavier-Marie	27/12/1895	Montoir-de-Bretagne
Roinson	Joseph	Épiphan-Joseph	06/04/1869	Fougères(St-Léonard)
Rolland	Hervé	Néopole	13/01/1881	Pleyben
Rolland	Louis	Colombin-Joseph	24/07/1875	Ploudiry
Rolland	Yves-Marie	Floribert-Marie	10/06/1877	Lampaul
Ronvel	Joseph	Pol-de-Léon	22/11/1872	Lesneven
Ropars	François-Louis	Amédée-Louis	08/03/1882	Cavan
Rousseau	Jean-Baptiste	Herblain-Marie	19/03/1883	Fégréac
Rousseau	Jean-Baptiste	Louis-Clément	06/02/1880	Sévérac
Roussel	Adolphe	Jean-Bernard	24-09-1897	Romazy
Rousselot	Pierre	Anatolien-Méven	24-04-1896	Bubry
Roussin	Pierre	André-Corsini	09/04/1874	Locmalo
Rouxel	Emmanuel	Moïse-Marie	31/12/1869	St-Jean-Kerdaniel
Samson	Emmanuel	Constantin-Louis	03/08/1898	Grandchamp
Sauvourel	Pierre	Postulant	29-07-1881	Rieux
Savatte	Jean-Marie	Natalis-Joseph	30/04/1879	Noyal-sur-Vilaine
Savina	Étienne	Étienne-Stanislas	08/09/1869	Mahalon
Savina	Jean-Guillaume	Romain-Joseph	14/12/1894	Plouhinec
Sonnic	Jean-Marie	Antholien-Henri	09/10/1881	Plouharnel
Stéphan	Pierre	Sylvestre-Joseph	13-03-1881	Combrit
Tessier	Jean-Marie	Vertunien	03/10/1877	Guenrouët

Thoraval	Auguste	Guillaume-Yves	04/03/1886	Quintin
Tonnerre	Joseph	Tudy-Joseph	02/03/1882	Groix
Toularhoat	Joseph	Dacius	04/10/1879	Brest
Trégouët	Eugène	Liguorius-Eugène	22/02/1883	Mauron
Trucas	Louis	Andronis	24/11/1876	Brecé
Tual	François	Gonzalve	07/09/1898	Caden
Urféant	Édouard	Alphonse-Marie	14/12/1870	Dol-de-Bretagne
Urvoy	Jean	Luc-Joseph	24/10/1875	Étables
Vallais	Joseph	Elpide-Marie	23/12/1870	Bourg-des-Comptes
Vauloup	André	Germain-Joseph	11/05/1897	Céaucé

271 noms

Liste complémentaire (d'après les documents de l'Armée)				
Anizon	François-Julien	Anatole-Marie	24-01-1868	Bouvron
Bouget	François-Jean	Cornélius	30-10-1871	Cardroc
Calvet	Adolphe-Marie	Ulbert-Joseph	24-11-1880	Tresboeuf
Caudard	Jean-Marie	Énogat-Marie	14-10-1873	Sérent
Collet	Joseph-Marie	Auxilien-Joseph	07-08-1868	Bains-sur-Oust
Daniel	Henri	Gaudence	27-02-1894	Allaire
Faillé	Joseph	Ferdinand-Pierre	08-11-1880	Combourg
Fresneau	Clovis-Alphonse	André	02-01-1895	Avessac
Gervais	Paul-Émile	Laumer	22-11-1880	Barenton
Guillouet	Francis-Marie	Andronic-Joseph	15-07-1885	St-Jean-Kerdaniel
Labous	Pierre-Jean	Chrysante-Noël	10-01-1884	Pleyben
Le Corno	Jean-Marie	Vincent-Ferrier	15-08-1894	Monterblanc
Le Gal	Jean-Marie	Pierre-de-Jésus	07-04-1868	Plumelec
Lorand	François-Marie	Hippolyte	07-02-1890	Ménéac
Laurent	Théophile-Désir	Oswald	05-12-1878	Guéhenno
Pendelliau	Louis	Christian-Louis	08-06-1896	Pont-Scorff
Penhoet	Jean-Marie	Archange	16-08-1878	St-Martin-sur-Oust
Salaün	Désiré-Eugène	Amans-Alexis	25-05-1885	Vieux-Fumé
Sicot	Louis	Jean-Baptiste	08-04-1893	Quédillac

19 noms

Annexe 2

Extraits d'une lettre du Révérend Frère Jean-Joseph au frère Louis-Arsène, provincial du Canada

D+S

Jersey, le 10 octobre 1914

Mon bien C.F. Louis-Arsène,

[...]

Je crois vous avoir assez fait connaître mon idée et celle du Conseil au sujet des départs pour la guerre. Cependant, puisque vous y tenez, je vous expose ma manière de voir que partagent les Assistants, au moins d'une façon générale, car il peut y avoir des nuances. Assurément la loi qui appelle nos jeunes gens au service militaire est injuste et n'oblige pas en conscience. Assurément aussi, nos devoirs envers Dieu sont aussi au-dessus de ceux que nous avons envers la patrie, lorsque surtout elle nous a rejetés et que nous avons été obligés de demander l'hospitalité à l'étranger. Mais, dans les circonstances actuelles, vu la disposition d'esprit qui existe en France, la réputation des religieux et l'honneur de la religion elle-même demandaient l'élan de générosité qui s'est produit et qui semble avoir amené au retour vers l'Église et ses ministres. C'était nécessaire pour pouvoir répondre aux sottises accusations que l'on fait courir partout ; savoir que c'est le Pape et les prêtres qui sont cause de la guerre. Le bon effet produit sera-t-il durable et aboutira-t-il à quelque chose de pratique ? Je l'ignore, mais il y a un espoir ; c'est déjà quelque chose. Aide-toi et le ciel t'aidera !

De plus, il était impossible ou à peu près de ne pas répondre à l'appel en certains pays, comme cela s'est produit en Haïti et encore plus peut-être en Angleterre. C'est pour cela que, dès l'appel de mobilisation, je me suis rendu à Bitterne et sans forcer personne, j'ai engagé tous ceux qui étaient appelés à se rendre en France. Les Frères Léonique et Charles Henri ont voulu faire comme les autres ; et j'ai vu que ce dernier surtout avait beaucoup de répugnance à rester insoumis. Je ne les ai point engagés à partir puisque vous savez que les Frères Clément-Joseph, Hermas et Pierre-Alphonse ont agi différemment et j'en ai été très satisfait.

À un autre point de vue, je considère comme gravement imprudent de pousser, et surtout de forcer, en tout temps mais spécialement au moment de la guerre un jeune frère de vœux temporaires à rester insoumis à la loi militaire. S'il ne persévère pas, il ne peut rentrer dans sa famille ; d'où les plus graves inconvénients pour le jeune homme et pour les siens. Les

insoumis, en temps ordinaire, peuvent profiter d'une amnistie, mais les déserteurs en temps de guerre pourront bien attendre longtemps telle faveur.

Il faut considérer encore que la désertion, surtout en temps de guerre, entraîne une sorte d'infamie que certaines familles ne supportent pas ; elles rendent les supérieurs responsables de l'abstention de leurs enfants et en profitent pour déblatérer contre la religion. Comment se présenter ensuite dans ces familles ou chez les voisins pour y chercher de nouvelles recrues ? C'est bien moins grave pour ceux qui ont quitté les leurs depuis longtemps, surtout s'ils n'ont plus ni père, ni mère.

Quant à savoir ce qu'auraient fait les apôtres ou Saint François-Xavier dans une telle circonstance, permettez-moi de vous dire que vous ne le savez pas plus que moi. Ils auraient sans doute cherché la gloire du Bon Dieu et l'honneur de la religion. En tous cas, je puis vous dire que, sur ce sujet, j'ai consulté un homme sage et un saint religieux, le Père Recteur du Scolasticat de Jersey et je crois que son sentiment est, plus que le mien, orienté du côté de ceux qui répondent à l'appel de mobilisation, tout en disant très nettement que la loi qui astreint les prêtres ou les religieux au service militaire est une loi injuste qui n'oblige point en conscience. Je pourrais vous citer d'autres autorités.

En résumé, si je n'engage point à partir pour la guerre ceux qui peuvent facilement et librement rester dans le pays où ils sont, je ne veux pas qu'on s'oppose au départ d'un jeune frère qui veut répondre à l'appel. Je vous ai fait connaître déjà cette ligne de conduite et je pense que vous l'avez suivie.

[...]

J'avais pensé aller vous voir au printemps, après avoir réglé les questions relatives à la convocation du Chapitre, choses que je ne puis régler qu'en Conseil. Mais tant que la guerre durera – et elle menace d'être longue – il est probable que nous ne pourrons pas décider la réunion capitulaire, ni établir les listes pour calculer le quantum. Dans ces conditions, je ne suis pas libre de m'en aller au loin ; mais, si je le puis, sûrement je vous visiterai cette année.

J'ai vu le frère François à Lorient : il me paraît bien disposé. Il a été appelé à Nantes pour subir un examen de conversation anglaise pour être employé comme interprète.

Croyez-moi votre très affectueusement dévoué en J.M.J.

Fr. Jean-Joseph

Archives FICP Rome. Dossier 252-02

Annexe 3

En hommage au frère René-Maurice Allory, brancardier durant la guerre de 14-18, où il s'est illustré par sa bravoure et son dévouement exemplaire, décédé à Josselin à l'âge de 103 ans.

VERDUN : 57 ans après. Un ancien poilu raconte



Ce n'est pas sans émotion, on le devine, que j'ai revu VERDUN.

Tout y a bien changé ! VERDUN était à l'agonie quand je l'avais quitté. C'était à la fin de juin 1916. Après une longue héroïque résistance, au début de ce mois, le Fort de Vaux, de glorieuse mémoire, avait succombé. Pressés d'en finir, les Allemands alors s'étaient rués sur la ligne des hauteurs où s'élevaient la ferme de Thiaumont et le village de Fleury, les écrasant sous des tonnes de torpilles et d'obus, les submergeant sous leurs vagues d'assaut. Ces positions changèrent de mains seize fois en dix jours. La tranchée des baïonnettes, le Mémorial de Fleury perpétuent le souvenir de ces luttes acharnées.

Aussi, l'image qui, depuis lors, restait gravée dans ma mémoire, était celle d'un paysage affreusement ravagé, d'une désolation indescriptible : des collines aux sommets bouleversés, brûlés par les obus et les lance-flammes, aux pentes criblées de cratères de toutes tailles où l'on ne voyait, ici et là, que

des troncs calcinés, des arbres déchiquetés, et dans la boue tachée de sang, parmi les débris de toutes sortes, les restes horriblement mutilés de "pauvres frères humains" ! La terre avait pris l'aspect, la couleur de la cendre. Une odeur de mort régnait partout !

J'ai voulu tout revoir. Ce pont sur la Meuse, où, au sortir de la ville, à la tombée de la nuit, l'artillerie allemande nous prenait sous ses coups et ne nous lâchait plus ; les éclatements d'obus nous éclairaient la route sur des kilomètres jusqu'au front. Puis Bras-sur-Meuse et le vallon qui nous avait menés aux "Carrières d'Haudremont", notre premier secteur à Verdun. À peine arrivé, mon bataillon avait eu à y enlever d'assaut une tranchée allemande, à l'ouest du Fort de Douaumont. Dans la soirée, notre commandant y était tombé, frappé d'une balle au cœur, alors qu'il s'élançait, encourageant ses hommes, pour repousser une contre-attaque ennemie. Au cours de la nuit, je n'avais moi-même échappé que de justesse aux Allemands, tandis que je cherchais, pour les ramener, des blessés tombés devant nos lignes...

C'est autour de Fleury et de Thiaumont cependant, que je me suis attardé le plus longtemps. C'est là, en effet, que se sont écoulés les jours les plus tragiques que j'ai vécus ! Il me serait impossible de rassembler en quelques lignes tous les souvenirs que mon retour à Fleury, à Thiaumont a réveillés en moi !

C'est ma visite à la "Tranchée des Baïonnettes" qui m'a le plus profondément ému. Ces "Soldats inconnus", qui y sont morts debout, étaient du 137^e, un régiment de ma Division, la 151^e d'infanterie ! Elle se composait du 137^e, du 93^e et du 410^e de marche, le mien.

Envoyée, en toute hâte, sur le front de bataille qui menaçait de craquer sous la poussée ennemie, toute la division se trouvait en arrière du front, le 13 juin au soir (si je me souviens bien), entre le Ravin de la Dame et les abords de Fleury. Vers 3 heures, le lendemain matin, le 137^e était monté en première ligne, une tranchée sur la pente de la ferme de Thiaumont, à cinquante mètres en contre-bas de celle-ci. Au petit jour, ils avaient mis la baïonnette au canon pour repousser une attaque ennemie qui se déclenchait. C'est alors que des rafales d'obus de gros calibre reformèrent sur leurs têtes, comme le couvercle d'un cercueil, les rebords de la tranchée ! J'avoue que j'ai dû m'essuyer les yeux quand j'ai aperçu sur le mur, autour des tombes, une plaquette de marbre, portant ces mots " Hommage de soldats américains à leurs camarades français, morts les armes à la main "



Le frère René-Maurice, assis à la gauche de son aumônier et des camarades brancardiers

Vers 10 heures du matin, le même jour, 14 juin, le 93^e reçut l'ordre d'aller relever le 137^e. Il n'en restait plus !... Il ne parvint pas à dépasser la crête, au-dessus de la Ferme de Thiaumont. Il y fut disloqué, écrasé, à son tour !

Il fallut que le 410^e parte, au milieu de l'après-midi, en pleine vue des "saucisses" allemandes pour relever le 93^e !... La relève à VERDUN, c'était cela ! C'était aller remplacer les morts ! Pauvres poilus ! "toujours chair à canon", toujours sacrifiés .L'ennemi s'approchait de VERDUN dangereusement, et c'était la consigne : " Ne jamais se rendre, ni reculer d'un pouce, se faire tuer sur place ! "

Ce fut, en vérité, ce qui sauva VERDUN ! Henri BORDEAUX en a témoigné : "*Ce fut la volonté inébranlable du Poilu qui ramena la Victoire quand tout semblait définitivement perdu.*"

La Nature a recouvert ces lieux, témoins d'un long et douloureux calvaire d'une verdure splendide, d'une épaisse forêt. Oui, tout y a bien changé !

Il convient qu'un respect silencieux règne (et c'est le cas, Dieu soit loué !) sur ces "chemins de croix" que furent Fleury, Thiaumont et Douaumont, et tant d'autres à VERDUN ! Il est juste que sur ces lieux sacrés :

" Le vent qui, tour à tour, se soulève et retombe
" Passe seul immensément sur les grands bois ;
" Pour tirer de chaque arbre une plainte profonde
" Et y jeter ainsi tous les regrets du monde. " (E. Verhaeren)

Frère René-Maurice ALLORY, le 18 août 1973

Annexe 4

Les religieuses de La Providence et la guerre

Et puis, pour terminer cette étude sur l'Institut pendant la Grande Guerre, il serait injuste de conclure sans parler de l'action des Filles de La Providence durant ce conflit.

Au-delà de l'image de la religieuse-infirmière compatissante qui promène sa cornette parmi des rangées de blessés dans les hôpitaux, ce sont tous ces dévouements quotidiens « de tâches monotones et grisâtres invinciblement reprises chaque matin »⁵⁶ qui ont probablement contribué à sauver des milliers de soldats blessés, et ce dès le début de la guerre.



Melrand (Morbihan), vitrail église Saint-Pierre

Bien que très peu d'études aient été menées sur elles, on se doit de rappeler que les religieuses ont eu un rôle très important durant toute la première guerre mondiale, d'abord par les soins qu'elles ont apportés dans les hôpitaux militaires, dans les ambulances et autres services

⁵⁶ Frédéric Rouvier, *En ligne, l'Église de France pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, Pais, Perrin et Cie, 1919, p.449

sanitaires, mais aussi, ce qu'on a beaucoup tendance à oublier lorsqu'on aborde le rôle de la femme française dans la guerre, par leur permanence dans les œuvres caritatives, diocésaines et paroissiales issues de la guerre. Tout au long du conflit, partout elles se sont dépensées sans compter pour accueillir, soigner et encadrer des milliers de personnes : les déplacés, les jeunes orphelins, les vieillards, les aliénés et les handicapés ; pour organiser toutes sortes d'œuvre de charité comme par exemple des dispensaires ou des fourneaux économiques pour indigents. Car ne l'oublions pas : la guerre, ce ne fut pas seulement l'avant. L'arrière aussi joua un grand rôle en constituant ce qu'on désigne désormais communément sous l'expression de « front intérieur ». Reprenant, en 1917, les paroles de l'évêque du diocèse d'Amiens dont il était originaire, Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, s'adressant aux religieuses de la congrégation des Sœurs de Sainte-Marie de la Présentation de Broons leur disait : *« Il y a deux manières de servir la patrie : la première consiste à se battre à l'avant, la seconde à remplir son devoir à l'arrière ; tout son devoir, celui de citoyen et celui de chrétien »*.

En effet, les congrégations hospitalières (non concernées par la loi de dissolution ayant frappé les congrégations enseignantes) et un grand nombre de congrégations mixtes (hospitalo-enseignantes) avaient pu maintenir sur place, avec beaucoup de difficultés et au travers d'un pragmatisme quotidien plein d'ingéniosité, des activités, un personnel et un patrimoine immobilier qui allaient pouvoir être mobilisés et mis en œuvre immédiatement dès les tout premiers mois de guerre. Pour une région française comme la Bretagne par exemple, bien qu'il soit impossible de chiffrer précisément le nombre de religieuses qui étaient présentes dans les cinq diocèses à la déclaration de guerre, on a pu, par contre, cartographier avec précision le maillage géographique des quelques 76 congrégations de femmes qui y étaient présentes⁵⁷. On remarque que, dans leur quasi-totalité, elles ont œuvré dans une totale abnégation et aux côtés de sociétés laïques de femmes aux soins et au soulagement physique des blessés évacués dans cette région de

⁵⁷ 34 congrégations présentes dans le diocèse de Saint-Brieuc, 24 dans le diocèse de Quimper, 32 dans le diocèse de Rennes, 22 dans le diocèse de Nantes et 24 dans le diocèse de Vannes.

l'arrière. Ce fut le cas des Filles de La Providence au travers de l'Hôpital auxiliaire n° 14 (HA 14) de Saint-Brieuc.

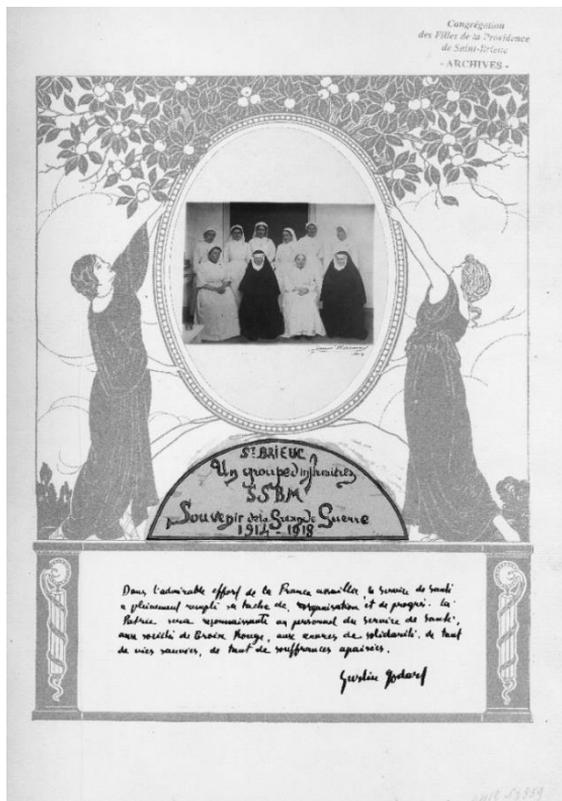
Ouvert en août 1914 sous les auspices de la Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM), cet hôpital, qui ne comptait que 25 lits à son ouverture, a été jusqu'à en posséder 100 en 1915. Réservé aux petits blessés, il était installé avec tous les aménagements et installations nécessaires dans le pensionnat de La Providence, rue des Casernes. Jusqu'au lendemain des dernières entrées fin novembre 1918 (où il n'avait plus qu'une cinquantaine de lits) il a accueilli en cinquante et un mois 1 505 blessés soignés par une équipe médicale de trois médecins-chefs, de deux chirurgiens et d'un ensemble d'infirmières dirigées par sœur Saint-Cyrille faisant aussi office de surveillante générale.



Le personnel soignant, religieux et laïc de l'HA 14

Contrairement à d'autres congrégations, essentiellement en raison des types de lésions de la population militaire accueillie exempte de toute maladie contagieuse, la congrégation n'eut à déplorer aucun décès parmi les sœurs. Considéré, selon la presse, comme une des

meilleures formations du centre hospitalier de Saint-Brieuc, au lendemain de la guerre, en reconnaissance des services rendus, l'État décerna à cet hôpital auxiliaire le diplôme spécial du Service de Santé :



Diplôme décerné par le Service de Santé à l'HA 14 de Saint-Brieuc en 1919

À titre personnel, la sœur Saint-Cyrille⁵⁸ se verra décerner en 1919 les trois décorations suivantes : la Médaille d'honneur des Epidémies argent, l'Insigne spécial du Service de Santé et la Médaille commémorative 1914-1918.

⁵⁸ À l'état-civil Marie, Catherine Riou, née le 31 juillet 1866 à Pleumeur-Bodou (Côtes-du-Nord).

Annexe 5

Le canon 75 sans recul Un point d'archives à vérifier !



Une tradition orale, constante dans notre congrégation, raconte que le principe du canon sans recul a été inventé par un frère de Ploërmel. Cette tradition m'a été transmise à Saint-Brieuc sans que l'identité du frère me fût donnée.

Le hasard d'une recherche dans nos Archives m'a fait découvrir dans le dossier de l'école de Marsac, que le Frère Léonien GUIMARD (1839-1896), directeur de 1879 à 1890 a été « **le premier inventeur des canons perfectionnés** ». Serait-ce donc lui l'inventeur du canon sans recul, donc du prototype du futur canon 75 qui a été si précieux à nos troupes durant la guerre de 1914-1918 ?

C'est un fait à vérifier, d'autant plus qu'une consultation du Web attribue la paternité du canon 75 sans recul au capitaine Sainte-Claire Deville qui expérimenta les premiers exemplaires, à Bourges, en 1892-94, en y apportant de nouveaux perfectionnements, en particulier le frein de recul et l'utilisation de nouvelles munitions. Cette synthèse, en éliminant les dépointages lors des tirs, rendait enfin possible un vieux rêve des artilleurs, le tir rapide. C'est grâce à ses caractéristiques qu'il fut surnommé le « canon roi ». En effet le 75 est le meilleur canon de campagne de son époque et s'est avéré très efficace dans la guerre de mouvement et notamment dans la première bataille de la Marne mais il est beaucoup moins à l'aise et utile dans une guerre de position, où l'on a besoin d'artillerie lourde, pour atteindre les troupes retranchées Il se distinguera néanmoins, en grande partie grâce à ses servants qui paieront un lourd tribut. La cadence de tir était de 20 coups par minute.

Alors, si le Frère Léonien Guimard a été le premier inventeur des canons perfectionnés, où se place son intervention ? **Avis de recherche lancé !**

Bibliographie

Sources et bibliographie

Sources

Sources manuscrites

- Comptes rendus du Conseil Général de l'Institut. Année 1914, n° 371-374, *AFIC Rome*
- Correspondances du Révérend Frère Jean-Joseph, Supérieur général, avec les provinciaux du Canada, d'Haïti, d'Espagne, *AFIC Rome*, 252/2, 422/17

Sources imprimées

a. Périodiques FIC

- *Études mennaisiennes*, n°s 17, 21, 22, 28, Frère Jean Laprotte sur les Frères français au Québec, n°27 du frère Hilaire Nourrisson sur les Frères en France de 1880 à 1914 : (consultables en ligne sur www.lamennais.org/publications)
- *L'Écho des Missions des Frères de l'Instruction chrétienne* (décembre 1914-juillet 1919)
- *Le Lien fraternel*, bulletin mensuel des Frères de l'Instruction chrétienne mobilisés (n° 1, janvier 1915-n° 60, novembre 1919)
- *Recherches historiques*, n° 50, p.47-50 (Espagne)

b. Catalogues internes des FIC

- Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne, *Personnel des Missions*, années 1900 à 1919
- Bases de données informatiques : *FIC-maisons.accdb* sur les placements annuels des Frères et *FIC-Institut.accdb* sur l'identité civile et religieuse des Frères.

2. Bibliographie sélective

Ouvrages concernant les FIC

- *Livre d'or des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Vannes, Lafolye, 1921
- *Mémoires*, tomes 1 à 7, comportant les notices biographiques d'un choix de Frères.

Ouvrages généraux sur la Grande Guerre

- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, Becker Annette, *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, 2000
- CABANNES Bruno, *La victoire endeillée. La sortie de guerre des soldats français, 1918-1920*, Paris, Seuil, 2004
- COCHET François, *La Grande Guerre. Fin d'un monde, début d'un siècle*, Paris, Perrin, 2014
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *La Grande Guerre des Français. 1914-1918. L'incompréhensible*, Paris, Perrin, 1994
- FERRO Marc, *La Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Gallimard, Folio, 2014
- GUENO Jean-Pierre, *Les Poilus*, Paris, Flammarion, Librio, 2014
- LE NAOUR Jean-Yves, *1914-1918*, Paris, Perrin, 2018 (édition intégrale)
- LOEZ André, *La Grande Guerre*, Paris, La Découverte, Repères, 2014
- LOEZ André, OFFENSTAD Nicolas, *La Grande Guerre. Carnet du Centenaire*, Paris, Albin Michel, 2013
- WINTER Jay (dir.), *La Première Guerre mondiale*, Paris, Fayard, T. 1, *Combats*, 2013 ; T.2, *États*, 2014 ; T. 3, *Sociétés*, 2014

Ouvrages et publications sur les chrétiens et les congrégations dans la Grande Guerre

a. Sur les chrétiens

- L'Église et la Grande Guerre, [Revue catholique] *Communio*, n°227-228, mai-août 2013
- BECKER Annette, *La guerre et la foi. De la mort de la mémoire 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994
- CHALINE Nadine-Josette (dir), *Chrétiens dans la Première Guerre mondiale*, Paris, Cerf, 1993
- FONTANA Jacques, *Les catholiques français pendant la Grande Guerre*, Paris, Cerf, 1990

b. Sur les congrégations et instituts

- *La Preuve du Sang. Livre d'or du Clergé et des Congrégations*
Paris, Bonne Presse, 1925, 2 volumes
- CHRISTOPHE Paul, *Des missionnaires plongés dans la Grande Guerre. Lettres des Missions étrangères de Paris*, Paris, Cerf, 2012
- DOUCET Marc, *Des hommes de paix dans le temps de guerre. Le père Chibas-Lassale et les moines de Belloc en 1914-1918*, Pau, Société des Sciences, des Lettres et des Arts de Pau et du Béarn, 2015

- DUCOL Bernard, *Les spiritains durant la première guerre mondiale (1914-1918)* ; À l'épreuve de tous les fronts Europe, Afrique, Orient, Mémoire spiritaine. Etudes et Documents, n° 207, 2018
- ESCARD Paul, *Guerre de 1914-1918. Livre d'or des maîtres de l'enseignement libre catholique*, Paris, Société générale d'éducation et d'enseignement, 1922
- FLAGEAT Marie-Claire, *Les Jésuites dans la Grande Guerre*, Paris, Cerf, 2008
- GUITTON André, *Les Religieux du Saint-Sacrement et la Grande Guerre*, Bruyères-le-Châtel, Nouvelle Cité, 2017
- HALA Patrick, *Des moines dans la Grande Guerre. Solesmes 1914-1918*, Solesmes, Editions de Solesmes, 2014
- LANFRAY André (dir.), *L'épreuve de la guerre chez les Frères*. Cahier des Frères maristes, Rome, Institut des Frères maristes, n° 33, juin 2015 (dossier spécial)
- LAPERRIERE Guy, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914, Tome 3, Vers des eaux plus calmes, 1905-1914*, Sainte-Foy [Québec], Presses de l'Université Laval, 2005
- PAISANT, Chantal, *de l'exil aux tranchées, 1901/1914-1918. Le témoignage des sœurs*, Paris, Karthala, 2014
- SHORTER Aylward, *Les Pères Blancs et la Grande Guerre. Histoire des Missionnaires d'Afrique (1914-1922)*, Paris, Missionnaires d'Afrique, 2010
- SORREL Christian, *La République contre les congrégations*, Paris, Cerf, 2003

Table des matières

PRÉFACE	3
PRÉSENTATION	5
LE CONTEXTE HISTORIQUE, SOCIAL ET INTERNATIONAL DE LA GUERRE	7
1.-Le contexte social en France avant la guerre	9
1880-1882 : lois scolaires.....	10
1901 : loi sur les associations	11
1903 : les mesures combistes.....	12
1905 : loi de Séparation des Églises et de l'État	13
2.-La situation des Frères après 1904	15
La sécularisation	16
L'exode missionnaire	17
Le Canada	17
L'Espagne	18
L'Égypte	18
L'Angleterre et Jersey.....	18
Le Moyen-Orient	18
L'administration des Frères de l'Instruction Chrétienne	19
3.-Le contexte géopolitique de la guerre	21
Les préludes de la déclaration de guerre.....	21
L'Union sacrée	22
L'espionnisme et la rumeur infâme	23
La position du Pape et du Vatican	25
4.-Les grands moments de la guerre	27
La guerre de mouvement ou les illusions des débuts.....	27
La guerre de positions ou l'enlisement.....	28
L'année 1915	28
L'année 1916	29
L'année 1917	30
Les grandes offensives de 1918	30
5.-Un bilan général	32
La Paix	33

LA MOBILISATION DANS LA CONGRÉGATION	35
Les mobilisables	40
Ceux qui ont fait la guerre : les mobilisés	41
Ceux qui n'ont pas fait la guerre.....	45
. Les insoumis	45
. Les ajournés.....	48
. Les exemptés.....	48
. Les réformés.....	49
. Les oubliés	50
LE FRÈRE-SOLDAT DANS LA GUERRE.....	51
Importance de la correspondance. Nos sources	51
1 – Le frère-soldat : un frère d'armes	54
Les premiers jours à la caserne.....	54
Au front : entre peur et bravoure	55
La tranchée.	55
Les assauts et attaques.....	58
Les soldats bretons au front	59
Les saints protecteurs.....	60
Rude et périlleuse besogne des brancardiers.....	62
Et à l'arrière ? Le service auxiliaire	65
2 - Le religieux-soldat : fidélité et témoignage	67
Le chapelet.....	68
Le Rosaire vivant.....	68
L'Heure sainte	69
La confession, la messe et la sainte communion.....	69
Lectures spirituelles et cercles d'études.....	70
La retraite annuelle.....	72
Les dispositions intérieures	73
L'apostolat	74

LA FIN DE LA GUERRE	75
1 - La démobilisation	76
2 - Le bilan humain de la guerre	78
Les formes de reconnaissance pour services rendus	78
Les victimes de la guerre	79
La reconnaissance nationale des victimes	80
Le souvenir des morts de l'Institut	81
3 – La paix et l'après-guerre	82
Sommes-nous revenus tels que la guerre nous avait pris ?	84
La lente reprise de la vie ordinaire	85
Les séquelles physiques et morales de la guerre.....	86
Une grande crainte : l'abandon de vocation	88
4 - Développement de la congrégation entre les deux guerres.	90
Un projet prometteur, hélas abandonné !	91
 LES FRÈRES VICTIMES DE LA GRANDE GUERRE	 94
ALLAIGRE Célestin, Julien, <i>Frère Émile-Célestin</i>	95
BOULIC Félias, Jean, Louis, Pierre, <i>Frère Bernard-Joseph</i>	97
BOURDON Jean-Louis, Michel, <i>Frère Flavien-Marie</i>	98
CAMARET Émile, René, <i>Frère Claude-Marie</i>	99
CARNET Ambroise, <i>Frère Cyprien-Marie</i>	100
CASTAING-DAVID Paul, Joseph, <i>Frère Ladislas</i>	102
CORVOISIER Louis, Marie, <i>Frère Hilaire-Joseph</i>	102
DANIEL Louis, Marie, <i>Frère Basilisse</i>	103
DENIS Jean-Marie, <i>Frère Alcide-Louis</i>	104
DRUAIS Pierre, Henri, <i>Frère Allain</i>	105
GLOAGUEN Pierre, Marie, <i>Frère Romain-Pierre</i>	105
GOITY Baptiste, <i>Frère Sixte-Marie</i>	106
GUILLAS Joseph, Guillaume, <i>Frère Lucinius</i>	107
HERVÉ Louis, Marie, <i>Frère Gordien-Joseph</i>	109
JOUNEAU François, <i>Frère Gabriel-René</i>	110
LABOUS Jean-Yves, <i>Frère Louis de Gonzague</i>	111
LEGAL Joseph, Marie, <i>Frère Hyacinthe-Yves</i>	111
LE GRAND Jean-Marie, <i>Frère Alexis-Joseph</i>	113

LE GUEN Yves, Marie, <i>Frère Apollinaire-Joseph</i>	113
LEMASSON Joseph, Marie, <i>Frère Siméon-Joseph</i>	114
MAHÉ Pierre, Marie, <i>Frère Lucien</i>	114
MAINGUY Donatien, Paul, <i>Frère Théophile-Joseph</i>	115
NÉDÉLEC Pierre, Vincent, <i>Frère Théodore-Joseph</i>	117
PIRION Jean-Marie, <i>Frère Anastase</i>	118
QUEFFÉLÉANT Jean-Marie, <i>Frère Coronat-Marie</i>	119
QUÉMÉNER Jean-François, <i>Frère Augustin-Jean</i>	120
RABOUIN Louis, René, <i>Frère Irénée-Joseph</i>	121
ROBERT Valérie, Sylvain, <i>Frère Xavier-Marie</i>	122
ROLLAND Hervé, <i>Frère Néopole</i>	124
ROUSSEAU Jean-Baptiste, <i>Frère Louis-Clément</i>	125
SAUVOUREL Pierre, Marie, <i>postulant</i>	126
SONNIC Henri, Louis, <i>Frère Antholien-Henri</i>	127
URVOY Jean-François, <i>Frère Luc-Joseph</i>	128
Classement chronologique de décès	129
ANNEXE 1	131
Liste des Frères mobilisés.....	131
ANNEXE 2	141
Extraits d'une lettre du Révérend Frère Jean-Joseph au frère Louis-Arsène, provincial du Canada	141
ANNEXE 3	143
VERDUN : 57 ans après. Un ancien poilu raconte	143
ANNEXE 4	146
Les religieuses de La Providence et la guerre	146
ANNEXE 5	150
Le canon 75 sans recul Un point d'archives à vérifier !.....	150
BIBLIOGRAPHIE	151